External Affairs Canada
Affaires extérieures Canada

Canada's International Relations

RESPONSE OF THE
GOVERNMENT OF CANADA
TO THE REPORT OF THE
SPECIAL JOINT COMMITTEE OF THE SENATE
AND THE HOUSE OF COMMONS

DECEMBER 1986

Canada

Canada's International Relations

RESPONSE OF THE
GOVERNMENT OF CANADA
TO THE REPORT OF THE
SPECIAL JOINT COMMITTEE OF THE SENATE
AND THE HOUSE OF COMMONS

Presented by
The Right Honourable Joe Clark
Secretary of State for External Affairs

© Minister of Supply and Services Canada 1986

Cat. No. E2-119/1986

ISBN 0-662-54813-2

Table of Contents

Foreword 1

Part I

Statement on Canada's foreign policy

Introduction and Overview 5
Safeguarding International Peace and Security 11
International Trade and Economic Policy 15
Working for International Development 19
Promoting Human Rights 23
Canada-United States Relations 27
A Northern Foreign Policy 31

Part II

Detailed response to the recommendations contained in the report of the Special Joint Committee on Canada's International Relations

Canada's Capabilities 37
Foreign Policy Goals 39
Strengthening International Order: Amplifying Canada's Influence 41
Safeguarding International Peace and Security 45
Expanding International Trade 53
Working for International Development 63
Promoting Human Rights 71
Improving Canada-United States Relations 81
A Northern Dimension for Canadian Foreign Policy 85
The Case for Constructive Internationalism 89

Foreword

In May 1985, the government tabled a discussion paper in Parliament entitled "Competitiveness and Security: Directions for Canada's International Relations". The paper was designed to illustrate the dramatic changes which had taken place in the world over the previous fifteen years. It was also intended to focus attention on some of the principal foreign policy issues with which the government and Canadians would have to deal in the years to come.

A month later, a Special Joint Committee of the Senate and of the House of Commons was created to consider and report upon the issues raised in the discussion paper, and to make recommendations concerning the future objectives and conduct of Canada's international relations.

Over the summer, the committee held hearings on Canada's participation in research on the Strategic Defence Initiative and on handling bilateral trade relations with the United States. At the end of August it submitted an interim report on these two issues. The recommendations of the committee were taken fully into account in the government's approach to these two questions, which was announced in the fall of 1985.

The committee then began hearings on broader aspects of foreign policy. Never before were so many Canadians heard from on foreign policy issues. Between June 1985 and June 1986 the committee received briefs from 568 organizations and businesses and 630 individuals. At its 61 public hearings across the land, 385 organizations and businesses along with 306 individuals appeared as witnesses. It is no exaggeration to say that virtually every segment of the population used this opportunity to make known its views on foreign policy. Never before has it been so evident that Canadians are aware of the world around them, of its problems and of its possibilities.

The committee's final report, entitled "Independence and Internationalism" and submitted to Parliament in June of this year, offers a valuable set of policy directions, and makes some 120 specific recommendations. In Part II of the present document the government has responded to each of these recommendations in detail. In addition, the government has used this occasion to set out in Part I of this document its views on several broad policy areas emphasized by the report of the Special Joint Committee.

It will be clear from what follows that the government accepts with enthusiasm the theme of active internationalism that underlies the report. It also concurs in the great majority of individual recommendations. There are some recommendations which single out issues that the government recognizes as important, but where new action is not feasible until the government has restored order to the nation's finances. And there are a few recommendations which, while again dealing with significant issues, do not in the government's view represent the best solution.

All recommendations, however, have received careful scrutiny. Where the government has not been able to concur, alternative ways of dealing with the issue have for the most part been identified or are now being sought. Where the government has concurred and action is required, both the authors of the report and the Canadian public generally can be confident that the government will move promptly. Indeed work in some areas is already under way.

This is the beginning, rather than the end, of what the government hopes will become a fuller collaboration between it and the public on foreign policy issues. Through Parliament and in other ways, the government will seek to ensure a better dialogue with the citizens of this country individually and collectively – and indeed draw on their expertise – in the conduct of Canada's international relations.

This response makes no claim to be a comprehensive statement of Canada's international goals and activities. Suffice that it sets out the government's views on a number of questions of interest to Canadians, building upon the excellent work of the Special Joint Committee to which I, and my colleagues the Minister for International Trade and the Minister for External Relations, are much in debt.

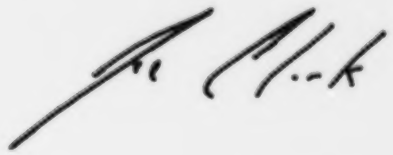

The Right Honourable Joe Clark
Secretary of State for External Affairs

PART I

Statement on Canada's foreign policy

Canada's Foreign Policy Heritage

Canada has been and remains a fortunate country. Though relatively small in population it is one of the wealthier and more influential Western democracies. It was able to achieve independence through evolution and negotiation, rather than force of arms. It is one of the most secure nations on earth, benefiting from its geographic location and its defence partnership with the United States in North America. In the North Atlantic region Canada willingly belongs to a strong defensive alliance of like-minded democracies. Canada's French and English heritage, its multicultural character, and its non-imperial past give it an exceptional *entrée* to the developing world in both bilateral and multilateral diplomacy.

At the same time, Canada is vulnerable in certain respects. Canadians like all peoples live in a world where the risk of nuclear war is ever present. Canada relies heavily on trade and foreign investment for its well-being. The resource industries which underlie important aspects of Canada's economy – agriculture, forestry, mining, petroleum – are susceptible to volatile world markets and to trade restrictive or distorting actions by foreign governments. Living across a 9 000 kilometer open border from a country which is ten times more wealthy and more populous creates imbalances with which Canada must constantly contend. The fact that the USA does share a language with many Canadians means that it exercises, in the age of mass communications, a profound cultural influence with which Canadians are not always comfortable. Canada's immensely long border includes three oceans. The Arctic Ocean, because of its strategic location and inhospitable climate, poses particularly difficult challenges in exercising our sovereignty.

Certain fixed axes of Canadian foreign policy are created by these factors:

— As a country enjoying geographic security and possessing relatively limited military power, Canada often relies on multilateral institutions such as the United Nations, the Commonwealth and La Francophonie, supported by an active global diplomacy, to make its contribution to the national management of world order. In such ways Canada can build coalitions and find resonance for its views, and in certain special circumstances, can influence world events. 'Going it alone' is never ruled out, but is usually less productive for a country in Canada's circumstances.

— Canada depends vitally on an open and stable international trade and payments system to ensure access to markets worldwide. It must constantly promote such openness both bilaterally with key economic partners such as the United States, the European Community and Japan and through multilateral institutions such as the Economic Summits, GATT, OECD and IMF. Effective export development and strengthened international competitiveness are imperative requirements of national economic development.

— Canada must always direct an important part of its foreign policy effort to the task of seeking to manage its vital and enormously complex relationship with the USA.

The International Environment

The task that confronts any Canadian government is to find the most effective expression of Canadian national interests and values within the framework of these broad determinants. That task continues to be complicated by an unpredictable and sometimes difficult international environment.

Some economic developments have been favourable. Growth has taken place in Canada, the United States and a number of other developed and developing partners since the recession of the early eighties. Inflation has been held to low levels in developed countries and reduced in the Third World. Sharply lower oil prices, while probably a temporary phenomenon and injurious to oil producing areas, have provided benefits to many countries. A new round of multilateral trade negotiations has been successfully launched.

Much of the world, however, continues to feel the effects of the damaging recession of the early 1980s. The world's trading and financial system is threatened by a rising tide of protectionism and cutthroat subsidy competition, by a precarious international structure of debt servicing, and by the continuing abrupt movements of commodity prices and money markets. Profound imbalances persist in the international economy exemplified by the United States trade deficit. The sheer complexity of managing interdependent economies and interrelated issues has seriously strained the capacities of our multilateral institutions to coordinate national policies. Meantime, the misery of the world's poorest has remained acute, and alarming population growth, especially in the mushrooming cities of the Third World, is acting as a brake on development.

The international political situation, while brightened by a number of positive developments, has also been marked by uncertainty, and at times by a retreat from world order. New leadership in the Soviet Union has raised hopes that East-West tensions can ease and that progress can at last be made on outstanding political and arms control questions. The Stockholm talks on measures to prevent an accidental outbreak of war have ended in a worthwhile result, which may give impetus to the process of building a safer and freer Europe. The superpowers met at summit level in Geneva in 1985, reestablishing summit level contacts that had fallen away since the Soviet invasion of Afghanistan heightened acrimony and distrust between them. Though the summit preparatory meeting in Reykjavik ended without agreement, it revealed new potential for forward movement on vital arms reduction issues. Whether this potential can be realized and lead to significant agreements, and to further summits as planned in Geneva, remains unclear.

Meantime, instability has continued to plague many parts of the world. Regional conflicts with potential to unsettle the global balance are to be found in the Gulf, in Central America and in Asia. Old problems like the Middle East have continued to fester, or, as in South Africa, have worsened. The Soviet Union continues to intervene militarily in Afghanistan, prolonging the agony of that country and its people. Terrorism has fed on these conflicts and threatened to nudge the world into a darker, more violent age; Canadians have been among the victims. The human rights situation has worsened in a number of countries. The UN is badly in need of revitalization.

Against this picture of all too obvious instability, violence and suffering can be offset some positive developments for world order. Japan is taking its place as one of the leading industrial democracies. China has opened its doors to the West. Western Europe continues its historic march towards greater economic and political cohesion. In several countries dictatorships have given way to democracies. The Organization of African Unity has adopted a responsible long-term recovery plan for Africa in partnership with developed countries. International pressure against apartheid is building up.

The Record

As the discussion paper on foreign policy published by the government last year made clear, in such an environment Canadians, fortunate as we are, can less than ever take our prosperity and security for granted. On the contrary, the government has had to devote greater and greater attention to promoting the safer, more prosperous and more humane world which is a prerequisite to the kind of society Canadians want at home.

From the outset the government has consistently sought to exercise necessary leadership in the management of our international relations. Individual Canadians, more confident in who we are and how we wish to relate to the world around us, and increasingly united at home, have made their own vital, personal contributions. These have joined with efforts of government to meet the key challenges facing Canada and the global community. This cooperation has been evident in areas as diverse as arms control, export development, disaster relief in Latin America, famine in Africa, welcoming refugees and promoting human rights.

Central to the foreign policy of any government is the defence of sovereignty and independence. The government has sought to accomplish this through the strengthening of the national economy, through the pursuit of a responsible and effective foreign policy, and through the vigorous projection of Canada's bilingual and multicultural identity onto the world stage. It has placed emphasis on achieving a cooperative atmosphere in federal-provincial relations; Canada's involvement in La Francophonie has now become a positive factor in projecting Canada's sovereignty and identity abroad. When potential challenges have arisen the government has moved promptly, as in the North, to assert our sovereignty and to demonstrate Canadian occupation and control. In this context, the government accepts the advice of Parliament that a higher priority be assigned to the Northern dimension of Canada's foreign relations.

Recognizing Canada's critical dependence for its well-being on trade and investment, the government as an early priority has worked closely with the provinces and industry to strengthen key international economic relationships. Canada has wholeheartedly promoted a more open trading system worldwide. Such a system is a prerequisite for diversifying and expanding Canada's vital trade links with dynamic markets in Asia and the Pacific, Europe, Latin America and the Middle East.

In particular, Canada played an active role in launching a new round of multilateral trade negotiations. Through the UN, the World Bank, the regional development banks, and our own bilateral development assistance programs, the government has continued, despite cutbacks in other programs, to channel increasing amounts of aid to the world's poor.

A vital element in the government's international economic strategy is the constant need to attend to Canada's complex and critical economic relationship with the United States. The government has begun negotiations with the United States towards a bilateral trade agreement to underpin what is the largest bilateral trading relationship in the world.

Such an agreement is aimed at enhancing and securing our access to each other's markets. The increasing number of U.S. trade protectionist actions on critical products like lumber only underline the need for a mutually beneficial agreement that will facilitate market access while protecting sovereignty. Meantime, the government has sought to come to grips with the serious problem of transboundary air pollution and the implementation of the report of the Special Envoys on acid rain.

This record of activism on economic questions has been paralleled by initiatives on political matters. To strengthen the credibility of Canada's own commitment to the defence of Europe, the government moved early to bolster Canadian forces in Europe and to re-equip the armed forces. To play its part in the defence of North America, the government committed itself to construct the North Warning System in cooperation with the United States and also renewed NORAD for five years.

But defence is only one aspect of security. The other essential aspects are the promotion of a strengthened, more stable international order and of rapid and effective arms control and disarmament measures. Here, too, the government has sought to bring to bear Canada's influence and expertise to achieve practical progress. Canada has been active in all areas of East-West political dialogue and is making a special contribution on arms control verification methodology and technology.

In response to the evident concern of many Canadians about the risks of escalation and the cycle of violence in Central America, the government has strongly supported the Contadora Initiative and, responding to the request of the Contadora countries, has provided advice on the framing of an agreement on verification and control. In the Economic Summit, in the International Civil Aviation Organization, in the International Maritime Organization and the UN, Canada has worked for practical measures that would effectively counter the growing scourge of terrorism. It has played a full part in suggesting measures that would revitalize the UN.

The government has consistently emphasized the importance of human rights in its foreign policy. Through the Commonwealth it has been active in working for international pressure against South Africa to persuade that country to abandon apartheid. It has worked through the UN, and the Helsinki process and bilateral channels to try to persuade other governments to live up to their human rights commitments. The government has also sought to promote the elimination of legal and practical forms of discrimination against women and to encourage women to play a full role in all aspects of economic and social development. The government accepts the recommendation of Parliament that a higher priority needs to be given to issues of democratic development and human rights in Canada's relations with the Third World. It will work closely with non-governmental groups and individuals to achieve its international human rights goals.

Facing the Future

Clearly much has already been done in meeting the external challenges facing Canadians. Much more will have to be done.

We will have no choice but to continue to devote much of our energies to attempting to manage our relationship with the USA during a turbulent phase in that nation's economic relations with other countries.

In Europe we must continue to build on our historic political, cultural and economic links and work with our allies toward the relaxation of East-West tensions, which are the chief threat to our own security and an impediment to the freer flow of people and ideas across ideological borders. We must also invest new energy in our relationship with key European states like France and Britain to which much of our identity can be traced, and like the Federal Republic of Germany which is a vital security and trade partner.

In Asia and the Pacific we must seek to intensify our links with an economically vibrant but diverse area, and to play a more active consultative role on regional security issues. Japan, China and India are the giants of Asia and will be a special focus of our efforts.

In Latin America and the Caribbean we have important economic and political interests which can be furthered through helping to fortify democratic governments, developing relations with key states, playing a full role in resolving the debt situation, and working to resolve regional conflicts in Central America.

And in Africa, Canada, while playing its full part in humanitarian relief and longer-term economic development, must continue to exploit its membership in the Commonwealth and La Francophonie to do what it can to promote greater stability in that continent, and in particular to transform the situation in Southern Africa.

Important opportunities to pursue these goals lie ahead. In 1987 Canada will host two "family" gatherings of world leaders; the Commonwealth Summit in Vancouver, and the Francophone Summit in Quebec City. These meetings will bring together a wide cross section of countries sharing with us a language and history that can transcend the gulf between North and South. They will provide an opportunity to build the consensus needed to address crucial political, economic and development problems confronting the world community.

In 1988 Canada plays host to the annual Economic Summit of industrial countries. Here too Canada has the chance to contribute actively to the fashioning of a more stable and prosperous world economy, and to a strengthened consensus among the key countries of the West on global economic and political questions.

As the committee report makes clear, Canada has "...the capacity as well as the inclination to work actively for international peace and well being." It has economic influence. It has renewed credibility as an ally. It has moral influence as a workable and humane society. Most important, it has an informed and concerned public whose role in foreign policy is growing.

Safeguarding International Peace and Security

Security in today's world is based on the balance between the power systems of East and West, representing opposing values. For almost 40 years this balance, based on a rough parity between the military capabilities of the United States and the USSR and their respective allies, has unfortunately rested on the perilous yet still indispensable concept of nuclear deterrence. The nuclear stand-off reflects a wider global contest in which each side has its own advantages. The industrial democracies have great political and cultural dynamism, economic strength and technological depth, but lack the proclivity of the USSR and its associates to direct their economies and societies towards geopolitical and military goals.

But the maintenance of strategic balance, much less the achievement of greater stability at lower levels of arms, cannot be taken for granted. On the military level there is the fact of the massive conventional forces maintained in Eastern Europe by the USSR and its allies. Intense mutual distrust and technological competition in armaments between the superpowers are further complicating factors in the East-West equation.

Other forces are at work. The world is not as bipolar as it once was, and the nuclear club is expanding. China is gaining status as a major international power. New centres of great economic power such as the European Community and Japan have emerged or, in the case of the newly industrialized states, are beginning to emerge.

Sources of instability in the developing world have multiplied, including nationalist and ideological quarrels, racial conflicts, terrorism, territorial disputes and religious militancy. Many internal and regional conflicts in the Third World have come to be seen through an East-West prism and have aggravated East-West relations.

Canadian Policy

The government's concept of security is global and comprehensive.

Canada's security rests, first and foremost, on the maintenance of the strategic balance between East and West. In this endeavour, Canada has stood and will continue to stand alongside its Western partners. It could not be otherwise; our values and our determination to defend freedom and democracy against an undiminished political and military challenge align us in the most fundamental way with the other Western industrial countries. In particular the logic of our history and geography combined to make us one of the Atlantic Alliance's founding members, and causes us to continue to play a full role in the collective security arrangements of the North Atlantic Alliance. Contributing in this way to uniting the Western Alliance maximizes Canada's security and influence.

Equally, however, reinforcing Canada's security means working towards reducing East-West tensions, pursuing a progressively safer and more stable strategic balance through a vigorous disarmament and arms control policy, strengthening the multilateral instruments that help to settle regional conflicts peacefully, and participating in peacekeeping operations. The government's global view of peace and security includes human rights and development assistance, which address the deepest roots of conflict. A world which is inhumane

and characterized by great variations in economic and social well-being will never be truly secure. Canada intends to take whatever measures are necessary to see significant progress achieved toward each of these objectives.

Our Defence

National defence is the foundation of a country's security. For this reason the government is determined to ensure that Canada's military capabilities are appropriate for the tasks required of them. The government's objective is to strengthen Canada's security by undertaking and honouring NATO's commitments and participating actively in the councils of the Atlantic Alliance. Europe continues to be the world's most critical military region, and the inner-German border will remain the security "fault-line" in East-West relations. The presence of our armed forces in Western Europe bears witness to our political as well as military solidarity with our allies.

Canada's European contingent has been reinforced. The land and air commitment to north Norway has recently been tested. Canada is continuing maritime and aerial patrol of the main sea lanes in the northern sector of the North Atlantic which in a time of crisis or conflict would be used to reinforce its troops already in Europe.

The defence of North America is taking on a renewed importance for Canada. Accordingly, Canada and the United States have agreed to modernize the North Warning System, which is vital to continental defence, and they have reaffirmed their intention to contribute toward the common defence of the continent by renewing the NORAD agreement for five years. At the same time, the United States has reaffirmed its intention to abide by the Anti-Ballistic Missile treaty.

In addition, the government recognizes that there is a link between defending the country and asserting its sovereignty. The government will pay particular attention to problems of underwater defence in the Arctic.

The government is also aware of the growing interests that link Canada with the countries of the Pacific, and of the implications that this has in terms of security and consultations with our principal partners in that region.

Arms Control and East-West Relations

The government sees arms control, disarmament and national defence as complementary elements in our policy of peace and security. To strengthen consultation with Parliament, the government proposes that, should Parliamentarians so desire, External Affairs and National Defence could make periodic joint presentations on these issues before the appropriate House of Commons committees. Consultation with representative groups within the Canadian public is already being undertaken, for example, through the Consultative Group on Disarmament.

Canada has always taken an active part in every legitimate initiative to improve East-West relations. The government believes it is essential to create a climate of confidence between East and West on security. Canada through contacts with the Soviet Union and its allies makes its own contribution to this process. In this connection Canada made a useful contribution to the recent success of the Stockholm Conference on reducing the risk of accidental war in Europe.

The government has urged the leaders of the United States and the Soviet Union to build on the dialogue begun in Geneva in November 1985 and recently continued in Reykjavik.

It unreservedly supports the threefold objective of the Geneva negotiations, namely to reinforce strategic stability, to limit the growth of and later reduce the size of nuclear arsenals, and to prevent an arms race in space and end the one on earth. The government subscribes to the ultimate objective of these negotiations, which is eventually to eliminate all nuclear weapons.

Canada realizes that strategic defence is an important factor in future East-West relations. It considers that for the United States to conduct research into strategic defence is only prudent because of extensive Soviet work in this field. However, Canada also believes that such research must be in strict compliance with existing treaties. Canada hopes that a greater measure of mutual understanding will be achieved between the United States and the USSR in this field. The objective in negotiations on strategic defence must be, in the first instance, to reinforce the stability of deterrence at progressively lower levels of nuclear armaments.

In the multilateral bodies devoted to disarmament, Canada is working with its allies to establish a total ban on nuclear testing, to increase the number of signatories to the Non-Proliferation Treaty, and to do away with weapons of mass destruction such as chemical and biological weapons.

Finally, and of growing importance, Canada is working to reduce the risk of conflict inherent in the presence of large conventional forces in Europe. A more stable conventional balance and heightened mutual confidence in Europe will be indispensable to a world looking forward to sharp reductions of nuclear arms.

Canada believes that lasting progress can only be achieved through the negotiation of balanced reductions of the forces of East and West. Another basic tenet of Canada's policy is that compliance with commitments made under arms limitations agreements must be verifiable. The government has devoted considerable financial, scientific and other resources to developing new techniques of verification, thus placing Canada in the vanguard of research in this field.

Multilateral Action and Regional Conflicts

Canada attaches the highest importance to multilateral techniques of conflict prevention and conflict resolution. The government is playing a leading role in working to restore the prestige and vigour of the United Nations and associated institutions, since they can contribute in a vital way to peaceful, negotiated solutions to the world's armed conflicts.

The same philosophy governs our approach to regional conflicts. Although such conflicts in Afghanistan, the Middle East, Southeast Asia, Central America and Africa often have volatile East-West dimension, they usually stem from internal problems better solved through multilateral means than through unilateral outside intervention. Ultimately, regional solutions are the key to regional problems.

Over the years, Canada has contributed to resolving such regional conflicts through active diplomacy, generous development assistance and frequent participation in peacekeeping efforts throughout the world. Canada's activity in this regard is appreciated by the international community and is a credit to the Canadian forces that take part. This role will continue, especially where the presence of Canadian peacekeeping forces can reduce the risks of a superpower confrontation.

Finally, Canada is working alongside other countries in fighting terrorism, a growing evil that knows no frontiers. It is playing a leading role in efforts to strengthen multilateral cooperation, for example in Canada's initiative on airport security in the International Civil Aviation Organization and its efforts in the International Maritime Organization. Canada has also instituted a $10-million technical assistance program to upgrade airport security in developing countries. At the same time, through its efforts to promote resolution of Third World conflicts and to eliminate Third World poverty, Canada seeks to deal with root causes of terrorism.

International Trade and Economic Policy

The government's strategy for national economic renewal is designed to respond to changing global circumstances which are challenging Canada's competitive position and long-term prosperity. Canadians have reason to be proud of their capacity to adjust to new realities, but outward-looking efforts to adapt have become an imperative of national economic growth. Our international competitiveness has improved over the last few years, but much remains to be done.

Canadians are becoming more aware of the volatile longer-term forces affecting us. A revolution in modern production techniques is forcing every industry to reassess its methods and systems. Improvements in technology, transportation and communications, together with increased mobility of capital and reductions in tariff barriers, have made foreign goods and components ever more readily accessible. Newly industrializing countries have proved adept at moving into new areas of production. Dramatic changes in recent years in agriculture, fuels and other resource-based markets have had powerful impacts on the well-being of Canadians.

This process of global structural change has been complicated by short-term economic difficulties and by problems of international leadership and cooperation in managing increased levels of economic interdependence. The growth that has been achieved by market economies since the global recession of the early eighties has been uneven and, by historic standards, slow. The success achieved in securing internal price stability has left many countries with unacceptably high unemployment levels. Large imbalances in trade flows and growth rates have contributed to burgeoning protectionist pressures in many countries, most recently in Canada's major trading partner, the United States. At the same time the high level of debt service weighing upon many developing countries is limiting domestic growth, while depressed commodity prices and tight world markets are limiting their earnings from exports.

Global Economic Cooperation

Strengthening the fabric of international economic cooperation is a fundamental Canadian objective. The government is determined to increase the real incomes and employment of Canadians through improvements in our international competitiveness. This demands an open, stable and predictable international trading environment. At home, the government's budgetary and other policies aim to remove impediments to competitive behaviour and restore the confidence needed for investment by the private sector, both essential ingredients of increased international competitiveness.

Canada has been in the forefront of efforts at Economic Summits and elsewhere to deal with present challenges to the international economic system. Our influence in these international forums on issues such as macroeconomic coordination depend as much on our ability to articulate common interests and propose imaginative and acceptable solutions as it does on the weight of the Canadian economy in the world. The decision made at the Tokyo Summit in May 1986 to include Canada in the Group of Seven finance ministers offers added scope for projection of Canadian influence.

The regular Quadrilateral meetings of trade ministers from Canada, Japan, the USA and the European Community provide a vital additional forum for the advancement of Canada's

objectives and interests. Canadian participation in the IMF and the World Bank (and their ministerial-level organs, the Interim Committee and the Development Committee) as well as forums such as the Commonwealth, La Francophonie and UNCTAD provide a vital global dimension to Canada's international economic diplomacy.

Protectionism and Trade Policy

Strains affecting the world trading system are particularly troubling from a Canadian perspective. Canada has suffered from a rising trend-line of protectionism in, and subsidization by, our major trading partners. "Managed" trade transactions — which respond to governmental direction rather than to market forces — have perceptibly eroded GATT disciplines governing trading behaviour. Unilateral actions or bilateral intergovernmental understandings under threat of even more drastic restrictions weaken the principle of non-discrimination, in favour of more powerful trading nations. Canada has a vital interest in preserving the integrity of the multilateral trading system and this will be a fundamental feature of Canadian policy in all trade negotiations, both multilateral and bilateral.

Rolling back protectionist measures and preventing them from multiplying is an urgent priority. The government has sought to do this not only by the assiduous pursuit of trade liberalization in both the bilateral and multilateral contexts, but by a strong defence of Canada's GATT rights and wider interests where these are threatened by acts of foreign protectionism.

The government attaches a special priority to keeping foreign markets — particularly in the USA — open to Canadian exports of wood products, steel, fish, telecommunications goods, and other products in which Canada has earned a market share on the basis of its competitive strengths and natural comparative advantage. The government is working to keep foreign markets open for Canadian agricultural goods and to eliminate trade distorting measures in this area. Some major Canadian competitors are using massive subsidies to underwrite their agricultural exports, exacerbating the structural problems that affect many nations in this sector. Internationally we have raised the profile of agricultural trade problems by ensuring that they were discussed at the Tokyo Summit and the Punta del Este meeting that launched the new MTN round. In the GATT, the OECD, and in other multilateral organizations, Canada has also pursued agricultural trade liberalization as an urgent matter.

The Uruguay MTN round will be a key instrument for developing better rules of trade among GATT Contracting Parties in the next decade and beyond. The new MTN round will be characterized by an unprecedented number of participants and a great diversity of issues. Only if the firm prospect of liberalization can be established at an early stage in each negotiating sector will there be sufficient impetus to overcome entrenched habits and practices. Developing countries will be called upon to permit greater access to their markets in accordance with their stage of development, which now varies considerably, in return for better access to industrialized markets. In the course of the negotiations the government will give high priority to bringing agriculture within the trade disciplines of the GATT, and to achieving suitable frameworks for dealing with new issues such as trade in services, trade-related investment measures and trade-related aspects of intellectual property.

Consultations with business and the provinces will be close throughout these multilateral negotiations and bilateral trade negotiations with the United States. The consultations with business will make use of the recently-established International Trade Advisory Committee and the Sectoral Advisory Groups on International Trade, which also serve as a consultative mechanism on other subjects as required.

The forging of a closer partnership with the provinces has been a major element in the government's approach to all trade issues. This will continue and intensify, helping both levels of government to reduce duplication and to meet more effectively the needs of the business community. A program is being developed to accommodate provincial trade representatives in Canadian missions abroad. Cooperation on the domestic delivery of trade programs will be reinforced.

In striving for a more open international trading system, the government is fully conscious of the adjustment problems which may be faced by Canadian firms, workers and communities. Appropriate trade policy measures will continue to be applied in order to ease the necessary adjustments in specific sectors and to foster adaptation to an increasingly competitive world environment. Through the domestic trade law which has been implemented under the multilateral system, Canadian interests are protected against unfair trading practices which prove injurious to domestic producers and which can disrupt progress in liberalizing world trade.

Market Development and Access

Securing improved market access for Canadian goods will remain a vital priority of the government. Expanded markets are being fostered both through direct trade promotion efforts by the Department of External Affairs and others and through trade policy initiatives. In consultation with the provinces and the private sector, the government launched a National Trade Strategy — a coordinated approach to the interrelated objectives of securing enhanced access to world markets, improving Canadian trade competitiveness and implementing more effective international marketing.

A key to the success of this strategy lies in its targeted approach aimed at specific export opportunities, wherever these occur around the globe. The Asia and Pacific region will benefit from the government's establishment of new trade offices in Shanghai, Osaka, Auckland and Bombay. These initiatives are complemented by a strengthened trade staff in Peking, and by new market studies, trade fairs and missions in the region.

Increased resources are being applied to export development. About one-third of the Department of External Affairs program personnel are currently employed in Canada's global trade promotion, and trade and economic policy work. Canadian exporters and would-be exporters, especially medium and small firms, are receiving increasing support in developing markets in the USA. The government is committed to strengthening economic cooperation with the European Community and developing new markets in the Third World, where rapid growth can be expected over the longer term.

Working for International Development

A broad consensus exists in Canada and internationally that development assistance works, and that we should not only continue but increase our efforts. The committee report affirms that aid is a Canadian vocation, and the government agrees. For decades individual Canadians from all walks of life have laboured with dedication in virtually every developing country. The question before the government now is: How do we make aid even more effective? The recommendations of the committee provide valuable guidance, as will the advice of the Senate Committee on Foreign Affairs and the House of Commons Standing Committee on External Affairs and International Trade when it proceeds to an in-depth study of Canadian international development assistance programs in the year ahead.

The broader policy aspects of Canadian aid are myriad and complex, but spring essentially, from a widespread conviction of the Canadian public that it is right and in Canada's self-interest that all peoples enjoy well-being and a decent standard of living. At a time when domestic programs are being tightly contained, the government is therefore committed to continued real growth in its official development assistance (ODA), which at 0.5% of GNP for the balance of this decade will increase by approximately 8.7% per year on average. The government's objective will be to reach a foreign aid/GNP ratio of 0.6% by the middle of the next decade.

The report of the committee is timely; it comes while a worldwide re-examination of development assistance is under way, and follows the accumulation of much development experience gained during the crises over African famine and international indebtedness. There are lessons to be learned, achievements to outdo and adjustments to make. Faced with obstacles such as the relentless pressure of increasing populations, encroaching desertification, limited natural resources, inadequate capital stock and repeated socio-economic disruptions, development assistance seems a daunting challenge. But there have been notable successes – for instance, in contributing to the transformation of India from a major importer of cereals into a net food exporter, or the expansion of world education to the point where for the first time in history there are more literate than illiterate people in the world.

In facing these challenges, the government offers the following outline of the future orientation of Canadian development assistance.

Involvement of Canadians

The government seeks to involve individual Canadians to the maximum extent in the development effort. Simply put, the government wishes to encourage Canadians from all walks of life, especially young people, to make contacts with people of developing countries and work jointly with them in solving their problems. Development assistance is already being provided by all manner of Canadian institutions and individuals. The government provides support to over 4 000 projects administered by over 400 non-profit organizations. In over 100 countries more than 2 000 Canadian businesses pursue opportunities with supporting contributions by CIDA. Tens of thousands of Canadians have contributed by working abroad. The support and encouragement of sound development initiatives from Canadian individuals, groups, companies, and non-profit organizations which meet real needs in the Third World will remain a top priority of the government.

Policies to Meet the Times

The situation in many developing countries has changed drastically during the past thirty years, and the government will respond by ensuring that its aid, trade, and financial policies complement each other in addressing their situation. For the majority of developing countries, their export earnings and their inflow of investments are many times larger than the amount of aid they receive. In 1985, exports from developing countries exceeded US$450 billion, and commercial investment flows were US$62 billion, whereas the total official aid provided by OECD countries amounted to US$41 billion i.e. the equivalent of what Canada spends on education, health and welfare domestically. Most of the developing countries would benefit as much or more from a reduction in trade barriers, an increase in export earnings, increased investment, or an improvement in their debt situation as from an increase in development assistance. The government will continue to strive for a freer international trade environment, and for acceptable arrangements on international debt. In regard to the debt problem, the government recently put its development assistance program on an all-grant basis, and announced a moratorium on ODA debt for African countries south of the Sahara.

The government recognizes that the very serious debt situation facing certain developing countries will require special efforts on the part of both debtor and creditor parties, and with this in mind it will continue to support new initiatives which will assist in the attainment of satisfactory growth rates in the debtor countries. The government will continue to strive to ensure that its general economic and financial policies are in harmony with its development assistance objectives.

Helping the Poor

The main objective of Canada's development assistance program will be to continue to assist the poor. It is clear to the government that Parliament and the majority of Canadians wish our aid program to be directed principally at the alleviation of poverty. In 1979 the United Nations set a target of 0.15% of GNP for aid allocations by industrialized countries to the poorest of the developing countries. In recent years Canada has either been very close to this target or has achieved it. The government will continue to respond to the needs of the poorest countries and keep these as priority aid targets. The alleviation of poverty involves action in all sectors of their economies A lasting eradication of poverty can only come with a substantial transformation of the developing countries in question. Although the aid program has a number of important objectives, the eradication of poverty will remain foremost.

Improving the Effectiveness of Programs

The government will continue its efforts to improve the effectiveness and efficiency of Canada's aid programs and press for improved effectiveness of some of the multilateral development institutions. Canada's aid is part of a worldwide joint effort by donor and recipient countries, and by multilateral organizations, to accelerate economic growth and social development. Developing countries themselves have always born the lion's share of this burden. Unfortunately, some developing countries have pursued economic policies which, in fact, hamper their development. Therefore, in coordination with other donors and organizations such as the IMF and World Bank, Canada will continue to encourage such countries to change counter-productive economic policies. Canada will also continue to work for increased efficiency and effectiveness in those multilateral organizations requiring it, since they have a unique and important role in mobilizing financing, providing expertise in particular fields and coordinating aid efforts of all donors.

Other measures can help improve the effectiveness of Canada's own aid program. The integration of women in development is one of the government's highest policy priorities. Programs can include greater scope for the role of private Canadian organizations in development assistance, and thereby draw on sources of efficiency inherent in the private sector.

Role of the Private Sector

The government will place increased emphasis on responding to the needs of the private sector in developing countries. Many of these countries need to rely on the involvement of their private sectors to create employment and incomes as well as to achieve their developmental and commercial objectives. Heavy international debt exposure is also impelling many developing countries to turn more towards equity capital inflows to meet their investment requirements. In addition, the privatization of government-owned or parastatal firms in many Third World countries has created a need for increased activity in the private sector. Local private investors are often unprepared to establish businesses due to lack of capital, technology or needed skills. It has also been difficult to attract foreign investors to create joint ventures with local partners in developing countries due to the high risks involved. The government will consequently ensure that Canada's aid program places a greater emphasis on assisting the private sector in developing countries, and particularly the agricultural subsector. Those developing countries which request it can be assisted with technical and training assistance as well as managerial advisory services, including those related to privatization of parastatal organizations, deregulation, and with advice on measures to improve the business climate.

Human Resource Development

Canada's aid program will place an increasing emphasis on human resources in the developing countries. One of the major lessons of thirty years of development experience has been that developing countries frequently lack the institutional capabilities to handle important tasks. The agricultural extension service cannot raise farm productivity; the railways cannot haul the crop efficiently; accountants cannot channel payments accurately. Strengthening institutions is difficult and takes many years, but must start with human resource development – producing people trained to specific tasks. It is worth the time and effort, since an aid program that transfers mainly goods and equipment without the skills to manage and maintain them is ultimately doomed to futility.

The government will ensure that all aspects of human resource development receive increased resources in the Canadian aid program. The government will soon begin discussions with the provinces to arrive at arrangements for greatly increasing the number of students from developing countries in our post-secondary educational institutions. CIDA is developing plans which would substantially increase the number of trainees and students sponsored by Canada's aid program in colleges and universities. The government will also increase the scope of programs which transfer technical skills, management skills, and technology to developing countries through means other than formal education.

Promoting Human Rights

Concern for the fundamental rights of individuals and groups is intrinsic to Canadian society and Canada's historical heritage. In the Charter of Rights and Freedoms and in the provincial human rights statutes, Canadians have set for themselves high standards of human rights.

It is both logical and proper that standards which we promote within Canada should find full expression in Canadian foreign policy. For example, the determination to defend human rights and democratic values informs Canada's interest in promoting world order, and is the vision that guides our development assistance program in the Third World.

Moreover, many Canadians retain family, religious, or other tangible links with former homelands. Concern for the welfare of those who remained at home, and a desire to maintain contact with them, prompts such Canadians to seek action by their government when human rights are violated abroad.

For these reasons, human rights are and will remain a fundamental, integral part of Canadian foreign policy.

Promoting Respect for Human Rights

The report of the Special Joint Committee gave a knowledgeable analysis of the complexity of ensuring full respect for human rights. The challenge of ensuring full respect for human rights as defined in universally accepted human rights documents is a major hurdle that has yet to be surmounted. Many countries differ in their views on which sets of human rights – political and civil or economic, social and cultural – should be accorded greater emphasis. Despite widespread ratification of the UN covenants on human rights, international machinery for protecting human rights is slow and largely ineffective. Even voluntary acceptance of such valuable negotiated documents as the Helsinki Final Act and the Madrid Concluding Document does not ensure compliance with their human rights provisions.

Nevertheless, basic standards of human rights exist, and the principle that human rights is a legitimate subject for international discussion and action has become firmly entrenched. Canada has not hesitated to use its voice and where necessary its political and economic weight to try to redress serious human rights violations whenever they have occurred. Through the UN and Commonwealth it has sought to bring pressure to bear on South Africa to end apartheid. Both in multilateral forums and on bilateral occasions with the Soviet Union, it has denounced the grave violations of the most basic human rights in Afghanistan. Canada has raised its voice against repression of civil, religious and minority rights in the USSR and Eastern Europe. It has condemned the persecution of Baha'is in Iran. It has spoken out on human rights abuses in Latin America, Africa and Asia. Bilateral visits such as that of the Prime Minister to Korea, and of the Secretary of State for External Affairs to the Soviet Union, have been used to register human rights concerns directly at the most senior levels of leadership in those countries. Canada's ambassadors abroad from time to time are able to play a quiet but effective role in human rights protection.

Canada has sought to strengthen the still modest multilateral machinery which exists to protect human rights. It has served several terms as a member of the UN Commission on Human Rights where it has worked to improve the Commission's reporting, monitoring, investigative and protective mechanisms. Though not currently a member of the Commis-

sion it pursues human rights issues as an observer and as a full participant in the UN Economic and Social Council, and in UN General Assembly discussions. It will again seek election to the Commission at an early date.

The government will continue to take a constructive and active approach to addressing serious and persistent violations of human rights. It will use all possible bilateral and multilateral occasions to press other governments to abide by freely undertaken international obligations. High level visits, international meetings, bilateral representations and other methods will be used to register Canadian concerns about human rights and violations and to urge remedial action.

Non-governmental organizations have assumed an increasingly important role in promoting human rights abroad. Partly as a reflection of this development, the government has intensified the consultative process on human rights issues with Canadian non-governmental organizations. Consultation is now formalized on an annual basis prior to the annual meeting of the United Nations Commission on Human Rights. Individual non-governmental organizations have been encouraged to make and sustain direct contacts with relevant geographical and functional divisions within the Department of External Affairs, CIDA and other departments.

This is not to suggest that the role of government and private citizens on human rights will or should merge. The government must ultimately take responsibility for deciding Canadian policy and for speaking for all Canadians at meetings with a governmental character. Private groups, for their part, will wish not to be seen as part of the machinery of government.

Nonetheless, there is scope for closer dialogue and cooperation between the government and its citizens on such a crucial issue as human rights. The government particularly welcomes the opportunities which the new House of Commons Standing Committee on Human Rights will provide in this respect. When there is greater clarity concerning the interests and activities of this Committee, the government will be in a better position to consider the Special Joint Committee's recommendation that a Human Rights Advisory Commission be established.

Development of Human Rights

Canadians have helped develop international human rights instruments, from the Universal Declaration of Human Rights to the provisions of the Final Act of the Conference of Security and Cooperation in Europe. Canada has ratified all of the major international human rights instruments of the United Nations, and most of the important instruments of the ILO and UNESCO. These provisions cover the full range of obligations, from civil and political rights to economic, social and cultural rights. Both federal and provincial governments share the responsibility for ensuring that Canadian laws and practices are consistent with international obligations.

Canada will continue to work through the United Nations, the Commonwealth, the Vienna Follow-Up Meeting of the Conference on Security and Cooperation in Europe and other forums, in order to enhance standards. As suggested by the Special Joint Committee, the government is also prepared to collaborate actively with developing countries as they seek to evolve their own democratic institutions and mechanisms for human rights promotion. For this reason, it favours the creation of an institute for promoting human rights and democratic development, as recommended in the report of the Special Joint Committee, and has already begun to study how this should best be done.

Human Rights and Development Assistance

A balanced approach to human rights issues and development attempts to ensure that repressive régimes will not be rewarded or legitimized through Canadian assistance policies. But it must also ensure that the victims of human rights violations – often the poorest members of society – are not subjected to a double jeopardy by being deprived of needed outside help as well as of their rights. This policy is grounded in the government's conviction that fostering economic and social development is a long-term process conducive to the fuller enjoyment of a broad range of rights.

The government will, therefore, continue to proceed positively but carefully in harmonizing its development assistance and other human rights goals. Where human rights violations have become so massive and persistent that the delivery of effective development assistance becomes impossible, Canadian aid has been, and will be, suspended. In other less serious situations, aid is sometimes most effectively delivered through non-governmental agencies or through multilateral channels. In still others, where human rights violations do not prevent the successful mounting of development projects for the benefit of those in need of assistance, the government has continued to give bilateral aid and will do so in the future. Where countries have improved their human rights performance or where changed circumstances warrant encouragement, the government has sought to increase the level of development assistance flowing to them.

Canada-United States Relations

The government is committed to fostering close and cooperative relations with the United States that meet Canadian interests. Its approach is at once positive and realistic. It aims to maximize the benefits of interdependence and at the same time to retain all the means necessary for vigorous Canadian nation-building. The approach is thus grounded in tradition and directed to the future.

Canada and the United States have both reaped enormous rewards from their partnership. While evolving separately and dynamically into distinct societies, the two North American neighbours have long recognized the advantages of working together where their interests coincide. The result has been a web of interdependence that is the most complex, yet most mutually beneficial, bilateral relationship in the world.

This is not to say that the relationship is problem-free. Interdependence on this scale cannot be so. Even the closest of neighbours remain individuals who live their own lives and want to control their own futures. The Special Joint Committee rightly stressed that difficulties are bound to arise in these circumstances. These problems properly attract public debate. It is important, however, that they not distract attention away from the fact that the bulk of the relationship continues to function smoothly and effectively.

Managing relations with the United States has always involved two interrelated activities: shorter-term problem-solving, as in the softwood lumber case, and cooperative efforts, as in the space station; and, secondly, the construction of frameworks for longer term management, as with the Auto Pact, NORAD, the International Joint Commission and the current trade negotiations. Other important frameworks for handling key aspects of relations between the two countries are multilateral, including the GATT, NATO and the OECD.

Much of the relationship takes place outside the day-to-day purview of the executive branches of the two governments, particularly in the economic sphere. Often diplomacy only comes into play as a result of the activities of the two private sectors, for example when power utilities in the American Midwest cause acid rain to fall in Canada or when the export of certain Canadian products to the United States arouses the concern of U.S. industries.

Problem-solving requires goodwill on both sides. The very scope of the relationship is testimony to the amount of common interest and basic trust that exists between Canadians and Americans. Complicating the picture, however, is the asymmetry of the relationship. The United States is a superpower with global interests far more extensive and pivotal than those of this country. Effective management therefore requires not only appreciation by Canadians of the United States' international responsibilities but, equally, recognition by the United States that a strong and confident Canada is in its own vital long-term interest.

Strategy

The government's strategy over the past two years has been to seek to restore harmony to Canada-U.S.A. relations, and, over the longer term, to bring greater stability to the bilateral relationship. The first practical step in rebuilding relations was to

restore mutual confidence at the highest level and to strengthen the machinery of consultations. At present, the principal issues on the bilateral agenda are receiving the highest level of attention in the history of Canada-U.S.A. relations. In addition to the quarterly meetings between the Secretary of State for External Affairs and the Secretary of State, the Prime Minister and the President now have annual summit meetings to review the bilateral relationship. Other ministers involved with aspects of Canada-U.S.A. relations maintain close contact with their American counterparts. Senior Canadian and American officials charged with the day-to-day management of the relationship have more frequent contact than ever before. Efforts have also been made to have more frequent and focussed contacts between the two legislatures.

The government has also taken initiatives to improve the level of domestic coordination through much increased ministerial and senior official contacts with the provinces and the private sector. The First Ministers' Conferences, the Federal-Provincial Trade Ministers' Meetings, the International Trade Advisory Committee and the Sectoral Advisory Groups on International Trade have been effective vehicles for the coordination of policies respecting the United States.

In its conduct of relations with the United States, the government has concentrated on the following priority areas:

Trade

One of the government's major initiatives has been to open negotiations with the United States for a comprehensive trade agreement. The Special Joint Committee provided valuable advice in this regard. The initiative takes account of the critical importance of the bilateral trade relationship to Canada's current and future economic development. It seeks to take advantage of the tremendous opportunities inherent in the further liberalization of the largest bilateral trading relationship in the world. A bilateral agreement enhancing trade would lead to significant increases in employment and investment in both countries. In turn, it would lead to increased Canadian and American competitiveness in world markets.

The initiative also takes account of the dangers posed by increased protectionism. The recent past has amply demonstrated the need to bring greater stability to the Canada-U.S.A. trading relationship, which is as interdependent as it is large. Actions directed at third parties as often as not have bilateral repercussions, while actions directed at each other's exports have a ripple effect throughout the trading relationship and even into other areas. As long as American competitiveness in some sectors continues to decline and major imbalances in the international trade and payments system persist, the Canada-U.S.A. trading relationship will be especially vulnerable to protectionist pressures. Nor is there any guarantee that these pressures, even if they soon subside, will not reappear as strongly in the future. A bilateral trade agreement offers the best solution. It would provide a more secure framework within which the two countries could manage their trading relationship to mutual advantage in the highly competitive trading world of the 1990s.

The bilateral negotiations with the United States are being pursued in tandem with the new round of multilateral trade negotiations (MTN). The two processes are mutually reinforcing. While the MTN should lead to further trade liberalization with most of our trading partners, including the United States, the bilateral negotiations hold out the possibility of eliminating trade barriers between the two countries more quickly and effectively. While the MTN should also improve trade rules in general, these may not provide as complete a defence against protectionism as would a bilateral treaty.

The government will in any event continue to resist vigorously U.S. trade protectionist actions. Recently there have been many of these, ranging from customs user fees to softwood lumber. At the same time the government has made clear that there will be no bilateral agreement unless it is as good for Canada as it is for the United States. It must, therefore, provide substantial relief from American contingency protection measures. Above all, it must leave intact every means necessary for Canada to continue to shape its own destiny.

Defence

The government has paid special attention to the evolving defence relationship with the United States. The two governments have renewed the NORAD Agreement and have agreed to replace the outdated Distant Early Warning Line with a state-of-the-art North Warning System. More generally, the government is modernizing Canada's capacity to defend North America. In part this is the result of the major steps being taken to re-equip the armed forces. Canada has also substantially increased its contribution to NATO forces in Western Europe, which remains a vital forward line for North American defence. In cooperation with the United States, Canada has pursued an active program aimed at the joint defence of the continent.

The Special Joint Committee played an especially helpful role in its examination of the Strategic Defence Initiative (SDI). While deciding not to proceed with direct government-to-government involvement in SDI research, Canada has agreed to permit the private sector to participate and, given Soviet efforts in this area, has recognized the prudence of research by the U.S.A.

Environment, Fisheries and the Arctic

In bilateral environmental relations, the issues of the Garrison Diversion Project and a possible U.S. nuclear waste repository near the Canadian border have been laid to rest. However, the pre-eminent environmental issue, indeed for many Canadians the most important test of the United States government's approach to relations with Canada, is acid rain. In 1985 Prime Minister Mulroney and President Reagan appointed Special Envoys to examine the issue and make recommendations. The two leaders have since endorsed the Envoys' report, thereby breaking a five-year impasse on this issue. Much now depends on the amount of effort and funds the United States government in fact devotes to following up the recommendations in the report. Canada for its part has adopted, in cooperation with the provinces, an intensive program to reduce sulphur dioxide emissions by 50% by 1994.

The issue of sovereignty over waters of the Arctic archipelago has again become prominent in Canada-U.S.A. relations. The voyage of the U.S. icebreaker *Polar Sea* through these waters in 1985 provoked deep concern on the part of Canadians. The government responded by taking a number of measures, including the establishment of baselines around the perimeter of the archipelago. At the same time, Canada initiated talks with the United States on cooperation in Arctic waters that would be consistent with Canadian sovereignty.

Important agreements have been achieved in Canada-U.S.A. fisheries relations. The Pacific Salmon Treaty was signed on January 28, 1985 and came into force on March 18, 1985. In October 1984 the Chamber of the International Court of Justice delivered its judgment fixing the single maritime boundary in the Gulf of Maine, thereby laying the basis for future fisheries cooperation in this area.

Global Political and Economic Issues

Canada and the United States regularly consult on global political and economic issues. The two countries frequently review East-West relations, including arms control and disarmament. They worked closely together in the launching of the new GATT round of multilateral trade negotiations. At the UN, NATO, the Economic Summits, the Quadrilateral Trade Talks and other multilateral forums, the two countries often have occasion to consult on the most pressing international issues of the day.

The government has sought to exercise a positive influence on United States global and regional policies. As the Special Joint Committee has recommended, Canada has carefully chosen the means of expressing differences where these exist. The corollary to this is that Canada has sought and will continue to seek to build on the many areas where we do agree and can work together. In pursuit of a policy of constructive internationalism, Canada's myriad bilateral and multilateral links with the United States are an unparalleled asset.

Conclusion

In future, the government will continue to concentrate on four areas in the conduct of relations with the United States. It will defend Canadian interests threatened by United States trade protectionist measures, while continuing negotiations towards a bilateral trade agreement that would progressively dismantle remaining tariff and non-tariff barriers. The government will seek resolute American action on environmental matters, in particular to reduce acid rain. The government will continue to ensure that Canada makes its full contribution to the common defence in North America and other parts of the North Atlantic Treaty area. Finally, the government will seek to maintain a high level of consultations with Washington on global economic, political and security issues, in particular on East-West relations and arms control. These consultations will be an important element in pursuing an approach of constructive internationalism.

A Northern Foreign Policy

Canada is an Arctic nation. Canada's Arctic lands are second in size only to those of the Soviet Union, and our Arctic coastline is the world's longest. Until recent decades, the North seemed to offer few implications for Canada's foreign policy. But the situation began to change as developments in military technology invested the Arctic with growing strategic significance for the superpowers, and later as prospects emerged for large-scale northern resource exploitation and as cooperation among residents of circumpolar nations increased.

The voyage of the U.S. Coast Guard icebreaker *Polar Sea* in the summer of 1985 dramatically underlined the deep concerns of Canadians for Arctic sovereignty. In his statement to the House of Commons on September 10, 1985, the Secretary of State for External Affairs affirmed that Canadian sovereignty extended to all the waters of the Arctic archipelago. He announced regulations establishing baselines around the perimeter of the archipelago. He also stated that Canada was withdrawing its reservation barring the International Court of Justice from hearing disputes that might arise concerning the jurisdiction exercised by Canada for the prevention of pollution in Arctic waters, and that talks would be initiated with the U.S.A. regarding cooperation in Arctic waters. In addition, an Arctic Class 8 icebreaker would be constructed, which in combination with other actions taken would give Canada a substantially increased capacity to exercise effective control over these waters.

These recent commitments by the government, and their implementation, must now be set into a broad policy context. A comprehensive northern foreign policy will have four dominant themes:

— Affirming Canadian sovereignty;

— Modernizing Canada's northern defences;

— Preparing for commercial use of the Northwest Passage; and

— Promoting enhanced circumpolar cooperation.

These themes are interrelated, and indeed provide essential balance and support for one another. Taken together, they provide the basis for an integrated and comprehensive northern foreign policy.

Sovereignty

The action plan announced by the Secretary of State for External Affairs in September 1985 is being implemented as a major government commitment. Talks with the United States are under way regarding Arctic cooperation on the basis of full respect for Canadian sovereignty. Ministers are intensively examining design and construction options for the Arctic Class 8 icebreaker. A set of additional, sovereignty-enhancing Arctic measures is being developed. The Canadian Laws Offshore Application Act has been introduced in Parliament.

The Inuit, who have occupied and made use of Arctic ice and land since time immemorial, have a key role to play in the affirmation of Canada's northern presence. Full account must be taken of their interests in the shaping of a northern foreign policy. The government reaffirms its commitment to the settlement of northern land claims and to regional development policies that directly benefit the inhabitants of the Canadian North.

Defence

The changing nature of military activity in the Arctic and the re-emergence of that region's strategic importance make it vital for Canada to acquire the "eyes and ears" that will permit us effectively to monitor northern aerospace, land, surface and subsurface waters for military activity.

Following the September 1985 statement, there has been an increase in Canadian airborne patrols as well as naval activity in the eastern Arctic. Of broader significance for the defence of the entire North American continent were the decisions to modernize our radar capability in the Arctic in cooperation with the U.S.A., through the installation of the new North Warning System, the upgrading of selected airfields in the North to support fighter aircraft operations, and renewal of the NORAD agreement for a further five years. Options for acquiring submarines capable of under-ice operations to replace Canada's aging *Oberon* class vessels are now also among those being explored. The land forces and Canadian Rangers continue to provide a surface presence in the region. In future defence planning, choices bearing on the defence of Canada's Arctic will be considered with due regard to the growing strategic importance of the Arctic region.

The strategic military importance of the Arctic makes it extremely unlikely that the Arctic as a whole can soon be singled out for demilitarization. The U.S.S.R. maintains the single largest concentration of naval and naval air forces in the world as well as missile forces in the Kola peninsula, in the Soviet Western Arctic. The government will, however, strive to limit excessive militarization of the Arctic in the context of our wider arms control and disarmament effort, in the interest of strategic stability. In this connection, the government will also seek out new ways of building trust in the circumpolar North.

Preparing for Commercial Use of the Northwest Passage

The policy of the government is to encourage international shipping through the Northwest Passage as a key element in longer-term Arctic economic development. Pollution prevention and other measures to maintain and regulate ship movement are intended to facilitate, not impede, navigation. Opening the Northwest Passage as a waterway subject to Canadian laws gives clear expression to Canadian sovereignty. It underlines our ability to protect the natural environment and Arctic marine wildlife, and our responsibility to safeguard the interests of Canadian Inuit.

Arctic marine development depends on long-term vision and planning, particularly in view of the lengthy lead times involved in developing the necessary infrastructure and operational capabilities. Recognition that Canada must be prepared was a factor in the government's decision to acquire the Arctic 8 icebreaker, and to develop further capabilities which will add to the country's ability to occupy and control its Arctic marine spaces. Today, these actions to reinforce national preparedness manifest the government's resolve to exercise full sovereignty over the waters of the Arctic archipelago. By the end of the decade, they will also have taken us closer to our goal of being able to manage the Passage as a safe and open Canadian waterway.

Circumpolar Cooperation

Canada cooperates closely with the U.S.A. in defence and a vast range of other Arctic-related areas. The government has also made a particular effort to develop cooperative arrangements with the U.S.S.R. in appropriate sectors. The specific goal is to exchange useful

information on Arctic-related sciences; the more general goal is to help lessen East-West tensions. The 1984 Canada-U.S.S.R. protocol on bilateral cooperation in Arctic sciences was the first such agreement.

With other circumpolar states Canada has moved steadily to increase cooperation and exchanges. Further strengthening of relations with these states will be pursued as resources permit. Canada is now prepared to nominate an honorary consul to serve in Nuuk, the seat of Greenland's home-rule government. The government is considering a number of initiatives to strengthen cooperation with the Nordic countries, including high-level delegations or symposia.

The Inuit also have an important part to play in circumpolar relations. Alaskan, Canadian and Greenlandic Inuit are linked in the Inuit Circumpolar Conference (ICC), which provides for cooperation among the North American Inuit and possibly, one day, their counterparts in the Soviet Union. Canada continues to provide support to the ICC.

Conclusions

The Arctic is changing, and Canadian foreign policy is, of necessity, changing with it. The magnitude and diversity of the Arctic challenges we face demand a national commitment to an integrated northern foreign policy. The areas outlined above provide the basis for such a policy. It will unequivocally affirm our Arctic sovereignty, and enhance our Northern defences and marine transportation capabilities. It will encourage the kind of circumpolar environment in which the potential for fruitful exchange is enlarged to the benefit of Northerners and all Canadians.

PART II

Detailed response to the recommendations contained in the Report of the Special Joint Committee on Canada's International Relations

N.B.: The page number appearing after each conclusion/ recommendation indicates where it can be found in the Special Joint Committee's Report.

Conclusion/Recommendation

1. Canada has considerable capabilities enabling it to sustain a substantial involvement in international affairs and shoulder a considerable degree of responsibility for finding solutions to many international problems. (page 30)

Response

Canada will continue to find it both essential and possible to pursue policies of constructive internationalism by virtue of its political and diplomatic experience, affiliations, economic and technical achievements, and demonstrable interests.

Conclusion/Recommendation

2. In most international pursuits, Canada can maximize its impact and make the best use of its resources by working in concert with other countries. Canada is, however, strong enough to act on its own in some instances and to exercise leadership in the formation of coalitions. Because the country's means are limited, the government must assess Canada's capacity to make an effective contribution in each situation and concentrate its efforts on situations where it can be most helpful – instead of dissipating its resources by spreading them too thin in areas where it cannot expect to be as useful. (page 30)

Response

The government recognizes that our international goals may be achieved by means of concerted action, unilateral action, or the exercise of leadership and coalition-building. Given the increasing complexity of the international scene, coalitions of countries, both within and outside multilateral institutions, are becoming more important. Canada seeks to harmonize its policies towards particular countries with its policies in international institutions; ideally these policies should be mutually reinforcing.

Conclusion/Recommendation

3. The countries of the Pacific region and Southeast Asia have evolved rapidly over the last two decades, and they represent, after the United States, Canada's fastest growing export market. Canada's interests in expanding trade justify increased emphasis on trade promotion in this market. When it comes to security considerations, however, Canada's military resources are insufficient to consider a direct contribution to maintaining security in that region. Europe, by contrast, remains the main focus of East-West confrontation, and Canada continues to make a significant military contribution in Central Europe. While trade remains a substantial market for a variety of Canadian exports, the Third World, Africa in particular, is the focus for Canada's development assistance activities, but compared to the industrialized countries, it provides as yet a small outlet for Canadian trade. South Africa used to be an important outlet for Canadian goods but is now a focus for the goal of social justice. The Middle East for a number of years offered exceptional opportunities to those who, unlike Canada, were well placed to export, as well as representing an area of tension and often of conflict, with Canada's contribution to regional security being mainly to provide peacekeeping forces. (page 36)

Response

The government agrees that our regional strategies have to be pragmatic and responsive. Canada must avoid an overly diffuse approach that would make it difficult to take into account regional priorities. Canada seeks to ensure that the growing demands on its shrinking diplomatic resources are met effectively through a more discriminating application of those resources in favour of national interests of the highest priority and in areas where Canada can have the greatest expectation of exercising a constructive influence.

Conclusion/Recommendation

4. We recommend that the Department of External Affairs consider adopting the concept of regional resource and service centres to serve diplomatic posts within specific geographic areas. (page 37)

Response

The government has already implemented a regional approach to representation in Africa, where the growth of the aid program, the necessity of a more visible political profile as well as the commercial potential have led to the opening of Bureaux d'ambassade which draw on support from adjacent posts. The current need for cost savings may lead the government to pursue this concept further, where it is feasible. However, study has shown that there are limitations to the practicability of the concept, especially in relation to regionalization of logistic support and political and commercial representation which should be on site to be effective.

Conclusion/Recommendation

5. We propose that the government, particularly through the Cabinet Committee on External Affairs, and Parliament, through the House of Commons Standing Committee on External Affairs and International Trade, keep the country planning process under regular review. We think it is particularly important that the views and cooperation of provincial governments and the business, NGO and academic communities be solicited in the formulation and review of strategic objectives. (page 37)

Response

The government welcomes strengthened dialogue with Parliament and the public. The Department of External Affairs is prepared, and would find it useful, to make an annual presentation to and receive the views of the Standing Committee on External Affairs and International Trade on its strategic objectives and regional and functional priorities. A more intensive involvement by the Standing Committee might become counterproductive as there is a limit to the extent to which Members of Parliament would find it useful to involve themselves in the detail of what is already a complicated process. The government consults actively with provincial governments, business and non-governmental groups and academics on trade and on other policy issues. The government would welcome specific suggestions from the Standing Committee as to other means to review priorities and to strengthen consultations with these groups.

Conclusion/Recommendation

6. We recommend that Canada support the work of the High Level Group of Experts that has been established by the United Nations Secretary General to study the financial problems of the United Nations. In the longer term, in concert with other middle powers, Canada should explore the possibility of a new financial arrangement for the United Nations whereby no single nation would contribute more than an amount set so as to ensure that the organization is not unduly dependent on any one member. (page 42)

Response

Canada is among those nations which have paid their dues and are seeking means of resolving the financial crisis of the United Nations. At the 40th General Assembly in April 1986, it circulated a proposal for financial reform. Canada agrees in principle with the report which the High Level Group of Experts presented on August 15, 1986 as a first step in resolving the crisis. In conjunction with other members, Canada intends to take an active part in developing a new financial arrangement for contributors.

Conclusion/Recommendation

7. We recommend that Canada seek international agreement on an appropriate agency or committee to help streamline operations within the multilateral development system as a whole. We support all efforts to reduce the duplication and over- centralization that exist within the United Nations system. The United Nations should be willing to explore possibilities for new kinds of institutions and jettison those that have outlived their usefulness. (page 42)

Response

The financial crisis and reform of the United Nations was the main theme of the speech made by the Secretary of State for External Affairs to the General Assembly in September, 1986. Canada is supporting efforts at several levels to reform the United Nations and its specialized agencies, with a particular stress on reducing duplication and effecting better budgetary controls. The government does not believe, however, that adding yet another layer in the form of a new agency or committee to streamline the operations of multilateral institutions would be productive at the present time.

Conclusion/Recommendation

8. We believe the government should press for early completion of the work of the Preparatory Commission for the Law of the Sea, so as to end the uncertainty surrounding the deep sea bed régime. Then, the government should begin a detailed analysis of the

costs and benefits of the Law of the Sea Treaty. Although it has not yet come into force, the Treaty has already brought Canada significant benefit, and the committee believes Canada should ratify it. (page 43)

Response

Canada derives substantial benefit from the provisions of the Convention, and participates actively in the work of the Preparatory Commission in order to promote the development of a deep sea-bed mining régime that encourages universal acceptance of the Convention. When the Preparatory Commission completes its complex task, Canada will be in a position to determine whether to ratify the Convention.

Conclusion/Recommendation

9. The committee recommends that the government of Canada investigate the possibility of bringing the United Nations Environment Program (UNEP) into the mainstream of regularly funded UN specialized agencies and, in general, do everything possible to enhance the effectiveness of UNEP. The government should also continue to take a lead internationally in arousing concern about deterioration in the environment and cooperate with other like-minded states in pressing for preventive and remedial action. (page 44)

Response

Canada is a strong supporter of effective world environmental action and is particularly concerned about the effects of soil erosion, deforestation and desertification on people in the Third World. While the proposal for folding the United Nations Environment Program into the United Nations will be investigated with UNEP members and UN officials, such a course of action could result in reduced funding for UNEP given the current financial difficulties of the UN. In the meantime, Canada's efforts to improve the effectiveness of UNEP are focused on better coordination in this field. The Minister for External Relations is emphasizing environmental aspects of CIDA's aid programs through actions such as reforestation projects and environmental impact assessments of major projects.

Conclusion/Recommendation

10. We consider that the Canadian government has an obligation to press for international agreement, preferably through the International Atomic Energy Agency, on safety measures relating to nuclear power. These should include a comprehensive review of safety standards for civilian atomic energy plants, development of an international inspection system, elaboration of radioactive waste disposal methods, and an international agreement covering prompt warnings about nuclear accidents and the provision of immediate assistance. (page 44)

Response

Canada is active internationally in the promotion of the safe operation of nuclear reactors, primarily through the International Atomic Energy Agency (IAEA) and the Nuclear Energy Agency (NEA). Two international conventions on early warning and mutual assistance in case of nuclear accident were signed by Canada and fifty other states on September 26, 1986 after their adoption by a Special Session of the IAEA. At the behest of member states, including Canada, the IAEA has embarked on a long-term programme to expand its nuclear safety activities. The establishment of an international inspection force is not considered practicable at this time given the training in diverse reactors which would be required of inspectors and the short time available for inspections.

Conclusion/Recommendation

11. We recommend that Canada put forward candidates for positions on the International Court of Justice and other major international law-making institutions such as the International Law Commission and the UN Commission on International Trade Law. We also believe that Canada should encourage states to accept the jurisdiction of the International Court of Justice, with minimal or no reservations in adopting the optional clause. (page 45)

Response

Canada intends to advance suitable candidates for positions on the major legal international institutions in consultation with other like-minded countries. The government will encourage states to accept the compulsory jurisdiction of the International Court of Justice with no or minimal reservations.

Conclusion/Recommendation

12. Canada should promote, by its own statements and policies, the general concept of the peaceful settlement of disputes. This demands a willingness to use its mediation skills and to promote the active intervention of other third parties including institutions such as the United Nations and the Commonwealth, at the earliest possible juncture in a given dispute. We should encourage a wider and earlier use of fact finding and observation on a regular basis by the United Nations Secretary General and his nominees. (page 45)

Response

Canada promotes by its actions, statements, and policies the peaceful settlement of disputes. Canada supports various techniques depending on the circumstances including bilateral and multilateral negotiation, good offices, fact finding, arbitration, and judicial proceedings. Canada is active in moderating regional conflicts and participating in peacekeeping operations around the world, which it believes ideally should be brought under the aegis of the United Nations whenever possible.

Conclusion/Recommendation

13. We believe that a priority for the government in security policy should be to elaborate a Canadian perspective on strategic, arms control and disarmament issues. In the first place, this means recruiting and developing the kind of analytical expertise on which a more active Canadian role in this field must be based. The committee is encouraged by the recent establishment of the Canadian Institute for International Peace and Security and by the growth of other university and non-university research centres. They can be expected to raise the level of expertise in this field. Second, the government must formulate its own judgements on the central questions of strategy and arms control. Third, with this background the government could be more effective in pressing its views with other governments and in international fora. Finally, the government should engage the public in a continuing dialogue on security policy, beginning by making public its own views together with the arguments behind them. (page 48)

Response

On strategic, arms control and disarmament issues the government continues to attach high priority to the elaboration of a Canadian perspective that is both distinct and practical. Canada is one of only a few countries which have been active in all multilateral forums where those issues are discussed. In recognition of the need for increased expertise to underpin this level of activity, the government has devoted considerable resources to the Canadian Institute for International Peace and Security; provided financial support for the Canadian Centre for Arms Control and Disarmament and for a Disarmament Fund to encourage private initiatives; supported university and other research centres; devoted considerable analytical resources to arms control and disarmament within the Department of External Affairs and National Defence; and provided a significant level of funding to national research and development of verification techniques, including the upgrading of the seismic array in Yellowknife as a Canadian contribution to monitoring a comprehensive test ban.

The government will continue to formulate its own judgements in this area. On October 31, 1985 the Prime Minister enunciated the components and objectives of Canadian policy on arms control and disarmament. The Secretary of State for External Affairs has been in the forefront of consultations and negotiations both within the Alliance and in other forums, and has made numerous statements on strategic, arms control and disarmament issues including treaty compliance (SALT II and ABM) and the Strategic Defence Initiative. Canada was instrumental in having the United Nations General Assembly pass a resolution on verification during its last session. In October 1986, Canada hosted a major conference on the seismic verification of a Test Ban. The Canadian delegation played an energetic and constructive role in bringing the recent 35-nation Stockholm Conference to a successful conclusion.

The government is committed to engaging the public in a continuing dialogue on security policy. It is seeking to enhance its contact with the public, particularly through the Consultative Group on Disarmament, through the public consultations of the Ambassador for Disarmament and through the recently revised and more widely circulated Disarmament Bulletin.

Defence Policy

Conclusion/Recommendation

14. In our opinion, the government must confront the commitment-capability gap. We, therefore, propose an immediate study of long-term defence requirements designed specifically to ascertain how much additional expenditure would be necessary to complete the task of re-equipping the armed forces over the next 10 years. If this level of spending is not considered attainable, then the government should attempt, in consultation with its allies, to renegotiate or restructure some of Canada's defence commitments so as to close the gap between commitments and capabilities and ensure that Canada's armed forces can carry out properly the roles they are assigned. (page 50)

Response

The government shares the concern of the committee about bringing commitments and capabilities into line. The ongoing examination of defence roles includes the costs and consequences of carrying out commitments. The government is examining the issue of our defence capabilities and their resource implications in the light of our security interests and alliance obligations.

Arms Control and Disarmament

Conclusion/Recommendation

15. We believe that it is necessary to enhance strategic stability by pursuing arms control and that the best path forward is one that includes mutual agreements, balanced and deep reductions, and adequate means of verification. (page 51)

Response

The government welcomes the committee's endorsement of the government's vigorous pursuit of this policy in the various arms control negotiations. Through the work of the Verification Research Unit the government will be advancing practical suggestions for verification procedures.

Conclusion/Recommendation

16. We recommend that Canada intensify its efforts, multilaterally within NATO, the United Nations and in disarmament forums and bilaterally with the United States, the Soviet Union and other countries, to win acceptance for a comprehensive set of arms control measures. These measures, which have been enunciated by the government, are as follows:

Response

The government welcomes the committee's support for its six arms control and disarmament objectives and intends to pursue them energetically through all appropriate diplomatic channels.

Conclusion/Recommendation

16a. A mutually agreed and verifiable radical reduction of nuclear forces and associated measures to enhance strategic stability. The latter should include, in particular, reaffirmation of the Anti-Ballistic Missile Treaty, interpreted strictly as prohibiting all but basic research on defensive systems.

Response

The government believes that the first priority of the international community should be to bring about a mutually agreed and verifiable radical reduction in nuclear forces of the superpowers. The government will continue to press both the United States and the Soviet Union to maintain the Anti-Ballistic Missile Treaty until an updated treaty is in place.

Conclusion/Recommendation

16b. The maintenance and strengthening of the nuclear non-proliferation régime.

Response

The government welcomes the committee's support for the importance Canada attaches to the maintenance and strengthening of the non-proliferation régime. The emergence of new nuclear suppliers and new technologies has increased the urgency of finding a means of curtailing proliferation. At both the political and technical levels, Canada has sought to prevent the spread of nuclear weapons from one country to another – "horizontal proliferation" – while seeking equally to curtail the accumulation of more, and more advanced, weapons in the hands of the nuclear powers – "vertical proliferation".

Conclusion/Recommendation

16c. The negotiation of a global ban on chemical weapons.

Response

Canada has played an active part in all international efforts to ban chemical weapons and will continue to do so, notably in the Geneva Conference on Disarmament.

Conclusion/Recommendation

16d. The achievement of a comprehensive test ban treaty that will be mutually verifiable.

Response

The negotiation of an adequately verifiable Comprehensive Test Ban Treaty remains a fundamental Canadian policy objective. In the meantime, Canada is presenting proposals in various bodies designed to lead to such a treaty and is developing the necessary techniques of verification.

Conclusion/Recommendation

16e. The prevention of an arms race in outer space.

Response

Canada is making substantive contributions to the discussion on this subject at the Conference on Disarmament. Canada's Verification Research Unit has commissioned research on space-based verification as a basis for further Canadian proposals.

Conclusion/Recommendation

16f. Agreement on confidence-building measures sufficient to permit the reduction of conventional military forces in Europe and elsewhere. (page 52)

Response

The government is actively engaged in the field of conventional forces reductions. It has participated in all sessions of the Mutual and Balanced Forces Reduction talks in Vienna since these were launched in 1973 and made several proposals to achieve progress in these negotiations. Canada has been an active participant in the Stockholm Conference on confidence- and security- building measures and hailed its successful conclusion. In the government's view, Stockholm represents a significant accomplishment in the field of arms control which will impart an unprecedented openness to the conduct of military affairs in Europe. The Stockholm Conference measures and their early implementation will give a powerful impetus to the work of the Vienna Follow-Up Meeting of the Conference on Security and Cooperation in Europe and the NATO High Level Task Force in pursuing conventional arms control in Europe.

Conclusion/Recommendation

17. We are attracted by proposals for an international system to register exports and imports of weapons and munitions as one means of controlling the expanded trade in conventional weapons and we believe that Canada should seek international support for this concept. (page 52)

Response

The usefulness of an arms export and import register is questioned by many committed to limiting the massive and wasteful world trade in conventional weapons. Extensive knowledge already exists about the international arms trade. For example, the Stockholm International Peace Research Institute publishes an annual comprehensive assessment of the conventional arms trade drawing on many public sources. Its latest report covers the commerce of the major arms exporting countries, accounting for $11,584,000,000 of the world trade in conventional arms. Moreover, there is little evidence that transparency inhibits either weapons exporters or importers; on the contrary, governments for various reasons often make known information regarding sales and purchases of arms. Given its dimension and implications, the government keeps the global arms trade under constant scrutiny, and in light of the committee's recommendation, will invite the Canadian Institute for International Peace and Security to ensure that the known facts are brought to the attention of Canadians and to carry out further study of the concept of an arms register.

Conclusion/Recommendation

18. We urge the government to make every effort to encourage the superpowers to engage in productive negotiations on the limitation and reduction of nuclear weapons. (page 52)

Response

There have been, and will continue to be, high level interventions with both countries on this issue.

Conclusion/Recommendation

19. Decisions about defence policy, including the military decisions in which Canada participates as a NATO member, should not be taken without due regard to their consequences for arms control. Arms control and disarmament policy, on the one hand, and defence policy on the other, should move in tandem. (page 53)

Response

The government's ongoing examination of defence policy is taking full account of its policy on arms control and disarmament. Both are essential components of Canadian security policy and neither can be pursued without taking into account the other.

Conclusion/Recommendation

20. We have concluded that the government's capacity for formulating policy on arms control and disarmament needs improvement. We are not in a position to specify the manner in which this capacity could be improved, but one essential requirement would be a new policy development mechanism designed to reconcile the views received from the Departments of External Affairs and National Defence. We also believe that foreign policy is conducted in a more coordinated and energetic manner if it is exposed regularly to public examination. For this reason, the new mechanism should be directed to report periodically to Parliament. (page 53)

Response

While policy on these issues is ultimately coordinated in the Cabinet Committee on Foreign and Defence Policy, the government recognizes the need for close dialogue with Parliament. Henceforth, should Parliamentarians so desire, External Affairs and National Defence could make periodic joint presentations to joint meetings of the Standing Committee on External Affairs and International Trade and the Standing Committee on National Defence. By this means and the use of existing mechanisms for interdepartmental liaison the objectives of the committee's recommendation would be met. Provision is already made for public participation in policy development in these areas, among other ways through the work of the Ambassador for Disarmament and the Consultative Group on Disarmament and Arms Control, and in the availability of ministers in Parliament. In the last analysis it is the responsibility of ministers to ensure the proper consideration of national security policy and defend that policy in Parliament.

Conclusion/Recommendation

21. We endorse the principle of bilateral exchanges on a wide variety of subjects with the Soviet Union and recommend that provision be made in forward expenditure planning for an increase in such exchanges. (page 55)

Response

The government has now agreed to renew exchanges with the USSR under the General Agreement and provided funds to resume the programs. The recent visit by the Soviet Foreign Minister underlines the government's interest in this renewal.

Regional Conflicts

Conclusions/Recommendations

22. We affirm Canada's capacity to serve as a disinterested third party in regional conflicts. When Canada undertakes to be a mediator or go-between, it should carefully assess the sources of that conflict, the potential utility of mediation efforts, and the particular talents and leverage it might have to apply to the situation. (page 57)

23. Provided Canada's capacity is suited to the task and there is a reasonable chance of moving a dispute closer to resolution, we recommend that Canada stand ready to use its good offices, including mediation, fact-finding missions, and the careful commitment of peacekeeping forces, where appropriate and feasible to assist the parties to regional conflicts to resolve their differences and achieve peace. (page 57)

Response

Canada stands ready to use its good offices or peacekeeping expertise, where appropriate, in the resolution of regional conflicts. Recent examples are to be found in Canada's participation in the negotiations over Namibia, in its support for and advice to the Contadora Group, as well as its continuing peacekeeping efforts in Cyprus and the Middle East. The government will remain alert to possibilities to act constructively in this role, wherever they may arise in the world and whenever resources allow if Canadian interests would thus be served, and a Canadian presence would be acceptable.

Peacekeeping

Conclusion/Recommendation

24. The committee concludes that a continuing Canadian contribution to the United Nations peacekeeping force in Cyprus helps to prevent fighting on the island and maintains stability on NATO's southern flank. (page 59)

Response

The government agrees with the committee's recommendation that a continuing Canadian contribution helps to create an atmosphere in which differences can be resolved peacefully. This in turn contributes to stability in the Eastern Mediterranean.

Conclusion/Recommendation

25. We recommend that the government consider making significantly greater use of the reserve forces for peacekeeping service, either individually or experimentally in small units. (page 60)

Response

This recommendation has merit and will be considered in conjunction with reserve improvement plans currently being formulated.

Conclusion/Recommendation

26. The committee recommends that Canada continue to make its peacekeeping expertise available to the armed forces of other countries. The government should also continue to support training seminars on peacekeeping that are hosted at Canadian universities and should continue to assist the International Peace Academy which, among other services, has developed a Peacekeeper's Handbook that is used as a textbook by the Canadian armed forces. (page 60)

Response

Canada will continue to make its peacekeeping expertise available to the armed forces of other countries. Although recent budget constraints have limited Canada's participation in some seminars, it continues to support the annual International Peace Academy seminar at York University, assists in the production of IPA manuals and fosters the work of the United Nations Special Committee on Peacekeeping Operations.

Conclusion/Recommendation

27. In the committee's view, the best approach to invitations to become involved in peacekeeping operations is for Canada to apply its criteria on a case-by-case basis while maintaining its preference for operations under United Nations auspices. (page 61)

Response

The government agrees that requests for Canadian participation in peacekeeping should continue to be considered on a case-by-case basis, in light of the criteria established during more than thirty years of peacekeeping experience. Canada will continue to favour operations under United Nations auspices.

Terrorism

Conclusion/Recommendation

28. The committee's preferred approach to organizing international action on terrorism is to work through the United Nations and thereby engage the support of the entire world community. Canada could, for example, strive to get support for a UN Security Council resolution to deny countries harbouring terrorists the right to invoke their sovereignty to prevent international action. (page 64)

Response

The government fully supports the idea that organized international action against terrorism is required. The UN is sometimes the right place to organize such action, although its size and structure on other occasions make it ineffective for that purpose. The government intends to pursue with like-minded countries appropriate initiatives, such as the Canadian initiative on airport security, within a variety of multilateral institutions like the International Civil Aviation Organization and the International Maritime Organization, which have proven valuable in dealing with specific forms of international terrorism. On September 23, 1986 the government announced that CIDA would provide $10 million to developing countries wishing to improve their airport security.

Conclusion/Recommendation

29. The committee recommends increased stringency of control at Canadian entry and border points. (page 63)

Response

The government is in favour of stricter measures that would achieve increased stringency of control at entry points and is examining ways of applying them.

Conclusion/Recommendation

30. We recommend that Transport Canada set and rigorously enforce minimum standards for airport security. We recommend further that if, after a trial period, private security firms remain deficient, the government consider accepting direct responsibility for all aspects of airport security, to be carried out by Transport Canada or by the RCMP on contract to Transport Canada. (page 63)

Response

Canada has taken the lead in developing a new international standard for airport security that was adopted at the 26th Assembly of the International Civil Aviation Organization. In all its bilateral aviation agreements with 20 nations, clauses on aviation security have been included. In the last few months, a large number of additional security measures have been instituted at Canadian airports to the point where on August 1, 1986 the President of the ICAO stated in Vancouver that Canada has become a leader in airport security. If it is shown that deficiencies exist, the government would have to examine alternatives, Transport Canada is continuing its work on evaluating and improving mechanisms for inspection, certification, regulation and enforcement.

Conclusion/Recommendation

31. Conditions that have contributed to the growth of the Canadian economy since the Second World War are changing, and Canada must adapt if it is to maintain current levels of prosperity. Canada has already lost some ground in this respect. (page 65)

Response

The government sees the adaptation of the Canadian economy to modern international competitive conditions as one of the principal challenges facing the country. Meeting this challenge is a fundamental goal that underlies many aspects of its foreign and domestic policy. Recent international studies suggest some improvement in Canada's international competitive position; however, there is no room for complacency.

Conclusion/Recommendation

32. We believe that the government and its foreign trade officers should be well grounded in the areas where trade is growing rapidly, particularly the high technology and services sectors. (page 66)

Response

The government recognizes the need to direct its personnel resources to expanding export sectors, and will continue actively to recruit persons into the foreign service with backgrounds in natural sciences and engineering, including computing science, mathematics and the service industries. In addition, transfers from other government departments and the private sector are contributing to the build-up of a science, technology and service expertise within the Department of External Affairs.

Trade Liberalization

Conclusion/Recommendation

33. The committee recommends that the government make strenuous efforts to achieve orderly and balanced trade liberalization. (page 67)

Response

The government is highly active in promoting an open and liberal international trade system characterized by reciprocity of trade concessions between countries and by the orderly phasing in of domestic industry adjustment to changed conditions of international competition. The government will pursue these objectives at the new round of Multilateral Trade Negotiations as well as in its bilateral negotiations with the United States.

Conclusion/Recommendation

34. The committee believes it is important to begin a new round of Multilateral Trade Negotiations as expeditiously as possible. (page 68)

Response

The Canadian government played a leading role in the September 1986 decision to launch a new round of comprehensive Multilateral Trade Negotiations.

Conclusion/Recommendation

35. It is essential that any agreement between Canada and the United States be entirely consistent with the obligations of both countries to the GATT. To do this, the GATT should be notified of the terms of any agreement reached, and a GATT working party would be established to examine the consistency of that agreement with GATT obligations. (page 68)

Response

The government confirms that any bilateral trade agreement will be consistent with its obligations under the GATT.

Conclusion/Recommendation

36. We note that the successful completion of negotiations between Canada and the United States would address only a portion of the international trade issues facing Canada. (page 69)

Response

The government will continue its efforts at the multilateral and bilateral level to improve Canadian market opportunities in markets other than the USA.

Improving Competitiveness

Conclusion/Recommendation

37. We call upon the government to recognize the export potential of Canada's small- and medium-sized businesses and to take account of this potential in designing and implementing its export marketing strategies. (page 69)

Response

Small- and medium-sized businesses are primary areas of concentration for the government's trade promotion activities. Programs such as the Program for Export Market Development (PEMD) and the Promotional Project Program (PPP) reflect this priority. CIDA's growing industrial cooperation program and its project support facility provides assistance to small- and medium-sized firms in areas such as training, professional services and pro-

ject related equipment. Government departments such as Agriculture Canada and Fisheries and Oceans carry out a range of market-oriented development and technical assistance programs aimed at small- and medium-sized businesses in their sectors. The Department of External Affairs is enhancing its export awareness programs such as Marketplace (where trade commissioners return to Canada to brief companies on export opportunities) and Export Trade Month (involving seminars and workshops designed for new exporters).

Conclusion/Recommendation

38. We recognize that a number of features of the domestic environment hamper Canadian exporters and recommend that these be addressed in any future trade policy. (page 69)

Response

As approximately 30% of Canada's Gross Domestic Product is generated by exports of goods and services, the government is fully committed to macro-economic policies designed to create an environment within which the private sector can plan and invest with confidence, and remain internationally competitive. The government recognizes that strengthening the international competitiveness of Canadian industry requires that trade policy strategy and instruments reinforce and complement domestic policy instruments, including their fiscal, monetary, investment and regulatory dimensions.

Conclusion/Recommendation

39. We recommend that the government take whatever action is necessary to ensure that the purchase of patents and the marketing of patents abroad can be financed under the Small Business Loans Act or that the necessary changes are made in the Industrial and Regional Development Program. (page 71)

Response

The Department of Regional Industrial Expansion will continue to examine ways of encouraging a speedier adaptation of new technology to business enterprises. The Industrial and Regional Development Program can support the cost of purchasing a patent if that cost is capitalized and is part of an eligible establishment or expansion project in manufacturing and processing. The Department of External Affairs is prepared to provide assistance in the marketing of patents abroad. The promotion of technology transfers, as part of the creation of domestic policies which enhance Canadian competitiveness, is a high government priority.

Conclusion/Recommendation

40. The structure and attitudes of the Export Development Corporation are too often remote from those of small business, and this gap is difficult to bridge. To change the corporate culture of EDC to be more responsive to small business would require a significant change in outlook and operations at EDC, and there is no guarantee that it could be accomplished effectively. To develop more fully the export potential of small business, the government should consider establishing a small business export financing agency. The private sector financial institutions should also become more involved in small business export financing and should be closely associated with the new agency. (page 71)

Response

The government will examine this proposal on its merits and in consultation with representatives of small business exporters. The programs and policies of the Export Development Corporation have been of substantial and growing benefit to small- and medium-sized business in Canada over the recent period. In 1985, small- and medium-sized business in Canada together accounted for 80% of all firms using EDC insurance services and 47% of those using financing facilities. Better means for assisting small business will continue to be sought.

Export Development and Promotion

Conclusion/Recommendation

41. The committee believes the private sector should be encouraged to work with the government in disseminating information about foreign market opportunities. (page 74)

Response

The government cooperates closely with private sector organizations such as the Canadian Chamber of Commerce, the Canadian Exporters' Association, the Pacific Basin Economic Council and the Canadian Manufacturers Association, and contributes to information material which they distribute. The Department of External Affairs has established a Trade Communications Bureau to further this cooperation. Other government departments, including the Departments of Regional Industrial Expansion, Fisheries and Oceans, Communications and Agriculture Canada cooperate with the Department of External Affairs and CIDA in disseminating foreign market information through programs directed at their private sector contacts.

Conclusion/Recommendation

42. The committee recommends establishment of a trade opportunities hotline. (page 74)

Response

An effective means of distributing information and export sourcing is being developed with the WIN-Export computerized trade information system. The trade information centre, Info Export, with its toll free telephone lines receives in excess of 150 calls per day from companies seeking information. More generally, the Department of External Affairs welcomes information from Canadians travelling abroad on trade opportunities.

Conclusion/Recommendation

43. We agree, with witnesses who told us, that trade commissioners are needed most in countries where their assistance can help exporters overcome cultural and language differences. We, therefore, recommend that more trade commissioners be allocated to the Asia-Pacific region, if necessary by reducing the number allocated to Europe. (page 74)

Response

Under the Department of External Affairs' National Trade Strategy, more trade commissioners and support staff have been and are being assigned to the Asia-Pacific region; four additional trade offices have also been recently opened in the region in Shanghai, Bombay, Auckland and Osaka. As Europe continues to be the third largest market for Canada after the USA and the Asia-Pacific region, an appropriate representation of trade commissioners will be maintained at Canada's European missions to pursue important marketing opportunities there.

Conclusion/Recommendation

44. We believe the Program for Export Market Development should be maintained and that special efforts should be made to extend its coverage to the engineering, consulting, and service industry firms that now find it difficult to qualify for PEMD (Program for Export Market Development) assistance. (page 74)

Response

The Program for Export Market Development is a responsive program that has served the needs of the service sector well. One third of the amounts approved under the program have gone to the engineering, consulting and service industry. Government restraint has obliged reductions in the order of 33% in total PEMD funding. As decisions are made regarding the future development of this program in the light of the reports of the Nielsen Task Force and the Auditor General, the needs of this sector will be fully borne in mind.

Conclusion/Recommendation

45. We believe that if Canada wants to maintain and expand its share of export markets, the government must provide Canadian exporters with export financing programs that are competitive with those offered by other countries. (page 75)

Response

Intense competition for projects in developing countries has created a situation whereby in a number of markets concessional financing has become the norm. The Canadian policy of judiciously "matching" the terms extended by competitors has been developed to help Canadian exporters remain competitive in this specific situation, and is applied flexibly in the light of local conditions. It is not in Canada's interest to "buy" projects through concessional financing. In the Organization for Economic Cooperation and Development and elsewhere, the government has worked vigorously for improved international transparency and discipline in the granting of export credits.

Conclusion/Recommendation

46. One way to ease the foreign exchange problem of Third World countries would be to remove some of the barriers that restrict their exports to Canada. A second way is counter-

Response

Canada has gone further to remove barriers to developing country trade than have most other developed countries. About 60% of Canadian imports from developing countries enter duty free. Canadian quantitative restrictions affect only a few sensitive sectors which have experienced particular difficulty in Canada.

The practice of countertrade (of seeking to provide payment for imports by a matching shipment of exports) is sometimes utilized by countries short of foreign exchange. When the practice is imposed upon enterprises by government, it can distort multilateral trade flows and needlessly complicate trading transactions, often to the detriment of the importing country itself. As a general practice it is not, therefore, in the best interests of an international trade and payments system.

In response to growing countertrade pressures on Canadian exporters, the Trading House and Countertrade Division was established in the Department of External Affairs in December 1984 to assist exporters faced with countertrade demands. The Department has issued a Countertrade Primer, organized seminars and offered advice, information, and referral services to affected businesses. Canada will seek, together with other like-minded countries, in the forthcoming Multilateral Trade Negotiations and elsewhere, to achieve agreement on appropriate disciplines on the use of countertrade practices.

Conclusion/Recommendation

47. The committee recommends that the government continue to review concessional export financing to ensure that Canadian exporters are not operating at a competitive disadvantage because of the financing practices of other countries. (page 76)

Response

(See reply to number 45) The government will continue to review and adjust its export financing policies to ensure that Canadian exporters do not operate at a disadvantage because of the financing practices of other countries. Funds will continue to be made available to meet the needs of competitive Canadian exporters to developing countries under the Export Development Corporation's Canada Account (Section 31).

Conclusion/Recommendation

48. We believe that federal and provincial governments should coordinate their trade promotion activities better. An example of this type of cooperation and coordination already exists in an agreement between Québec and the federal government with respect to immigration whereby the province places its officials in certain embassies on a cost-sharing basis. Provincial activities are coordinated with federal interests, although the officials are still responsible to their own government. The committee recommends that similar agreements and arrangements be concluded between federal and provincial governments with respect to trade promotion and development. (page 76)

Response

The government agrees that duplication of service should be avoided. An enhanced federal-provincial partnership in trade development is an integral part of the National Trade Strategy.

Activities underway include: an on-line information system for fairs, missions and high level visits; an expanded program of personnel exchanges, and assignments of provincial trade representatives to federal missions abroad.

Conclusion/Recommendation

49. We are convinced that the most significant trade links are forged at the level where agreements to do business can be concluded. We believe that city-to-city ties are a dimension of international trade relations that offers existing potential and should be pursued energetically. (page 77)

Response

"Twinning" arrangements between Canadian and foreign muncipalities are increasing in number. The government, through CIDA, has lent its support to several of these arrangements, the most recent being launched in June 1986. The Federation of Canadian Municipalities and the Department of External Affairs are cooperating in a review of such municipal level ties. The Minister for External Relations is exploring further possibilities of support for cooperation between municipalities in Canada and developing countries.

Conclusion/Recommendation

50. Companies that are awarded large contracts abroad and have received government assistance should employ a few recent graduates with the aim of building up the companies' and the country's supply of people with international business experience. For its part, the government should facilitate the compilation of a catalogue of opportunities for young Canadians to work abroad. There is an untapped supply of young people interested in such employment. The experience of working in a foreign country might well lead young Canadians to seek careers in international business and trade and help to build the foundation for a more aggressive approach to trade. (page 77)

Response

The government strongly agrees that further efforts should be made to match up Canadian young people with employment opportunities abroad. It supports the recommendation that Canadian businesses should provide young people with work experience that will lead to careers in international business. The Department of External Affairs has recently initiated a working holiday program which allows young Canadians to holiday and work while in Japan. It also administers international exchange programs for Canadian graduates with France, Switzerland, West Germany and Mexico. The government will compile a revised catalogue of opportunities for young Canadians to work abroad under international exchange programs. CIDA's "Sign Posts" lists organizations supported by CIDA which have exchange programs or send Canadian cooperants abroad. The Minister for External Relations will be undertaking initiatives with a new focus on youth.

Trade Diversification

Conclusion/Recommendation

51. The committee believes that the Asia-Pacific region has emerged as one area that deserves greater public and private efforts. (page 77)

Response

The government is pursuing new markets wherever they occur. Given the importance of the Asia-Pacific region, the government has taken steps both to promote greater interest and awareness in the region by the private sector, and to respond to the needs of Canadian exporters, eg. Pacific Rim Opportunities Conferences, ASEAN ministerial meetings, the Asia-Pacific Foundation, launching the Asia-Pacific Trade Initiative for market and feasibility studies, opening of additional trade missions and directing over 40% of bilateral Official Development Assistance to this region. Development assistance is helping forge new and increased levels of economic cooperation in the region through Canadian goods and technology.

Conclusion/Recommendation

52. If Canada is to be successful in the Asia-Pacific region, it will need to employ a layered approach to market development. One layer will consist of Canadian firms building all-important personal connections with potential Asian-Pacific customers. Both Canadians with roots in those countries and foreign students living in Canada could be used to promote trading links between Canada and the Asia-Pacific region by combining their first-hand experience of Canadian products and abilities with their connections in the region. (page 78)

Response

The government is conscious that the development of human links with countries in the Asia-Pacific region is an important element in an effective approach to market development abroad. Canada's development assistance activities and such government supported organizations as the Asia-Pacific Foundation are important vehicles for strengthening human and trading links with the region.

Conclusion/Recommendation

53. A second layer will consist of the federal government working closely with Canadian companies to develop trading links with Asia-Pacific countries. This will mean providing competitive export financing as well as government marketing support based on the efforts of trade commissioners, ambassadors and occasional visits by ministers. (page 78)

Response

The government's current policy and programs in the Asia-Pacific region reflect the proposals contained in this recommendation. The Asia-Pacific region is an area of concentration in the National Trade Strategy.

Conclusion/Recommendation

54. Although it is essential to build an economic and political relationship, a third layer, based on cultural ties, will be needed to put the relationship on a solid long-term footing. It is important to increase the mutual awareness of the diverse cultures surrounding the Pacific Ocean. (page 78)

Response

Canada's development cooperation activities in Asia contribute in many ways to mutual understanding. On another level, the Department of External Affairs intends to more than double the funding devoted to arts promotion, academic relations and exchange programs in Pacific countries in the year ahead, with further increases thereafter.

Conclusion/Recommendation

55. The committee urges the government to establish a program with Japan and other appropriate Asian countries to enable Canadian university graduate volunteers to teach English there. (page 79)

Response

The government is attracted by this proposal, broadened to include French and possibly technical subjects. In cooperation with the provinces, the government will seek to identify sources of funding. Canada is already engaged with Japan in exploratory talks to examine the possibility of some 50 Canadian graduates going to Japan as of August, 1988 to teach English in the smaller cities. Many Canadians are using the Canada-Japan working holiday agreement, in effect since March 1986, to find employment in teaching English while in Japan.

Conclusion/Recommendation

56. The committee recommends that the government encourage the Canadian private sector to establish an office in Taiwan to assist Canadian companies to develop business relations there. This can and should be done in a way that will not affect Canada's important relationship with the People's Republic of China. (page 80)

Response

The Canadian Chamber of Commerce recently announced that it would open an office in Taiwan. The government's "One China" policy is in no way affected by this private initiative.

Conclusion/Recommendation

57. We believe that the government should move energetically to build upon the connections between Canada and India to promote greater trade and investment between the two countries. (page 81)

Response

India has been designated a priority market under the National Trade Strategy. New sectors for export are currently being investigated by trade and technology transfer missions and participation is planned for the Indian Trade Fair in 1987. "Canada Weeks" will be held in Delhi, Calcutta, Madras and Bangalore. The government has recently opened a trade office in Bombay and annual ministerial meetings are about to be launched. A Canada-India Memorandum of Understanding on Industrial Cooperation will likely be signed this year. India has received more bilateral Canadian assistance than any other country. CIDA and EDC have recently introduced a concessional line of credit to expand the financing base for exporters. Canada's aid program is facilitating Canadian exports of oil, gas and hydro-electric technology, oil seed and telecommunications equipment.

Debt and Trade

Conclusion/Recommendation

58. We are concerned that the often tough measures imposed on many of the debtor countries in order to manage the debt problem cannot long continue without resulting in a major crisis. The economic difficulties facing a number of developing countries place intolerable strains on their people and on democratic governments. We perceive an urgent need for measures designed to promote economic recovery and development in the debtor countries. (page 85)

Response

The government shares the committee's concern over the debt problems faced by developing countries, and agrees that we must continue to seek effective measures which take into account the fragile political and economic fabric in many countries. The elements critical to restoring sustainable economic growth in debtor countries are clear: pursuit of sound economic policies by these countries to restore creditworthiness and attract and retain needed investment capital; promotion of global economic growth, stability and trade, to provide the necessary international environment for increased developing country exports; and sufficient financial resources to tide these countries through the adjustment period, to enable growth oriented policies, and to resume investment in longer-term development. Achieving satisfactory progress on all these elements has proven difficult. The government believes that recent progress in increased and more flexible lending to support debtor country efforts, as well as improvements in the economic environment, including lower interest rates, must be continued. New approaches as recently demonstrated in the United Nations Special Session on Africa must be fully explored. Canada will strengthen its active pursuit of these objectives multilaterally and bilaterally.

Conclusion/Recommendation

59. The committee considers that a conference organized at the intergovernmental level, and including representatives of the debtor and creditor countries, the banks, and the international financial institutions, is urgently required. Recognizing the seriousness of this crisis, which affects developing and developed countries alike, the government of Canada should press member countries in the OECD and elsewhere to support such a conference. (page 86)

Response

Canada has been an active participant in international conferences concerned with the serious debt problems of various developing countries. As well as forgiving all Official Development Assistance (ODA) debt of the least developed countries in the context of its participation in the Conference on International Economic Cooperation in 1977, the government played a leadership role at the UN Special Session on Africa last spring when it announced a moratorium on ODA debt repayments for the countries of Sub-Saharan Africa. The

government will continue to strive for acceptable arrangements on international debt and will support new initiatives to assist debtor countries in a practical, concrete way. To be successful, conferences on debt would have to offer a realistic basis for negotiating practical solutions. At present, there appears no consensus among creditor governments and commercial banks and even many debtor governments that such a basis for negotiation exists, especially on a global basis. The government will continue to play an active role at both the international and regional levels, and will respond positively to proposals, including those for conferences, which offer a realistic basis for promoting the understanding, containment and reduction of the burden of debt for developing countries. The Secretary of State for External Affairs will examine less formal mechanisms to broaden discussion of international economic policy, at ministerial level, between developed and developing countries.

Conclusion/Recommendation

60. We urge the government to be especially attentive to the needs of African countries and to support, in the Paris Club and elsewhere, approaches to debt management that will assist in recovery from the famine. We commend the decision of the government, announced at the May 1986 special session of the United Nations General Assembly, to declare a 15-year moratorium on repayment of government loans to poorer countries in Sub-Saharan Africa. We also consider it desirable that the government contemplate extending the moratorium to Export Development Corporation loans to the same countries. (page 87)

Response

The government will continue to cooperate with other countries and international financial institutions to develop improved means of assisting the countries of Sub- Saharan Africa. In the Paris Club, Canada views sympathetically requests for rescheduling of official debt on generous terms. It would be difficult, however, to contemplate extension of Canada's moratorium on aid debt to Export Development Corporation loans. Such a measure would destroy the commercial basis on which EDC is founded, place the burden of deferred interest at market rates (not highly concessional as for aid) on the government, and seriously undercut Canada's participation in the multilateral management of official debt and broader economic policy making.

Conclusion/Recommendation

61. The committee notes with approval that the government of Canada has indicated it would consider increased World Bank funding. We also support improved coordination between the International Monetary Fund and the World Bank, with the objective of ensuring that short-term adjustment measures are supportive of longer-term economic recovery and development. (page 87)

Response

Canada supports the longer-term recovery of developing countries. The government will continue to urge other creditor countries to take concrete measures to this effect, including increased International Monetary Fund-World Bank coordination, the early consideration of a general capital increase for the World Bank, and a U.S. $12 billion replenishment for the International Development Association.

Conclusion/Recommendation

62. We urge the government of Canada to press the case for the poorest developing countries obtaining increased quotas under the Multi-Fibre Arrangement. At the same time, it

is imperative that Canada develop effective worker retraining, alternative employment opportunities and industrial restructuring and modernization initiatives that would allow it to support a phasing out of the Multi-Fibre Arrangement in favour of exposing the textile and clothing trade to normal GATT rules. (page 88)

Response

The new Multi-Fibre Arrangement Protocol of Extension (July 1986), which Canada has endorsed, provides for particularly favourable treatment for the least developed countries (LLDCs). This will ensure continued growth in market access for the newer entrant small suppliers. Twenty-two bilateral restraint arrangements on textiles and clothing will be renegotiated this year. The government is committed to fostering restructuring in the textile and clothing industries through assisting industry, community and labour adjustment. This will require more even import levels in order to effect an orderly pace of adjustment than has been the case in the last few years.

Canada is prepared to discuss the eventual phasing out of the Multi-Fibre Arrangement in the Multilateral Trade Negotiation. Under current circumstances, however, there is a real danger that in the absence of a MFA, countries might resort to global import quotas under the GATT to protect their textile and clothing industries.

Conclusion/Recommendation

63. We support the policy of encouraging clearly qualified newly industrializing countries to graduate from preferential arrangements in the GATT designed for lower-income developing countries to the full GATT régime. (page 88)

Response

Canada will pursue in the recently announced Multilateral Trade Negotiation round the greater integration of the newly industrialized nations into the world trading system.

Development Assistance

Conclusion/Recommendation

64. A majority of the committee thinks that the goal of achieving the 0.7% Official Development Assistance target by 1990 should be restored. Other members felt that, inasmuch as the government has a fiscal plan in place, the government should undertake the restoration of such aid only if government revenues support such action. Some favoured adopting a goal of 1.0% beyond 1990. (page 90)

Response

At a time when domestic programs are being tightly constrained, the government cannot sustain its former growth rates for Official Development Assistance of around 12% a year. Nevertheless, the government is committed to continued real growth in development assistance. For the balance of this decade foreign aid will remain at 0.5% of gross national product. This will mean Canada's ODA will increase by approximately 8.7% per year, on average. The government's objective will be to reach a foreign aid/GNP ratio of 0.6% by the middle of the next decade.

Conclusion/Recommendation

65. The committee affirms that meeting the needs of the poorest countries and peoples should remain the primary and overriding objective of the Canadian aid program. (page 91)

Response

The government agrees that its aid program should focus primarily on the poorest countries and peoples. Close to 80% of its bilateral assistance goes to low income countries. The government has accepted the United Nations target of 0.15% of gross national product for the least developed, and 1985 disbursements were close to this figure.

Conclusion/Recommendation

66. Because women are economically vulnerable, we recommend that direct assistance to women in developing countries be given priority. The issue of aid effectiveness cannot be addressed properly without discussing the vital role of women in the development process. The development community has only recently begun to understand this crucial issue. Development experts argue that tied aid is a major constraint in meeting the dual goals of aiding the poorest people and integrating women into the development process. Women are often the farmers, the providers of health care, the unofficial heads of households. It is absolutely essential that they be consulted on appropriate development technologies. CIDA has begun to implement a policy framework called Women in Development. The Committee recommends that the government provide sufficient funds and staff to allow CIDA to implement the Women in Development policy framework and to achieve its stated targets. (page 91)

Response

The government is committed to placing a high priority on the key role of women in development. This commitment is being integrated into the government's overall aid programing. As stated in the recommendation, women are often the agents of development in areas such as health care, nutrition, food supply and education. Sufficient resources will be devoted to this area to make an effective impact. The Minister for External Relations has set a five-year Plan of Action to involve women in all stages of the development process. The *Africa 2000* initiative also explicitly envisages an allocation of $25 million in support of projects which will directly benefit women in the Third World.

Conclusion/Recommendation

67. Official development assistance is still hobbled by the sometimes parochial and self-seeking nature of national aid programs. An example of this, which is by now part of development lore, concerns the 15 different and incompatible types of irrigation pumps supplied by aid donors to Kenya. We recommend that Canada press for closer cooperation among aid donors and remain a strong supporter of multilateral approaches and institutions that encourage such cooperation. In general, we affirm the Canadian tradition of treating multilateral and bilateral aid channels as complementary and mutually reinforcing. (page 92)

Response

Canada is a leader among aid donors in seeking improved donor coordination. In cooperation with others, Canada has persuaded the World Bank to make a number of improvements

in the coordination process and in its cooperation with the International Monetary Fund. Canadian funding has helped the United Nations Development Program improve its coordination of aid programs for the smaller developing countries. The government is monitoring these developments to ensure continuing improvement. The government supports multilateral aid channels in recognition of their ability to handle major problems and to complement the expertise Canada can deploy through its bilateral programs.

Conclusion/Recommendation

68. We did not conduct an in-depth evaluation of the Canadian aid program. That task is being carried out by the House of Commons Standing Committee on External Affairs and International Trade. As the committee defines its work program, we urge careful examination of several issues we have identified but not resolved. How can the administrative burden associated with aid be reduced? To what extent and in what ways can people and authority be transferred to the field? How can the costs associated with tied aid be reduced and the benefits to developing countries increased? How can people, from aid experts to the Canadian public, participate more effectively in improving the quality of Canada's development assistance? (page 92)

Response

The government would welcome an examination of these important questions, and others, by the House of Commons Committee on External Affairs and International Trade in the course of its hearings on Official Development Assistance.

Conclusion/Recommendation

69. Non-governmental organizations, both voluntary and business, should be involved to the maximum extent possible in the planning and execution of Canada's official development assistance programs. They should, in fact, constitute the heart of expanded and revitalized technical assistance programs. (page 92)

Response

Canada already disburses significantly more ODA funds through the voluntary sector than any other major donor.

The government intends to continue involving to the maximum extent possible non-governmental organizations, both voluntary and business, in the development process. This policy thrust is already evident in the increased emphasis placed on using the private sector for execution of CIDA programs, and through the kind of partnership which was built with the non-governmental organzations' community in responding to the crisis in Africa.

Conclusion/Recommendation

70. To encourage partnership in international development, it has been suggested that the government and voluntary organizations should establish "development offices" in developing countries where Canada has aid programs but no embassy or in regions of developing countries remote from the capital and Canadian Embassy. Development offices would offer non-diplomatic functional support bases for both official development assistance and voluntary organizations. We urge the government and voluntary organizations jointly to consider this proposal and other practical measures for strengthening their partnership. (page 93)

Response

Canada has established about 15 field support units in developing countries. Their role is similar to the proposed development offices. These units provide technical and administrative support to Canadian aid programs and, in some instances, services to interested non-governmental organizations. The government is examining the possibility of adding other units where local circumstances warrant. The government welcomes suggestions for encouraging partnership with any interested non-governmental organizations in international development and hopes that the Standing Committee on External Affairs and International Trade will address this question in the course of its review of Canadian aid policy.

Conclusion/Recommendation

71. The committee received a proposal for establishing a Canadian Industrial Cooperation Agency and we commend it for further consideration by the government and the House of Commons Standing Committee on External Affairs and International Trade. In essence such an agency would provide the means for small- and medium-sized Canadian companies to assist their counterparts in the Third World in a variety of ways, including management contracts, technical agreements and joint ventures. An example of the sort of project the agency might support is the "Industrial Incubator" approach of Fanshawe College in London, Ontario. (page 94)

Response

The government considers that this would be a fruitful area for further study by the House of Commons Standing Committee on External Affairs and International Trade. CIDA is currently studying various means for improving its industrial cooperation activities and the Conference Board of Canada has also begun a major study of this question. The mandate for the proposed agency contains a number of common elements with CIDA's Industrial Cooperation Program, and it may be preferable to achieve the proposed objective through changes to existing programs rather than through the establishment of a new agency.

Foreign Students

Conclusion/Recommendation

72. We believe that foreign students constitute an important asset for Canada that has not been sufficiently recognized in terms of improving trade opportunities, increasing cultural contacts and more generally for foreign policy. (page 96)

Response

The government recognizes the benefits that accrue both to Canada, as host, and to the home countries of foreign students studying in Canada. The important issue of foreign students is currently being reviewed by the government, bearing in mind distinct federal and provincial responsibilities. The number of CIDA sponsored students has increased more than fourfold in the last five years and programs are currently being explored that could significantly increase this number.The government also intends to assist South African refugees through a special scholarship program in cooperation with the Commonwealth Fund for Technical Cooperation.

Conclusion/Recommendation

73. We recommend that the federal government prepare a statement of national goals and objectives as they relate to foreign students, and we would encourage the provinces to state their goals and objectives in this area. These statements should then be used as the basis for discussion at a First Ministers' Conference, with the aim of promoting the greatest possible harmony between federal and provincial goals and objectives. (page 96)

Response

The government recognizes the importance of this issue and has already undertaken an in-depth study to come up with a definite statement of goals and objectives as recommended by the committee. The principal questions to be taken up with the provinces have been identified; discussions could begin as soon as provincial officials have completed their own studies on the matter.

Conclusion/Recommendation

74. We were impressed by arguments that Third World countries need to develop their own institutions of higher education. At the same time, it is not feasible for them to establish a full range of graduate studies. We recommend that Canada's assistance be concentrated in the graduate field. (page 97)

Response

Such a policy would not necessarily serve the interests of developing countries. Technical vocational training is also critical. Canada has no deliberate policy of concentrating on graduate studies, but rather identifies the most suitable levels and institutions according to the needs of individual countries and projects. At the present time 63% are sponsored at the post-graduate level and 37% at the undergraduate or community college level. While Third World countries need to develop their own institutions of higher education there is often a greater need for other levels of education and technical vocational training. In certain specialized fields it remains more economical for developing countries to send a small number of students and trainees abroad.

Conclusion/Recommendation

75. We want to affirm what so many Canadians proclaimed before the committee: that the international promotion of human rights is a fundamental and integral part of Canadian foreign policy. (page 99)

Response

The government affirms that the international promotion of human rights is a fundamental and integral part of Canadian foreign policy.

Human Rights Protection

Conclusion/Recommendation

76. The committee believes that a basic standard is available to trigger and guide Canadian human rights policy, namely the appearance of a pattern of systematic, gross and continuous violations of basic human rights. (page 100)

Response

The government uses the standard of systematic, gross and continuous violations of basic human rights in considering its overall foreign policy orientation and implementation.

Conclusion/Recommendation

77. The committee joins witnesses in recommending that Canada seek re-election to the United Nations Human Rights Commission and, in any case, follow its work actively. Particular attention should be paid to protecting and strengthening the position of the Commission within the United Nations system. We recommend further that Canada work to strengthen the UN Working Group on Indigenous Populations. Native peoples throughout the world have been among the earliest and most cruelly abused victims of the denial of human rights. (page 100)

Response

Canada will seek re-election to the Commission on Human Rights and to other human rights bodies.

Through Canada's Permanent Mission in Geneva and an observer delegation, it contributes to the work of the UN Working Group on Indigenous Populations and has been particularly active in its standard-setting exercises. Canada intends to contribute to a Voluntary Fund that has been set up to assist some indigenous representatives from poorer countries to participate in the Working Group.

Conclusions/Recommendations

78. The committee recommends strongly that an even closer collaboration with voluntary organizations become a central feature of the government's approach to human rights. (page 101)

79. We recommend that the government immediately investigate the most effective means of creating a Human Rights Advisory Commission. (page 101)

Response

Over the past decade there has been increased collaboration between the government and the non- governmental organizations which work in related and complementary areas. This collaboration takes such forms as annual consultative conferences and meetings in preparation for Canadian participation in the United Nations Commission on Human Rights and with Amnesty International in preparation for the United Nations General Assembly. During the year there are many informal meetings as well. Through the working of the newly established House of Commons Standing Committee on Human Rights more extensive collaboration is to be expected. The government will consider this recommendation on a Human Rights Advisory Commission when there is greater clarity concerning the interests and activities of the Standing Committee and their means of liaison with the Canadian groups concerned.

Conclusion/Recommendation

80. We recommend that the Department of External Affairs follow the example of the Netherlands Ministry for Foreign Affairs in establishing in-service training and refresher courses in human rights for all its officers. (page 101)

Response

The Department of External Affairs will begin regular training in human rights prior to officers being posted abroad and for returnees working as geographical desk officers and those administering policy on export controls.

Conclusion/Recommendation

81. A House of Commons Standing Committee on Human Rights has just been created. As it begins to develop the international side of its mandate, we recommend that the committee examine with particular care alleged international cases of gross and systematic violations of human rights, especially where they involve countries where Canada has large development assistance programs or significant trade relations. The Human Rights Committee should work closely with the Standing Committee on External Affairs and International Trade. At the same time, we urge the External Affairs committees of both the Senate and the House of Commons to keep human rights issues on their agendas and to place them in the broader context of Canada's overall foreign policy. The human rights findings and recommendations of these committees could form an important element in Cabinet consideration of the eligibility list for official development assistance if the committees requested a comprehensive response to their reports from the government, as House of Commons committees are empowered to do under Standing Order 99. (page 101)

Response

The government will certainly take into account the reports on human rights of these committees when considering Canadian development assistance programs and other aspects of its foreign policy. In particular these reports could form an important element in the Cabinet's consideration of the eligibility list for official development assistance.

Conclusion/Recommendation

82. Visits abroad by the Prime Minister, other Cabinet Ministers and parliamentarians are among the most promising opportunities for expressing human rights concerns using a judicious blend of public pressure and private persuasion. We expect and encourage the government to take advantage of such opportunities, as indeed the Prime Minister did successfully on a recent trip to China and South Korea, the Secretary of State for External Affairs did on an earlier trip to the Soviet Union, and the Minister of External Relations did on her trip to Central America in the fall of 1985. In blending human rights concerns with trade, diplomatic and aid discussions, Canada can convey the message that human rights are an integral, not a peripheral, part of its international relations. (page 102)

Response

The government will continue to use a judicious blend of public pressure and private persuasion in expressing human rights concerns during visits abroad when there are prospects of such representations being productive.

Conclusions/Recommendations

83. We endorse the following recommendations of the 1982 Report of the Sub-Committee on Canada's Relations with Latin America and the Caribbean:

83a. Canadian development assistance should be substantially reduced, terminated, or not commenced in cases where gross and systematic violations of human rights make it impossible to promote the central objective of helping the poor.

83b. Where countries systematically violate human rights or otherwise do not qualify for official development assistance, Canada should seek through international organizations to extend humanitarian assistance and to support those struggling for human rights.

83c. Where countries have a poor human rights record but not so extreme as to justify the termination of aid, Canada's development assistance should be channelled mainly through the private sector and particularly through non-governmental organizations that work directly with the poor. In addition, it should be the policy of the Canadian government in such cases to direct a portion of its assistance to organizations that are struggling to maintain and protect civil and political rights.

83d. Where countries that qualify for Canadian assistance are showing improvement in their respect for human rights this should be encouraged by a substantial increase in assistance. (page 102)

Response

The government agrees that gross or systematic violations of human rights must be given proper weight in Canadian development assistance policy. It also considers that economic development is a fundamental element in promoting the human rights of the poor in developing countries. Therefore, in taking human rights into account, the government would not wish to give undue weight to human rights violations where these did not fundamentally jeopardize the delivery of assistance to those most in need. The government has, in the past, suspended or not commenced assistance where gross violations have been accompanied by serious security problems, as in Uganda and Guatemala. It will continue to follow this approach. The government will also seek to support the victims of human rights abuses through appropriate international organizations, and where it is more effective the government has and will channel assistance through Canadian non-governmental organizations.

Careful consideration will be given to whether and, if so, how the government could work productively through non-governmental organizations involved in maintaining and protecting civil and political rights. The government agrees that eligible countries, such as the Philippines, that have improved human rights records should be encouraged through increased development assistance.

Conclusion/Recommendation

84. We recommend that Canada use its voice and vote at meetings of international financial institutions to protest systematic, gross, and continuous violations of human rights. (page 103)

Response

The government is examining this recommendation carefully. The key issue is how to further fundamental human rights interests without seriously impairing, through further politicization, the effectiveness of multilateral financial institutions in their critical task of bringing about needed development and adjustment in developing countries. These institutions must be sensitive to the impact of human rights situations on prospects for social-economic development, and take fully into account the potentially positive effect of development projects in improving conditions for vulnerable groups. The government would welcome a detailed examination of the issues involved by the Standing Committe on External Affairs and International Trade and the Standing Committee on Human Rights.

Human Rights Development

Conclusions/Recommendations

85. The committee is convinced that, while strengthening its approach to human rights protection, Canada should move forward and create a positive human rights development program as well. Through cooperative programs of financial support, exchange, research and technical assistance, Canada should contribute to the long-term development of political, civil and cultural rights as it now contributes to long-term economic and social development through the aid program. (page 103)

86. Canada is not – and should not be – in the business of exporting its own institutions. It can and should be equipped to share its experience and to cooperate with others as they develop their own institutions. Such programs would enjoy the active support, or at least the acquiescence, of partner country governments and peoples. (page 104)

Response

The government recognizes that there may well be interest in Third World countries in seeking advice from countries like Canada in building institutions that guarantee human rights and would be prepared in such cases to offer support. Canada will, for example, respond favourably to Haiti's request for developing procedures for democratic elections. CIDA's bilateral and non-governmental organizations' programs provide funding for initiatives in specific countries. Nevertheless, further development of programs requires detailed study because of the difficulty of establishing the proper criteria for extending support. The government would also want to minimize the possibility of appearing to interfere in the domestic affairs of another country, a problem identified in the committee's report itself.

Conclusion/Recommendation

87. We recommend that the government consider establishing an International Institute of Human Rights and Democratic Development with carefully prepared guidelines for supporting activities by non-governmental organizations. To ensure that the Institute is sensitive to the varying national perspectives on democratic development, particularly in the Third World, we recommend that its board of directors include international representation, on the model of the International Development Research Centre. Funding for the Institute should be provided as a small fraction of official development assistance funds. (page 105)

Response

The government welcomes and accepts the recommendation for an institute which would have as its aim the development and strengthening of democratic institutions and human rights in developing countries. Design and establishment of the institute will require care to ensure that it is effective. The government therefore intends to establish a consultative mechanism to provide advice on how to proceed. Funding will be available from official development assistance allocations to support the institute which would focus on the Third World in its activities.

Assisting Refugees

Conclusion/Recommendation

88. We think it particularly important that Canada remain generous in providing sanctuary to Central American refugees that are the victims of repression and violence. We strongly support the government's decision to extend an oral hearing on questions of merit to all claimants. (page 107)

Response

Canada is widely known for its generous provision of sanctuary to refugees and oppressed persons from Central America and intends to maintain this policy. (The government itself sponsored 3,000 refugees in 1986.) The new refugee status determination system that will shortly come into effect provides for an oral interview for applicants.

Conclusion/Recommendation

89. The government should press for Canadians to be appointed as senior officials of the United Nations High Commission for Refugees. With adequate representation, Canada should

support the UNHCR in updating international refugee programs and coming to grips with outstanding policy questions, such as the definition of "refugee" under international agreements and the rights and responsibilities of host countries. (page 107)

Response

Canada continues to look for vacancies in the senior positions of the United Nations High Commission for Refugees and will keep pressing the UNCHR to give Canada adequate representation in the organization. In any case, Canada intends to take an active role in supporting the UNHCR in updating international refugee programs and coming to grips with outstanding policy questions.

Conclusion/Recommendation

90. We strongly urge Canadian support for refugee income generation projects, such as the one for Afghan refugees in Pakistan, to assist refugees to be as self-supporting and productive as possible while seeking their repatriation or permanent resettlement. (page 107)

Response

Canada supports the extension of income generating projects for Afghan refugees in Pakistan and will elsewhere encourage and support similar projects which have the concurrence of the host.

Afghanistan

Conclusion/Recommendation

91. The committee recommends that Canada continue to give high priority to providing humanitarian and medical assistance to Afghan refugees in Pakistan and that it strongly support the efforts of the International Red Cross and the United Nations High Commission for Refugees in particular. In its bilateral relations with the Soviet Union, Canada should take every opportunity to raise the issue of Afghanistan and make clear that Soviet occupation and devastation of that country constitute a serious obstacle to improved relations. (page 108)

Response

Canada will continue to respond favourably to the United Nations High Commission for Refugees and the International Red Cross' programs for Afghan refugees in Pakistan. During the current fiscal year, CIDA provided $4 million to the UNHCR and $475,000 to the ICRC. In addition, $14 million worth of food aid was delivered to Afghan refugees. At the same time, Canada does not hesitate to remind the Soviet Union of Canadian views on Soviet actions in Afghanistan. Two recent instances where Canada made known its views on Afghanistan were the speech made by the Secretary of State for External Affairs to the United Nations General Assembly in September 1986 and the visit of the Soviet Foreign Minister to Canada in early October 1986.

South Africa

Conclusions/Recommendations

92. If the Commonwealth Group of Eminent Persons had reported that significant but insufficient progress was occurring in dismantling apartheid, the Committee had agreed to recommend that Canada take the lead in preparing a further Commonwealth action plan consisting of specific sanctions such as those listed in clause 7 of the Commonwealth Accord of October 1985. (page 110)

93. Now that the Group of Eminent Persons has reported – as we feared it would – that no significant progress is occurring in dismantling apartheid, Canada should move immediately to impose full economic sanctions, seek their adoption by the greatest possible number of Commonwealth members, and promote similar action by non-Commonwealth countries. (page 110)

Response

The government is in the forefront of major industrialized countries in applying economic sanctions. It could foresee the possibility of implementing full economic sanctions on its own if there is no significant progress in eliminating apartheid and if more effective concerted action is not forthcoming. In the meantime, the government has adopted a step-by-step approach to the imposition of limited sanctions as a more fruitful tactic that will strike at apartheid without destroying the South African economy on which the blacks depend. It also provides time for concerted action with our allies and the public and gives us influence with other Western countries which the immediate unilateral application of full economic sanctions would not.

Conclusion/Recommendation

94. In any event, we strongly urge establishment of a black South African human rights and democratic development program. Canada established a scholarship program for black South Africans in 1983 and has since expanded it. We strongly support this approach and encourage further efforts to assist in building black social, economic and political institutions towards the day when black South Africans will exercise their full rights as citizens. (page 110)

Response

The government has a $7 million educational assistance program over three years to develop future black leadership, a $1 million program for families of political detainees, a $350,000 program for promoting the economic development of blacks and support groups working for peaceful dismantlement of apartheid as well as supporting various non-governmental organizations' efforts in this area. The government is also exploring other avenues of assistance to support black social, economic, and political institutions, particularly through technical and financial assistance and programs of exchange.

Conclusion/Recommendation

95. We encourage the government to expand direct contacts at the highest levels with black political organizations in South Africa. Bearing in mind that lifting the ban on the African

National Congress (ANC) and releasing from prison its leader Nelson Mandela are two of the steps called for in the Commonwealth Accord, such high level contacts should certainly include the ANC. (page 110)

Response

The government believes that expanding dialogue with high level representatives of black political organizations in South Africa, including the African National Congress, should be part of a Canadian strategy of encouraging the replacement of the apartheid system with one where all South Africans can live in freedom, equality, and harmony. The Secretary of State for External Affairs has already met with ANC officials and has indicated his willingness to meet with them again. Part of the purpose of such a dialogue is to encourage non-violent solutions and an understanding on the part of black leaders of the strength of the Western commitment to promoting the dismantling of apartheid.

Conclusion/Recommendation

96. Canada should continue to provide generous amounts of direct assistance and support international efforts, such as those of the Southern African Development Coordination Conference, to help South Africa's vulnerable neighbours cope with the economic difficulties that international sanctions directed at South Africa will create for them as well as to overcome punitive measures that the South African Government might direct against them. (page 110)

Response

Canada now provides close to $100 million each year to vulnerable countries in the region, bilaterally and through the Southern Africa Development Coordination Committee (SADCC). Funds are also channelled through private groups and international organizations. Our objective is to reduce the dependence of these countries on South Africa. The government pians to increase its disbursements to SADCC over the next five years and is consulting with Commonwealth partners regarding the most effective assistance to the Front Line States.

Central America

Conclusion/Recommendation

97. A majority of the committee believes that it must be stressed that U.S. policy has been designed, in part, to counter other foreign military intervention in Central America and that Canada should oppose outside intervention in Central America by all countries. (page 112)

Response

The government disapproves of both the export of revolution and third party intervention in Central America. It has strongly backed the regionally-based Contadora initiative. Canada supports the idea of a dialogue between Honduras and Nicaragua and the resumption of dialogue between the USA and Nicaragua, as well as talks between the government of Nicaragua and its opposition.

Conclusion/Recommendation

98. A majority of the committee opposes the proposal for immediate establishment of a Canadian embassy in Managua but urges the government to monitor the opportunities that might arise. (page 114)

Response

The government will continue to monitor its need for additional representation in the light of the evolving situation and the need to promote Canadian interests. At the present time it is more cost effective to service Nicaragua from the Embassy in San José, Costa Rica. Its recently increased staff will permit even more frequent visits to Nicaragua by Canadian officials.

Conclusion/Recommendation

99. While Canadian influence over the security policies of other countries is limited, Canada has a special opportunity to offer direct, practical, and desperately needed help to the hundreds of thousands of refugees in Central America. We would urge two Canadian initiatives: establishment of a "Refugee Watch" program with other countries and non-governmental organizations to provide greater security in the refugee camps, and active support for economic development and self- sufficiency programs for refugees. The government should also strengthen Canada's capacity to monitor human rights situations in Central America, paying particular attention to the circumstances in each country and the views of Canadian non-governmental organizations in these countries. Canada should promote cooperative programs of democratic and human rights development and support elements in these countries favouring progress in human rights. (page 114)

Response

Canada supports and endorses the work of the United Nations High Commission on Refugees and would not wish to undermine or preempt the UNHCR in its work. Canada does recognize that this work could be strengthened and will discuss the idea of a refugee watch program in the camps with the multilateral organizations and non- governmental organizations concerned with improving the plight of the refugees.

Canada supports economic development and self- sufficiency programs for refugees.

There has been an improvement of late in the monitoring of human rights situations in Central America through Canada's posts and more frequent contacts with non- governmental organizations working in the area. For example, on the Guatemala situation Canadian officials have contacts with the Peace Brigades International that allows Canada to observe the activities of the Grupa de Apoyo. The new Guatemalan Human Rights Advocate has visited Canada and there are consultations with the Interchurch Committee for Human Rights in Latin America. Reporting on civil and human rights records of major offenders is an integral part of our political relations program at our posts.

Promoting effective cooperative programs of democratic and human rights development is a desirable objective but where it involves support for non-governmental organizations in recipient countries its implementation requires careful study.

Conclusion/Recommendation

100. The committee recommends that the government not miss any opportunity to emphasize to the government of the United States the importance of advance consultation. As a corollary, Canada should establish its own high standard for consulting the United States. Consultation in both directions should go far beyond simply giving advance information and should provide time for dialogue, reflection and policy adjustment. (page 120)

Response

Both governments recognize the obligation to consult on all appropriate questions and have undertaken to do so. Continuing efforts to improve consultation are being made through the new annual meetings between the President and the Prime Minister, quarterly meetings between the Secretary of State for External Affairs and the Secretary of State, ministerial meetings, and daily contacts between officials.

Conclusion/Recommendation

101. The effective management of relations with the United States is impossible unless there is a consistent effort made to achieve internal coordination of Canadian policies by all the parties concerned. (page 121)

Response

Formal mechanisms for coordination as well as ad hoc consultations exist at all levels of the federal and provincial governments including first ministers, ministers, deputy ministers and working levels. Mechanisms also exist to consult and coordinate with the private sector. The government is committed to ensuring that these mechanisms function effectively.

Conclusion/Recommendation

102. It is important that Canada's case be made at every level of the U.S. system and that imagination be used in the search for allies in the United States. A combination of persuasive diplomacy and private sector pressure appears to have the greatest effect. Effective coordination, patient persuasion, force of example, and constant reiteration of the problem are the keys to success. (page 122)

Response

A sustained effort is made by the government to identify and cooperate with sympathetic interests in the United States, both in the government and the private sector, so as to influence at all levels United States' decisions affecting Canada.

Conclusion/Recommendation

103. We conclude that the government should remain flexible in its choice of means to express disagreement with U.S. policies on international issues. The government can vary the degree of publicity accorded to such disagreement in terms of its language, the forum in which it is expressed and the stature of the spokesman. The choice of tactics should depend on the specific circumstances, keeping in mind not just the point of issue, but also the extent of Canada's interest and the importance attached to it by the U.S. government. (page 123)

Response

The government agrees that Canadian positions on international issues should reflect the totality of Canadian interests involved, including those relevant to its relationship with the United States. The government also agrees that it must maintain flexibility in the way it reacts to United States' policies on international issues, as it has in the past.

Conclusion/Recommendation

104. The committee recommends that the government seek to initiate negotiations with the United States to settle the seaward extension of the three unsettled maritime boundaries that remain in dispute. (page 125)

Response

Until there is an atmosphere more conducive to the resolution of these disputes, Canada will seek to manage the disputed maritime areas in a manner that avoids incidents, preserves the status quo and avoids prejudice to its legal position. Given other issues on the bilateral agenda and some provincial misgivings, it does not appear that now is an opportune time to negotiate on disputed west coast maritime boundaries. The government will, however, continue to keep the situation with respect to all outstanding maritime boundary disputes under review, and leave open the possibility of entering into negotiations at some future time when circumstances may be more propitious.

Conclusion/Recommendation

105. We recommend that a regular series of seminars be held expressly for middle-rank career officials of the governments of both countries, possibly including officials from state and provincial governments. (page 125)

Response

While it would be desirable to make a select number of middle-rank officials of both countries involved in the management of Canada/United States relations more sensitive to Canadian concerns, a government organized and funded program of seminars to that end would be difficult to justify in a time of restraint. The Department of External Affairs will, however, seek to improve its liaison with associations holding conferences on aspects of Canada/United States relations and to encourage the participation of middle-rank officials in them. The Department is also taking measures to notify the interested federal and provincial authorities of impending conferences on aspects of Canada/United States relations. Canadian and American officials participate in the already numerous conferences and

seminars on bilateral issues sponsored by academic and other institutions and associations. The substantial Canadian Studies Program in the United States, sponsored by the Department of External Affairs, provides both direct and indirect support for many of these seminars.

Conclusion/Recommendation

106. Whenever negotiations are being undertaken with the United States that ultimately require congressional approval, we recommend that the Embassy of Canada in Washington continue to undertake its own independent soundings of the state of congressional opinion. (page 126)

Response

The government recognizes the importance of maintaining contact with congressional opinion on questions subject to formal negotiation with the United States and, as resources permit, will continue to assign officers in the Embassy in Washington to do so. Formal negotiations must, of course, continue to be conducted with the representatives of the government of the United States.

Conclusion/Recommendation

107. The government of Canada should consider assigning a couple of junior officials to the Congressional Intern Program each year as part of their training. (page 126)

Response

Inquiries made of the Congressional Intern Office in Washington suggests that this program would not be suitable for junior Canadian officials. No representatives of foreign governments have participated in this program.

Conclusion/Recommendation

108. The Arctic region is rapidly becoming an area of international attention. Canada's huge stake in this region requires the development of a coherent Arctic policy, an essential element of which must be a northern dimension for Canadian foreign policy. (page 127)

Response

The government recognizes the importance of developing a coherent set of policies for the Arctic, including foreign policy. The major, closely interlinked components of policy will be: a) buttressing sovereignty over Arctic waters; b) modernizing northern defences; c) preparing for commercial use of the Northwest Passage, and d) expanding circumpolar relations, including contacts among northerners. Consistency between these foreign policy components and the government's domestic Arctic policy objectives is necessary to ensure the development of a truly coherent Arctic policy.

Conclusion/Recommendation

109. Canada should give priority to achieving an acceptable land settlement in the North and encourage efforts to find governmental structures that would support Inuit cultural autonomy within the Canadian federation. Support should be given to the development of renewable resources, particularly fishing. Abroad, Canada should make strenuous efforts to resist campaigns, especially in Europe, to ban the import of fur products. (page 128)

Response

The government agrees that a land settlement acceptable to all parties concerned is a necessity. It also agrees that further efforts must be made to preserve indigenous culture and improve economic options for indigenous people. The Inuit people are integral to the affirmation of Canadian sovereignty; their social stability deserves a high priority.

While the government agrees on the need to protect renewable resources in the North, its experiences with the seal campaign have shown there are limits to its effectiveness in such activities. Based on these experiences, the government recognizes that Inuit and other native groups are often their own best advocates in acting to protect their resource-based economy. Accordingly, the government will encourage and assist these groups to promote a greater public understanding of the interest and traditional resource management practices of Canada's native people.

Conclusion/Recommendation

110. The committee considers that an Arctic exchange program with the Soviet Union is an effective way to increase Canadian knowledge of the North as well as provide a basis for improving East-West relations. We recommend that the existing exchange programs be properly funded. (page 128)

Response

The government believes that its existing Arctic Exchange Program is a unique and valuable arrangement, providing contacts between scientists of both countries, and giving Canadian scientists improved access to Soviet research and experience in the Arctic. The Department of Indian and Northern Affairs is now committed to strengthening the funding structure of the Canada-USSR Arctic Sciences Exchange Program. Officials from both governments will be meeting early next year to review past programs and future cooperation in areas such as economic development, protection of the environment, and exchanges among indigenous people involved in traditional pursuits.

Conclusion/Recommendation

111. We recommend a concerted program to develop cooperative arrangements with all northern states. (page 130)

Response

Canada will explore ways of expanding our bilateral and multilateral relations with all northern states in areas of mutual interest, including trade, security, native people, environment, economic development, education, health, science and technology. This will be effected through visits, bilateral discussions and, where necessary, formal agreements.

The government is considering possible options for expanding relations with Northern states, including a high-level delegation or symposium.

Conclusion/Recommendation

112. We recommend that Canada pay particular attention to developing good relations with Greenland. Subject to the agreement of the Government of Denmark, we urge the opening of a Canadian consulate in Greenland. (page 130)

Response

The government has been gradually expanding its contacts with Greenland over the last few years and is actively considering new means of further developing relations, including the appointment of an honorary consul in Nuuk. The opening of a consulate is not considered cost effective at this time.

The Question of Sovereignty

Conclusions/Recommendations

113. We recommend that the government of Canada renew its efforts to ensure the agreement of the United States to Canada's claim to the Northwest Passage. (page 132)

114. Unless the United States agrees to recognize Canada's claim, the committee's preferred course of action, at this time, is a deliberate decision to allow time to pass rather than pressing for a decision by the International Court of Justice. (page 132)

Response

Since the September 10, 1985 statement by the Secretary of State for External Affairs on Canada's claim to the Northwest Passage, discussions with the United States have been underway. At this stage it would be premature to comment on alternatives.

Defence Questions

Conclusion/Recommendation

115. The committee recommends that the possibility of equipping the Canadian navy with diesel-electric submarines be reviewed in the context of a general examination of the country's naval forces and, more generally, of Canada's defence policy. (page 134)

Response

The government will carefully consider what type of new submarines will best meet the national requirements of Canada's defence policy.

Conclusion/Recommendation

116. We recommend that Canada, in cooperation with other Arctic and Nordic nations, seek the demilitarization of the Arctic region through pressure on the United States and the Soviet Union, as well as through a general approach to arms control and disarmament. (page 135)

Response

The government will strive to limit excessive militarization of the Arctic in the interest of strategic stability and in the context of our associated arms control and disarmament effort, and will seek out new ways of building trust in the circumpolar North. However, given the use of the northern seas by the Soviet fleet to reach the world's oceans and the size of the forces it has stationed in the Arctic, there seems no likelihood of the Soviet Union's cooperation at this time. Accordingly, singling out the Arctic for demilitarization does not seem practicable.

The Case for Constructive Internationalism

Conclusions/Recommendations

117. We conclude that Canada's activities abroad should be guided by an approach based on constructive internationalism. This would impart both a vision and sense of purpose to Canadian foreign policy. (page 137)

118. Constructive internationalism recommends itself to us, not because it conjures up nostalgia for an imagined golden age of Canadian foreign policy, but because it most accurately describes the stance that Canada should take towards a difficult and uncertain international environment. (page 137)

119. Canada has a great deal more to gain from a posture of confident idealism than from one that is mean-spirited and ungenerous to the world at large. (page 137)

120. A major objective of Canadian foreign policy should be a broad effort to strengthen the effectiveness of international institutions. (page 138)

121. Constructive internationalism fulfills twin purposes: orienting Canadians to the external environment in a manner that appears most likely to serve their interests, and responding to the aspirations manifested by the hundreds of Canadians that appeared before the committee for an active and productive international role. A fuller realization of these aspirations depends on the government finding ways to devolve opportunities to the non-governmental sector for international activity by Canadians and encouraging the voluntarist streak that runs so markedly through the Canadian psyche. (page 139)

Response

The government warmly endorses the committee's recommendations on constructive internationalism. Continuing efforts will be made to support and, where appropriate, to refurbish international organizations. Bringing about needed reforms within the United Nations' system will remain a priority, but a corresponding effort will be made in more restricted groups such as the Economic Summit, the Commonwealth and la Francophonie.

The government judges that the best opportunity for voluntary initiatives within the private sector will arise from informed judgments about Canadian interests.

Accordingly, the Department of External Affairs and CIDA will seek to do more in providing Canadians with a flow of information and interpretation on world affairs. This can be done, for example, through an improved academic liaison and information program. On this basis, a strengthened dialogue among the public, Parliament, and the government on Canada's international relations will be carried out.

Affaires extérieures Canada
External Affairs Canada

Les Relations extérieures du Canada

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT DU CANADA AU RAPPORT DU COMITÉ MIXTE SPÉCIAL DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

DÉCEMBRE 1986

Canada

Les Relations extérieures du Canada

RÉPONSE DU
GOUVERNEMENT DU CANADA
AU RAPPORT DU COMITÉ
MIXTE SPÉCIAL DU SÉNAT ET
DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Présenté par
Le très honorable Joe Clark
secrétaire d'État aux Affaires extérieures

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986

N° de cat. E2-119/1986

ISBN 0-662-54813-2

Table des matières

Avant-propos 1

Partie I

Déclaration sur la politique étrangère du Canada

Introduction et vue d'ensemble 5
La sauvegarde de la paix et de la sécurité mondiale 11
Commerce extérieur et politique économique 15
Le développement international 19
La promotion des droits de la personne 23
Les relations canado-américaines 27
Une politique étrangère pour le Nord 31

Partie II

Réponse détaillée aux recommandations contenues dans le rapport du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada

Les moyens du Canada 37
Les objectifs de la politique extérieure 39
Renforcer l'ordre international et accroître l'influence du Canada 41
La sauvegarde de la paix et de la sécurité mondiale 45
L'accroissement des échanges internationaux 55
Le développement international 65
La promotion des droits de la personne 73
Améliorer les relations aves les États-Unis 83
L'importance du Grand Nord dans la politique étrangère du Canada 87
Pour un internationalisme constructif 91

Avant-propos

En mai 1985, le gouvernement déposait au Parlement un document de travail intitulé "Compétitivité et sécurité: Orientations pour les relations extérieures du Canada". Ce document faisait ressortir les changements survenus dans le monde au cours des quinze dernières années. Il avait aussi pour objet d'attirer l'attention sur certaines des grandes questions de politique étrangère dont le gouvernement et les Canadiens auront à traiter dans les années à venir.

Un mois plus tard, un Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes était formé pour examiner les questions soulevées dans le document de travail, dégager les conclusions de cet examen et présenter des recommandations concernant les objectifs futurs et la conduite des relations extérieures du Canada.

Au cours de l'été, le comité a tenu des audiences sur la participation éventuelle du Canada à la recherche dans le cadre de l'Initiative de défense stratégique et sur la conduite de nos relations commerciales bilatérales avec les États-Unis. À la fin du mois d'août, il présentait un rapport intérimaire sur ces deux questions. Ces recommandations ont été entièrement prises en compte dans l'établissement de la position du gouvernement sur ces deux points, position qu'il faisait connaître à l'automne de 1985.

Le comité a ensuite entrepris des audiences sur les thèmes généraux de la politique étrangère canadienne. Jamais auparavant dans notre histoire un si grand nombre de Canadiens n'ont fait entendre leurs opinions sur des questions de politique étrangère. Entre juin 1985 et juin 1986, le comité a reçu des mémoires de 568 organisations et entreprises et de 630 personnes. Aux 61 audiences publiques qu'il a tenues dans les diverses régions du pays, 385 organisations et entreprises ont comparu comme témoins, ainsi que 306 particuliers. Il n'est donc pas exagéré de dire que presque chaque secteur de la population s'est prévalu de l'occasion qui lui était offerte de faire valoir son opinion sur la politique étrangère canadienne. Jamais il n'avait été aussi clairement démontré que les Canadiens sont conscients du monde qui les entoure, de ses problèmes et de ses possibilités.

Dans son rapport final, intitulé "Indépendance et Internationalisme", remis au Parlement en juin de cette année, le comité propose une série d'orientations utiles et formule 120 recommandations précises. Dans la partie II du présent document, le gouvernement répond en détail à chacune de ces dernières. De plus, le gouvernement a profité de l'occasion pour exposer, dans la partie I, ses vues sur plusieurs grands secteurs de la politique étrangère sur lesquels le comité a jugé bon d'insister.

Il ressortira clairement de ce qui suit que le gouvernement accepte avec enthousiasme et empressement le thème de l'internationalisme qui sous-tend l'ensemble du rapport. Il approuve aussi la vaste majorité des recommandations. Certaines portent sur des questions dont le gouvernement reconnaît l'importance mais au sujet desquelles, cependant, il ne peut prendre de nouvelles mesures avant d'avoir remis de l'ordre dans les finances du pays. Il y a aussi quelques recommandations qui, bien qu'elles se rapportent à des questions importantes, ne constituent pas, du point de vue du gouvernement, la meilleure solution.

Toutes les recommandations ont cependant été soumises à un examen approfondi. Dans les cas où le gouvernement n'a pu donner son approbation, d'autres moyens ont été définis ou le seront. Là où le gouvernement est d'accord et où une intervention

s'avère nécessaire, tant les auteurs du rapport que le public canadien en général peuvent avoir l'assurance que le gouvernement prendra rapidement des mesures. En fait le travail est déjà entrepris dans certains secteurs.

C'est là le commencement, plutôt que la fin, de ce que le gouvernement espère voir devenir une collaboration plus complète entre lui et le public sur les questions de politique étrangère. Par l'intermédiaire du Parlement et par d'autres moyens, le gouvernement cherchera à entretenir un meilleur dialogue avec les citoyens de ce pays, à titre individuel ou collectif, et même à faire appel, dans la conduite des relations extérieures du Canada, à leurs compétences.

Nous ne prétendons pas que cette réponse constitue un exposé complet des buts et activités du Canada sur le plan international. Cette réponse expose les vues du gouvernement sur un certain nombre de questions qui intéressent les Canadiens, en s'appuyant sur l'excellent travail du Comité mixte spécial, auquel mes collègues le ministre du Commerce extérieur et celui des Relations extérieures ainsi que moi-même sommes très reconnaissants.

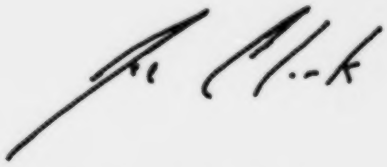

Le très honorable Joe Clark
secrétaire d'État aux Affaires extérieures

PARTIE I

Déclaration sur la politique étrangère du Canada

Introduction et vue d'ensemble

Notre héritage en matière de politique étrangère

Le Canada a été et demeure un pays extrêmement fortuné. En dépit d'une population relativement faible en nombre, c'est l'une des démocraties les plus riches et les plus influentes de l'Occident. Il est devenu une nation indépendante par un processus d'évolution et de négociation plutôt que par les armes. Grâce à sa situation géographique ainsi qu'à son association avec les États-Unis dans la défense de l'Amérique du Nord, le Canada jouit d'une sécurité incomparable. Pour ce qui est de l'Atlantique Nord, le Canada s'est joint à une alliance défensive composée de pays qui partagent un attachement pour la démocratie. L'héritage français et anglais du Canada, son caractère multiculturel et son passé exempt d'impérialisme lui confèrent un statut avantageux auprès des pays en développement tant sur le plan des relations bilatérales que multilatérales.

En même temps, le Canada est vulnérable à certains égards. Comme tous les peuples, les Canadiens vivent sous la menace constante d'une guerre nucléaire. Le Canada est fortement tributaire du commerce et des investissements étrangers pour son bien-être. Les industries liées aux ressources naturelles qui sous-tendent d'importants aspects de l'économie canadienne – agriculture, produits forestiers, exploitation minière, pétrole – sont exposées aux aléas de marchés mondiaux capricieux ainsi qu'aux mesures commerciales restrictives ou perturbatrices prises par des gouvernements étrangers. Avoir une frontière libre de 9 000 km avec un pays dix fois plus riche et plus peuplé crée des déséquilibres contre lesquels il faut toujours lutter. Partageant une langue avec beaucoup de Canadiens, les États-Unis exercent, à l'âge des communications de masse, une influence culturelle profonde qui ne va pas sans créer parfois des malaises pour les Canadiens. La très longue frontière canadienne comprend trois océans. En raison de sa situation géographique et de son climat inhospitalier, l'Arctique présente des obstacles particulièrement difficiles pour l'exercice de notre souveraineté.

Certains axes fixes de la politique étrangère canadienne sont créés par les facteurs suivants:

— Jouissant d'une sécurité géographique et possédant une puissance militaire relativement limitée, le Canada compte souvent sur des institutions multilatérales, telles que les Nations Unies, le Commonwealth et la Francophonie, appuyées par une diplomatie dynamique, pour contribuer à la gestion rationnelle de l'ordre du monde. Ainsi, il peut créer des coalitions, faire valoir ses opinions et, dans des circonstances spéciales, influencer le cours des événements mondiaux. Il n'est pas exclu que le Canada agisse seul, mais cette façon de faire est généralement moins efficace pour un pays qui se trouve dans sa situation.

— Un système ouvert et stable de commerce extérieur et de paiements est d'une importance vitale pour assurer au Canada l'accès aux marchés mondiaux. Cette ouverture doit être constamment encouragée, tant sur le plan bilatéral dans les relations avec des grands partenaires économiques comme les États-Unis, la Communauté européene et le Japon que par l'intermédiaire d'institutions multilatérales comme les Sommets économiques, le GATT, l'OCDE et le FMI. L'expansion des exportations mondiales et le renforcement de la concurrence internationale sont des impératifs du développement économique national.

- Le Canada doit toujours consacrer une importante partie de ses efforts dans le domaine de la politique étrangère à la gestion de ses relations vitales et extrêmement complexes avec les États-Unis.

L'environnement international

La tâche qui attend tout gouvernement canadien est de trouver l'expression la plus efficace des valeurs et des intérêts nationaux du Canada dans le cadre de ces vastes paramètres. Cette tâche est rendue plus compliquée par un environnement international imprévisible et parfois difficile.

Certains développements économiques ont été favorables. Depuis la récession du début des années 80, il y a eu croissance au Canada, aux États-Unis et chez un certain nombre de pays partenaires, développés ou en développement. L'inflation a été maintenue à un faible niveau dans les pays développés et elle a été réduite dans le Tiers-Monde. La forte chute des prix du pétrole, phénomène probablement temporaire, a procuré des avantages à de nombreux pays tout en étant préjudiciable aux régions productrices. Une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales a été lancée avec succès.

Toutefois, une bonne partie du monde ressent toujours les effets de la récession du début des années 80. L'avenir du système commercial et financier mondial est gravement menacé par la vague montante du protectionnisme et une concurrence acharnée marquée de politiques de subvention outrancières, par une structure internationale précaire du service de la dette et par l'instabilité extrême des prix des produits de base ainsi que des marchés financiers. De profonds déséquilibres, illustrés par le déficit commercial des États-Unis, persistent dans l'économie internationale. La complexité liée à la gestion d'économies interdépendantes et les innombrables problèmes qu'elle soulève a mis à dure épreuve la capacité de nos institutions multilatérales à coordonner des politiques nationales. Dans l'intervalle, la misère des plus pauvres du monde est demeurée criante, et une croissance alarmante de la population, particulièrement dans les villes-champignons du Tiers-Monde, freine le développement.

Malgré un certain nombre d'événements positifs, la situation internationale a été marquée par l'incertitude, et parfois par un recul par rapport à l'ordre mondial souhaité. L'arrivée de nouveaux dirigeants en Union soviétique a soulevé l'espoir que les tensions entre l'Est et l'Ouest pourraient diminuer et que des progrès pourraient enfin être enregistrés sur des questions politiques majeures et en matière de contrôle des armements. Les pourparlers de Stockholm sur les mesures destinées à prévenir le déclenchement accidentel d'une guerre ont produit un résultat valable qui pourrait donner un élan à l'édification d'une Europe plus sûre et plus libre. Les dirigeants des superpuissances se sont rencontrés à Genève en 1985, rétablissant ainsi les contacts au sommet, interrompus depuis que l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques avait accru l'acrimonie et la méfiance entre eux. Bien que la réunion préparatoire au Sommet qui s'est tenue à Reykjavik ait pris fin sans qu'on se mette d'accord, elle a révélé de nouvelles possibilités de progrès sur les questions vitales de réduction des armements. On ne sait pas encore si ce potentiel pourra se concrétiser et mener à des accords importants et, comme il a été prévu à Genève, à d'autres sommets.

En attendant, l'instabilité a continué à tourmenter de nombreuses parties du monde. Des conflits régionaux susceptibles de perturber l'équilibre global frappent la région du Golfe, l'Amérique centrale et l'Asie. Des problèmes, tels celui du Moyen-Orient, perdurent ou, comme dans le cas de l'Afrique du Sud, se sont envenimés. L'Union soviétique poursuit son intervention militaire en Afghanistan, prolongeant ainsi le martyre de ce pays et de son peuple. Le terrorisme s'est alimenté à ces conflits et a menacé de plonger le monde dans une ère plus sombre et plus violente. Des Canadiens en ont été victimes. En ce qui concerne les droits de l'homme, la situation a empiré dans un certain nombre de pays. Enfin, l'ONU a grandement besoin d'être revigorée.

Sur ce tableau trop frappant d'instabilité, de violence et de souffrances se dégagent certains événements positifs pour l'ordre du monde. Le Japon s'affirme comme l'une des grandes démocraties industrielles. La Chine a ouvert ses portes au monde occidental. L'Europe de l'Ouest continue sa marche historique vers une plus grande cohésion économique et politique. Dans plusieurs pays, la dictature a cédé la place à la démocratie. L'Organisation de l'unité africaine a adopté, pour l'Afrique, un plan sérieux de redressement à long terme, avec la coopération des pays développés. Les pressions internationales contre l'apartheid continuent de s'intensifier.

Les réalisations

Comme l'a fait ressortir le document de base sur la politique étrangère qui a été publié l'an dernier, les Canadiens, si favorisés qu'ils soient, peuvent moins que jamais, dans un tel environnement, prendre leur prospérité et leur sécurité pour acquises. Au contraire, le gouvernement a dû consacrer de plus en plus d'attention à la promotion d'un monde plus sûr, plus prospère et plus humain sans lequel les Canadiens ne pourront jamais édifier la société qu'ils souhaitent pour leur propre pays.

Dès le début, le gouvernement a constamment cherché à exercer le leadership nécessaire à la gestion de nos relations internationales. Les Canadiens, plus unis, plus sûrs de leur identité et des rapports qu'ils désirent entretenir avec le monde extérieur y ont apporté leur contribution. Ils ont joint leurs efforts à ceux du gouvernement pour relever les grands défis auxquels le Canada et la communauté mondiale sont confrontés. Cette coopération a été évidente dans des domaines aussi différents que le contrôle des armements, l'expansion des exportation, la promotion des droits de la personne et l'accueil des réfugiés ainsi qu'à l'occasion de la famine en Afrique et des catastrophes survenues en Amérique latine.

La protection de la souveraineté et de l'indépendance se situe au coeur de la politique étrangère de tout gouvernement. Le nôtre a employé divers moyens à cette fin: renforcement de l'économie nationale, poursuite d'une politique étrangère responsable et efficace et manifestation vigoureuse, sur la scène mondiale, du caractère bilingue et multiculturel du Canada. Il a insisté sur l'établissement d'une atmosphère de coopération dans les relations fédérales-provinciales. L'intérêt du Canada à l'égard de la Francophonie est devenu un facteur qui contribue à promouvoir à l'étranger l'image du Canada comme pays souverain et distinct. Lorsque des occasions de contestation ont surgi, le gouvernement est intervenu rapidement, comme dans le Grand Nord, pour affirmer notre souveraineté et démontrer que le Canada occupe et contrôle son territoire. Dans ce contexte, le gouvernement accepte l'avis du Parlement selon lequel le Grand Nord doit être inscrit en meilleure place parmi les priorités de la politique étrangère du Canada.

Reconnaissant que le Canada dépend d'une manière critique du commerce et de l'investissement pour son bien-être, le gouvernement s'est attaché en premier lieu à collaborer avec les provinces et l'industrie en vue du resserrement des principales relations économiques. Le Canada a promu énergiquement un système commercial plus ouvert dans l'ensemble du monde. Un tel système est indispensable pour diversifier et étendre ses liens vitaux avec des marchés dynamiques en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

Plus particulièrement, le Canada a joué un rôle actif dans le lancement d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales. Par l'intermédiaire des Nations Unies, de la Banque mondiale et des banques régionales de développement ainsi que par ses propres programmes bilatéraux d'aide au développement, le gouvernement a continué, même s'il effectuait des compressions dans d'autres programmes, à offrir une aide croissante aux pauvres.

La constante nécessité de tenir compte des relations économiques critiques et complexes du Canada avec les États-Unis constitue un élément vital de la stratégie économique internationale du gouvernement. Ce dernier a entrepris des négociations avec les États-Unis en vue de la conclusion d'un accord commercial bilatéral pour étayer ce qui constitue les relations commerciales bilatérales les plus importantes du monde.

Cet accord vise à assurer et à améliorer notre accès respectif aux marchés de l'autre pays. Le nombre croissant de mesures protectionnistes américaines relatives à des produits d'importance critique, comme le bois d'oeuvre, ne fait que souligner la nécessité d'un accord mutuellement avantageux qui facilitera l'accès aux marchés tout en protégeant la souveraineté. Dans l'intervalle, le gouvernement s'est attaqué au grave problème de la pollution atmosphérique transfrontalière et à la mise en oeuvre du rapport des envoyés spéciaux sur les pluies acides.

Cette activité intense autour de questions économiques s'est accompagnée d'initiatives sur le plan politique. En vue de renforcer la crédibilité de l'engagement canadien envers la défense de l'Europe, le gouvernement a agi promptement pour augmenter les effectifs canadiens en Europe et rééquiper les forces armées. Compte tenu du rôle qu'il joue dans la défense de l'Amérique du Nord, le gouvernement s'est engagé à édifier le Système d'alerte du Nord en collaboration avec les États-Unis et a renouvelé l'accord NORAD pour cinq ans.

Mais la défense n'est qu'un aspect de la sécurité. D'autres aspects tout aussi importants touchent à la promotion d'un ordre international plus stable et de mesures efficaces de contrôle des armements et de désarmement. Là encore, le gouvernement a cherché à mettre à profit l'influence et les ressources spécialisées du Canada pour assurer des progrès concrets. Le Canada a été actif dans tous les aspects du dialogue Est-Ouest et contribue de manière particulière à la méthodologie et à la technologie de vérification du contrôle des armements.

En réponse aux préoccupations évidentes de nombreux Canadiens face au risque de montée de la violence en Amérique centrale, le gouvernement a appuyé énergiquement l'Initiative de Contadora. À la demande des pays du Groupe de Contadora, il a fourni des conseils sur les grandes lignes d'un accord de vérification et de contrôle. Au Sommet économique, dans l'Organisation de l'aviation civile internationale, au sein de l'Organisation maritime internationale ainsi qu'à l'ONU, le Canada a travaillé à l'élaboration de mesures pratiques qui permettraient de lutter efficacement contre le fléau grandissant du terrorisme. Il a joué un rôle très actif en proposant des mesures qui redonneraient de la vitalité aux Nations Unies.

Dans sa politique étrangère, le gouvernement a toujours insisté sur l'importance des droits de la personne. Dans le cadre du Commonwealth, il a cherché activement à faire s'exercer des pressions internationales contre l'Afrique du Sud pour amener ce pays à abandonner l'apartheid. Par l'intermédiaire des Nations Unies, du processus d'Helsinki, et par des voies bilatérales, il a tenté de persuader d'autres gouvernements de s'acquitter de leurs engagements en matière de droits de la personne. En outre, il a cherché à promouvoir l'élimination des formes juridiques et pratiques de discrimination contre les femmes et à encourager celles-ci à jouer un rôle à part entière dans tous les aspects du développement économique et social. Le gouvernement accepte la recommandation du Parlement selon laquelle il faut accorder une plus grande priorité aux questions d'expansion de la démocratie et de droits de la personne dans nos relations avec le Tiers-Monde. Avec des groupes non gouvernementaux et des particuliers, il collaborera étroitement à la réalisation de ses objectifs internationaux en matière de droits de la personne.

Face à l'avenir

Il est clair que beaucoup a déjà été fait pour relever les défis externes auxquels faisaient face les Canadiens. Mais il reste bien davantage à accomplir.

Nous n'aurons pas d'autre choix que de continuer à consacrer une bonne partie de nos énergies à essayer de gérer nos relations avec les États-Unis durant une phase agitée de ses relations économiques avec d'autres pays.

En Europe, nous devrons continuer de tirer profit de nos liens politiques, culturels et économiques traditionnels et de travailler avec nos alliés en vue de la réduction des tensions Est-Ouest, qui sont la principale menace à notre propre sécurité et qui font obstacle à la libre circulation des personnes et des idées par delà les frontières idéologiques. Nous devons aussi consacrer plus d'énergie à nos relations avec des pays européens clés, comme la France et la Grande-Bretagne, qui sont à l'origine de notre identité, ou comme la République fédérale d'Allemagne, qui est un important partenaire du point de vue de la sécurité et des échanges commerciaux.

En Asie et dans le Pacifique, nous devons chercher à renforcer nos liens avec une région d'un grand dynamisme économique, mais aux éléments hétérogènes, et à jouer un rôle consultatif plus actif sur les questions de sécurité régionale. Une part considérable de nos efforts sera consacrée à ces géants de l'Asie que sont le Japon, la Chine et l'Inde.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, nous avons d'importants intérêts économiques et politiques que nous pouvons promouvoir davantage en contribuant à y affermir la démocratie, en y étoffant nos relations avec les états les plus importants, en exerçant un rôle de responsabilité dans les efforts en vue du règlement de la dette extérieure et en travaillant à résoudre les conflits qui sévissent dans la région.

En Afrique, tout en participant pleinement aux secours humanitaires et au développement économique à long terme, le Canada doit continuer de faire tout ce qu'il peut, en sa qualité de membre du Commonwealth et de la Francophonie, pour favoriser un accroissement de la stabilité de ce continent et, en particulier, pour susciter un changement dans la situation en Afrique australe.

Des occasions privilégiées pour la poursuite de ces objectifs se présenteront sous peu. En 1987, le Canada sera l'hôte de deux réunions "de famille" de leaders mondiaux: le Sommet du Commonwealth à Vancouver et le Sommet francophone qui aura lieu à Québec. Ces rencontres réuniront un groupe très varié de pays avec qui nous avons en commun une langue et une histoire, des éléments qui peuvent transcender les disparités Nord-Sud. Elles permettront d'oeuvrer en vue d'une vision commune et essentielle pour faire face aux problèmes politiques, économiques et de développement auxquels est confrontée la communauté mondiale.

En 1988, le Canada accueillera le Sommet économique annuel des pays industrialisés. À cette occasion également, il aura la chance de contribuer activement à façonner une économie mondiale plus stable et plus prospère et à renforcer le consensus entre les principaux pays de l'Ouest sur les questions économiques et politiques mondiales.

Comme le comité le fait observer dans son rapport, le Canada a " . . . les moyens et la volonté de promouvoir la paix et le bien-être dans le monde". Notre influence économique est incontestable tout comme l'est notre crédibilité en tant qu'allié. Les qualités d'humanisme et de pragmatisme de la société canadienne confèrent à notre pays une certaine autorité morale. Surtout, le Canada peut compter sur un public intéressé qui joue un rôle croissant dans l'élaboration de la politique étrangère.

La sauvegarde de la paix et de la sécurité mondiale

L'équilibre général des forces entre les grands ensembles stratégiques et militaires, à l'est et à l'ouest, reflet de valeurs qui s'opposent, demeure le fondement de la sécurité dans le monde. Depuis près de quarante ans, cet équilibre, fondé sur une parité approximative entre les capacités militaires des États-Unis et de l'URSS et de leurs alliés respectifs, repose sur le concept inquiétant mais toujours irremplaçable de la dissuasion nucléaire. Le face-à-face nucléaire témoigne d'un antagonisme plus complexe où chaque adversaire dispose d'avantages distincts. Les démocraties industrielles jouissent d'un grand dynamisme politique et culturel, elles sont économiquement fortes et technologiquement plus avancées. Contrairement à l'URSS et à ses alliés, ni leurs économies ni leurs sociétés ne sont orientées en fonction d'objectifs géopolitiques et militaires.

Dans ce contexte, l'équilibre stratégique et une stabilité globale à des niveaux réduits d'armement sont loin d'être acquis. À l'échelle militaire, la supériorité numérique des forces conventionnelles de l'URSS et de ses alliés en Europe de l'Est ne cesse de remettre en cause les données de l'équation. En outre, la fluidité qui caractérise les relations Est-Ouest est alimentée par une méfiance profonde entre les superpuissances et par une course technologique intense entre elles.

D'autres forces sont également en jeu. Le monde n'est plus aussi bipolaire qu'auparavant. De nouveaux pays ont accédé au rang des puissances nucléaires. La Chine reprend sa place au sein des grandes puissances. De nouveaux centres de pouvoir économique ont vu le jour comme la Communauté européenne et le Japon, ou pointent à l'horizon comme les nouveaux états industrialisés.

Les facteurs d'instabilité des régions en développement se sont multipliés: querelles idéologiques et flambées nationalistes, conflits raciaux, irrédentisme et différends territoriaux, terrorisme, militantisme religieux. La fréquente insertion dans la mouvance Est-Ouest des conflits internes ou régionaux dans le Tiers-Monde, tend à aggraver la situation internationale.

Une politique canadienne

La conception canadienne de la sécurité est globale.

La sécurité du Canada repose avant tout sur le maintien de l'équilibre stratégique entre l'Est et l'Ouest. À cet égard, le Canada a toujours occupé sa place au côté de ses alliés et la conservera demain comme hier. Il ne saurait en être autrement. Nos valeurs et notre attachement à defendre notre liberté et la démocratie face aux efforts renouvelés du monde totalitaire consacrent notre appartenance au monde occidental. Plus spécifiquement, la logique de l'histoire et de la géographie ont fait de nous un des membres fondateurs de l'Alliance Atlantique. Cette contribution au renforcement de l'unité occidentale permet au Canada à la fois d'assurer son influence et d'accroître sa sécurité.

De même, le renforcement de la sécurité du Canada passe par la réduction des tensions qui marquent les relations Est-Ouest, par l'accroissement de la stabilité de l'équilibre stratégique global notamment par l'entremise d'une politique vigoureuse en matière de désarmement et de contrôle des armements, par le renforcement des instruments multilatéraux qui contribuent

au règlement pacifique des conflits régionaux et la participation aux opérations de maintien de la paix. La conception globale qu'a le gouvernement de la paix et de la sécurité dans le monde recouvre également les droits de la personne et l'aide au développement qui touchent aux racines profondes des conflits. Un monde dénué d'humanité et marqué du sceau de l'inégalité économique et sociale ne sera jamais vraiment sûr. Le gouvernement entend prendre tous les moyens nécessaires pour faire en sorte que des progrès importants soient réalisés au titre de chacun de ces objectifs.

Notre défense

Le fondement de la sécurité d'un pays, c'est sa défense. Dès lors, le gouvernement est résolu à faire en sorte que les capacités militaires du pays correspondent aux tâches qui sont imparties aux forces armées canadiennes. Le gouvernement s'est fixé pour objectif de renforcer la sécurité du Canada en honorant ses engagements au sein de l'OTAN et en participant activement aux délibérations au sein de l'Alliance. L'Europe demeure la région militaire la plus vitale du monde et la démarcation qui divise l'Allemagne représente la ligne de faille la plus dangereuse pour la sécurité dans le contexte des relations Est-Ouest. La présence de nos forces armées en Europe occidentale témoigne de notre solidarité aussi bien politique que militaire envers nos alliés.

Le Canada a augmenté son contingent en Europe. Le renforcement des forces aériennes et terrestres canadiennes dans le nord de la Norvège vient de faire l'objet d'un exercice majeur. La surveillance maritime et aérienne des grands axes qui, dans la partie septentrionale de l'Atlantique nord, serviraient au renforcement de nos troupes en temps de crise ou en cas de conflit, se poursuit.

La défense de l'Amérique du Nord acquiert pour le Canada une importance renouvelée. C'est pourquoi le Canada et les États-Unis ont décidé de moderniser le système d'alerte du Nord, dont l'importance est vitale pour la défense continentale, et ont réaffirmé leur volonté de collaborer à la défense commune du continent en renouvelant l'accord NORAD pour cinq ans. En même temps, les États-Unis ont réaffirmé leur intention de respecter le traité ABM.

En outre, le gouvernement a reconnu le lien entre la défense de la sécurité du pays et le renforcement de sa souveraineté. Il accordera une attention toute particulière aux problèmes de la défense sous-marine dans l'Arctique.

De même, le gouvernement a pris conscience des intérêts croissants qui lient le Canada aux pays du Pacifique et des implications qui en découlent au titre de la sécurité et de la consultation avec nos principaux partenaires dans cette région.

Le contrôle des armements et les relations Est-Ouest

Aux yeux du gouvernement, le contrôle des armements, le désarmement et la défense nationale constituent des éléments complémentaires de notre politique de paix et de sécurité. Afin de renforcer la consultation avec le Parlement, le gouvernement, si les parlementaires en expriment le désir, propose que des présentations conjointes sur ces questions soient effectuées périodiquement par les ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale devant les comités pertinents de la Chambre des communes. En outre, des consultations ont été entreprises avec des groupes représentatifs au sein de la population canadienne, par exemple, par l'entremise du Groupe consultatif sur le désarmement.

Le Canada n'a jamais cessé de prendre une part active à toute initiative légitime visant à l'amélioration des relations Est-Ouest. Le gouvernement accorde une importance toute

particulière à l'établissement d'un climat de confiance entre l'Est et l'Ouest dans le domaine de la sécurité. Le Canada apporte sa propre contribution à ce sujet dans le cadre de ses contacts avec l'URSS et ses alliés. A cet égard, le succès de la conférence de Stockholm sur la réduction des risques de guerre accidentelle en Europe est un événement notable auquel le Canada a étroitement contribué.

Le gouvernement a invité les dirigeants des États-Unis et de l'URSS à poursuivre leurs efforts sur la base du dialogue entamé à Genève en novembre 1985 et repris récemment à Reykjavik. Il appuie sans réserve les objectifs de la triple négociation de Genève destinée à renforcer la stabilité stratégique, à limiter, puis à réduire les arsenaux nucléaires et enfin à prévenir une course aux armements dans l'espace et y mettre fin sur terre. Le gouvernement souscrit à l'objectif ultime de ces négociations qui est de parvenir un jour à l'élimination totale des armes nucléaires.

S'agissant de la défense stratégique, le Canada est conscient qu'elle constitue un facteur important pour l'avenir des relations Est-Ouest. Il estime que la recherche en matière de défense stratégique de la part des États-Unis répond à la plus élémentaire prudence en raison des efforts qu'y consacre de son côté l'Union soviétique. Mais cette recherche doit s'inscrire dans le cadre du strict respect des traités existants. Le Canada espère qu'entre les États-Unis et l'URSS, des progrès soient réalisés dans la compréhension mutuelle dans ce domaine. L'objectif des négociations sur la défense stratégique doit être au premier chef le renforcement de la stabilité de la dissuasion accompagné d'une réduction progressive des arsenaux nucléaires.

Dans les enceintes multilatérales consacrées au désarmement, le Canada travaille de concert avec ses alliés à l'établissement d'un régime d'interdiction totale des essais nucléaires, à l'élargissement du nombre de signataires du traité de non-prolifération, et à l'élimination des armes de destruction massive comme les armes chimiques et biologiques.

Finalement, le Canada travaille activement à réduire les risques de conflits liés à la présence de forces conventionnelles considérables en Europe. Il s'agit là d'un facteur dont l'importance ne cesse de croître. Dans un monde qui s'évertue à réduire en profondeur tous les arsenaux nucléaires, l'équilibre et la stabilité sur le front conventionnel comme l'établissement d'un climat de confiance durable en Europe sont des conditions essentielles.

Le Canada estime que des progrès durables ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'une négociation de réductions équilibrés des forces à l'Est comme à l'Ouest. La vérification du respect des engagements contractés au titre des accords sur la limitation des armements constitue l'un des fondements de notre politique. À cette fin, le gouvernement a consacré d'importantes ressources financières, scientifiques et autres à l'élaboration de techniques nouvelles de vérification, contribuant ainsi à mettre le Canada à l'avant-garde de la recherche dans ce domaine.

Action multilatérale et conflits régionaux

Le Canada accorde une grande importance aux canaux multilatéraux pour la prévention et la résolution des conflits. Le gouvernement joue un rôle de premier plan dans les initiatives visant à rendre à l'Organisation des Nations Unies et à ses organismes affiliés leur prestige et leur vigueur car elles peuvent réellement contribuer à l'adoption de solutions négociées et pacifiques aux conflits qui secouent notre planète.

Cette philosophie s'applique également à notre conception des conflits régionaux qui, en Afghanistan, au Moyen-Orient, dans le Sud-Est asiatique, en Amérique centrale ou en

Afrique, même s'ils ont souvent une dimension Est-Ouest déstabilisante, ont la plupart du temps pour origine des causes internes dont la solution relève davantage de la coopération multilatérale que de l'intervention extérieure unilatérale. Les problèmes régionaux doivent d'abord et avant tout trouver des solutions régionales.

Quant à la contribution du Canada à la résolution des conflits régionaux, elle s'est traduite au fil des ans par une diplomatie active, une aide extérieure généreuse et par de nombreuses participations aux efforts de maintien de la paix dans le monde. Cette action du Canada, appréciée au sein de la communauté internationale, honore les forces canadiennes qui y sont consacrées et qui continueront de l'être, particulièrement là où leur présence peut atténuer les dangers d'une confrontation entre les superpuissances.

Enfin, le Canada se propose de travailler de concert avec les autres pays du globe à la lutte contre le terrorisme, dernier-né des fléaux sans frontières. Le gouvernement joue un rôle de chef de file en vue de renforcer la coopération multilatérale dans ce domaine comme le démontre l'initiative canadienne sur la sécurité des aéroports à l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) et son action au sein de l'Organisation maritime internationale. Le Canada a également mis sur pied un programme d'assistance technique de l'ordre de $10 millions pour améliorer la sécurité des aéroports dans les pays en voie de développement. Simultanément, par ses efforts en vue de promouvoir la recherche de solutions aux conflits du Tiers-Monde et pour y éliminer la pauvreté, le Canada continue à travailler à l'élimination des causes profondes du terrorisme.

Commerce extérieur et politique économique

La stratégie du gouvernement pour le renouveau économique national est conçue pour répondre à un environnement mondial changeant qui menace la position concurrentielle du Canada et sa prospérité à long terme. Les Canadiens ont raison d'être fiers de leur capacité d'adaptation à des réalités nouvelles, mais la croissance économique nationale exige maintenant des efforts d'ajustement qui tiennent pleinement compte du monde extérieur. Notre compétitivité internationale s'est beaucoup améliorée ces dernières années, mais il reste beaucoup à faire.

Les Canadiens deviennent plus conscients des forces de changement qui sont appelées à exercer leurs effets sur la population. Une révolution dans les techniques de production contraint chaque industrie à réévaluer ses méthodes et systèmes. Des améliorations de la technologie, des transports et des communications, jointes à une mobilité accrue des capitaux et à des réductions des barrières tarifaires, ont rendu encore plus accessibles les marchandises et composantes d'origine étrangère. Les nouveaux pays industriels ont montré leur habileté à se lancer dans de nouveaux domaines de production. Les changements radicaux qui ont eu lieu ces dernières années sur les marchés des produits agricoles, des combustibles et d'autres produits liés aux ressources ont eu de fortes répercussions sur le bien-être des Canadiens.

Ce processus de changement structurel global a été compliqué par des difficultés économiques à court terme et par des problèmes de leadership international et de coopération dans la gestion d'une interdépendance économique accrue. La croissance que les économies de marché ont réalisée depuis la récession mondiale du début des années 80 a été inégale et, en comparaison avec le passé, lente. La stabilité des prix internes n'a été assurée, par beaucoup de pays, qu'au prix de taux de chômage excessivement élevés. De graves déséquilibres des flux commerciaux et des taux de croissance ont contribué à faire naître des pressions protectionnistes dans de nombreux pays et, dernièrement, chez le principal partenaire commercial du Canada, les États-Unis. En même temps, de nombreux pays en développement, accablés par un lourd service de la dette, voient leur croissance entravée; tandis que les faibles prix des produits de base et les marchés mondiaux, serrés dans l'ensemble limitent les recettes que leur procurent les exportations.

Coopération économique mondiale

Renforcer la coopération économique internationale est un objectif fondamental. Le gouvernement est déterminé à accroître le revenu réel et l'emploi des Canadiens en améliorant la compétitivité du pays sur le plan international. Cela demande un environnement commercial international ouvert, stable et prévisible. Au pays, les politiques budgétaires et autres du gouvernement visent à éliminer les obstacles à la concurrence et à rétablir le climat de confiance qu'exigent les investissements du secteur privé, éléments indispensables, dans les deux cas, à une plus grande compétitivité internationale.

Le Canada a joué un grand rôle dans les efforts déployés aux Sommets économiques et ailleurs pour relever les défis auxquels fait face actuellement le système économique international. Notre influence au sein des forums internationaux sur des questions comme la coordination macro-économique dépend autant de notre capacité d'exprimer des intérêts

communs et de proposer des solutions novatrices et acceptables que du poids de l'économie canadienne dans le monde. La décision, prise au Sommet de Tokyo en mai 1986, de faire entrer le Canada dans le Groupe des sept ministres des Finances offre encore d'autres possibilités pour que s'exerce l'influence du Canada.

Les réunions quadrilatérales régulières des ministres du Commerce du Canada, du Japon, des États-Unis et de la Communauté européenne fournissent un forum supplémentaire d'une importance vitale pour l'avancement des objectifs et intérêts du Canada. La participation du Canada aux activités du FMI et de la Banque Mondiale (et de leurs instances de niveau ministériel, le Comité intérimaire et le Comité du développement) ainsi qu'à des forums comme le Commonwealth, la Francophonie et la CNUCED ajoute une dimension mondiale vitale à sa diplomatie économique internationale.

Protectionnisme et politique commerciale

Les tensions dont souffre le système mondial des échanges commerciaux sont particulièrement inquiétantes d'un point de vue canadien. Le Canada a souffert d'une montée du protectionnisme chez ses grands partenaires commerciaux qui pratiquent une politique de subventions à l'exportation souvent excessive. Des opérations commerciales "dirigées", qui obéissent à une orientation gouvernementale plutôt qu'aux forces du marché, ont effrité sensiblement les règles du GATT qui régissent le comportement de ses membres dans le domaine commercial. Des actions unilatérales ou des ententes intergouvernementales bilatérales, sous la menace de restrictions encore plus sévères, affaiblissent les principes de la non-discrimination pour favoriser les nations commerçantes plus puissantes. Le Canada a fortement intérêt à préserver l'intégrité du système commercial multilatéral. Cela constituera un élément fondamental de la politique canadienne dans toutes les négociations commerciales, tant multilatérales que bilatérales.

Empêcher les mesures protectionnistes de se multiplier et les faire reculer est une priorité absolue. Le gouvernement a cherché à le faire non seulement en défendant avec fermeté la libéralisation des échanges, dans des cadres tant bilatéraux que multilatéraux, ma en luttant énergiquement pour les droits du Canada sous l'empire du GATT et pour ses autres intérêts plus vastes, là où ils sont menacés par des mesures protectionnistes.

Garder les marchés étrangers – notamment aux États-Unis – ouverts aux importations canadiennes de produits du bois, d'acier, de la pêche, de matériel de télécommunications et d'autres produits pour lesquels le Canada s'est emparé d'une part du marché en raison de sa compétitivité et d'un avantage comparatif naturel représente une priorité particulière pour le gouvernement. Il travaille à garder les marchés étrangers ouverts aux produits agricoles canadiens et à éliminer les mesures qui faussent les échanges dans ce domaine. Certains concurrents importants du Canada ont recours à des subventions massives pour garantir leurs exportations agricoles, ce qui aggrave les problèmes de structure dont souffrent beaucoup de pays dans ce secteur. Au plan international, nous avons mis en lumière l'importance des problèmes du commerce agricole en veillant à ce qu'ils soient discutés au Sommet de Tokyo et à la réunion de Punta del Este qui lançait la nouvelle série de NCM. Au GATT, à l'OCDE et au sein d'autres organisations multilatérales, le Canada a également recherché avec détermination la libéralisation du commerce agricole.

La série de NCM lancée en Uruguay sera un instrument de la plus grande importance pour l'élaboration de meilleures règles commerciales entre les parties contractantes du GATT au cours de la prochaine décennie et au-delà. La nouvelle série de NCM se caractérisera par un nombre inégalé de participants et une grande diversité de sujets. Il n'y aura suffisamment d'élan pour surmonter des pratiques et habitudes invétérées que si la ferme perspective de la libéralisation peut s'établir très tôt dans chaque secteur de négociations. Les

pays en développement seront invités à permettre un plus grand accès à leurs marchés, selon leur niveau de développement, qui varie considérablement, en échange d'un meilleur accès aux marchés des pays industrialisés. Au cours des négociations, le gouvernement accordera beaucoup d'importance à l'assujettissement de l'agriculture aux règles commerciales du GATT et à l'établissement de cadres appropriés pour traiter de nouvelles questions comme le commerce des services, les mesures d'investissement reliées au commerce et les aspects commerciaux de la propriété intellectuelle.

D'étroites consultations auront lieu avec le monde des affaires et les provinces durant toutes ces négociations multilatérales et durant les négociations commerciales bilatérales avec les États-Unis. Les consultations avec les milieux d'affaires se feront par l'intermédiaire du Comité consultatif sur le commerce extérieur et des Groupes sectoriels de consultations sur le commerce extérieur, organismes créés récemment qui servent aussi de mécanismes de consultation sur d'autres sujets au besoin.

L'établissement d'une association plus étroite avec les provinces a été un important élément de l'approche adoptée par le gouvernement à l'égard de toutes les questions commerciales. Cette association va s'intensifier, ce qui aidera les deux niveaux de gouvernement à réduire les chevauchements et à mieux répondre aux besoins des milieux d'affaires. Un programme est en préparation en vue de loger les représentants commerciaux des provinces dans les missions du Canada à l'étranger. La coopération dans l'exécution des programmes commerciaux au pays sera renforcée.

En cherchant à favoriser un système commercial international plus ouvert, le gouvernement est pleinement conscient des problèmes d'adaptation auxquels pourront faire face les entreprises, les travailleurs et les collectivités au Canada. Des mesures appropriées de politique commerciale continueront d'être appliquées pour faciliter les ajustements nécessaires dans des secteurs précis et pour encourager l'adaptation à un environnement mondial où règne de plus en plus la concurrence. Grâce aux dispositions du droit commercial national qui ont été appliquées dans le cadre du système multilatéral, les intérêts canadiens sont protégés contre les pratiques commerciales déloyales qui se révèlent préjudiciables pour nos producteurs et qui peuvent nuire aux progrès accomplis dans la libéralisation du commerce mondial.

Développement et accès aux marchés

Assurer aux marchandises et services canadiens un meilleur accès aux marchés internationaux demeurera l'une des toutes premières priorités du gouvernement. L'expansion des marchés est assurée tant par les efforts de promotion commerciale directe du ministère des Affaires extérieures et d'autres organismes que par des initiatives dans le domaine de la politique commerciale. Avec l'avis des provinces et du secteur privé, le gouvernement a lancé une Stratégie nationale du commerce, approche coordonnée destinée à renforcer l'accès aux marchés mondiaux, à améliorer la compétitivité du Canada et à mettre en oeuvre un marketing international plus efficace.

L'une des clés de la réussite de cette stratégie réside dans le fait qu'elle vise des débouchés particuliers pour les exportations quel que soit l'endroit où ils se présentent. Par exemple, les marchés prometteurs de l'Asie et du Pacifique bénéficieront des répercussions de l'ouverture de délégations commerciales à Shanghai, Osaka, Auckland et Bombay. Ces initiatives sont complétées par l'augmentation du personnel commercial à Pékin et par de nouvelles études de marché, foires commerciales et missions dans la région.

Des ressources additionnelles sont consacrées à l'expansion des exportations. Environ un tiers du personnel affecté aux programmes du ministère des Affaires extérieures fait actuellement un travail relié à la promotion commerciale ou à la politique commerciale et économique. Les exportateurs canadiens actuels et éventuels, particulièrement les moyennes et les petites entreprises, bénéficient d'un appui croissant à la commercialisation aux États-Unis. Le gouvernement est déterminé à renforcer la coopération économique avec la Communauté européenne et à conquérir de nouveaux marchés dans le Tiers-Monde, où l'on peut s'attendre à une croissance rapide à long terme.

Le développement international

On s'accorde à reconnaître, au Canada comme à l'échelle internationale, que l'aide au développement donne des résultats et que nous devons tous poursuivre et intensifier nos efforts. Le comité affirme dans son rapport qu'aider est une vocation canadienne, et le gouvernement partage cette opinion. Durant des décennies, des Canadiens de tous les milieux ont travaillé avec dévouement dans presque tous les pays en développement. La question qui se pose maintenant pour le gouvernement est la suivante: Comment pouvons-nous rendre l'aide encore plus efficace? Les recommandations du comité apportent des indications utiles, comme le feront celles du Comité sénatorial et du Comité permanent (Chambre des communes) des affaires étrangères et du commerce extérieur quand ceux-ci mèneront, au cours de l'année qui vient, l'étude approfondie des programmes canadiens d'aide au développement international.

Les aspects plus vastes de la politique d'aide canadienne sont nombreux et complexes, mais découlent essentiellement d'une conviction très répandue dans le public canadien, qu'il est juste et dans l'intérêt du Canada que tous les peuples connaissent le bien-être et un niveau de vie décent. À un moment où les programmes nationaux sont soumis à des contraintes budgétaires sévères, le gouvernement est déterminé à maintenir une croissance réelle de son aide publique au développement (APD) qui, à partir du niveau de 0,5 % du PNB pour le reste de la présente décennie, augmentera d'environ 8,7 % par an en moyenne. L'objectif du gouvernement sera d'atteindre un rapport aide/PNB de 0,6 % d'ici au milieu de la prochaine décennie.

Le rapport du comité vient à un moment opportun. En effet, un réexamen mondial de l'aide au développement est en cours, et beaucoup d'expérience s'est accumulée en matière de développement à la suite des crises provoquées par la famine africaine et la dette internationale. Il y a des leçons à retenir, des réalisations à dépasser et des ajustements à faire. Face à des obstacles causés par la pression de populations qui augmentent, la progression de la désertification, des ressources naturelles limitées, des stocks de capitaux insuffisants et des bouleversements socio-économiques répétés, l'aide au développement semble un défi décourageant. Mais il y a eu des réussites remarquables. Par exemple, le fait que l'Inde, qui était un grand importateur de céréales, se soit transformée en un exportateur net de denrées alimentaires, ou encore l'expansion de l'éducation dans le monde grâce à laquelle, pour la première fois, le nombre de gens qui savent lire et écrire dépasse celui des analphabètes.

Pour faire face à ces défis, le gouvernement offre les indications suivantes sur l'orientation future de l'aide canadienne au développement.

Participation des Canadiens

Le gouvernement cherche à intéresser les Canadiens à l'effort de développement. Fondamentalement, il désire encourager les Canadiens de tous les milieux, particulièrement les jeunes, à établir des contacts avec des citoyens de pays en développement et à travailler avec eux à résoudre leurs problèmes. L'aide au développement est déjà dispensée par de nombreuses institutions canadiennes et plusieurs particuliers. Le gouvernement accorde un soutien à plus de 4 000 projets administrés par plus de 400 organismes sans but lucratif.

Dans plus d'une centaine de pays, au-delà de 2 000 entreprises canadiennes font des affaires avec l'appui de contributions de l'ACDI. Des dizaines de milliers de Canadiens ont fait leur part en travaillant à l'étranger. L'appui et l'encouragement donnés à de bonnes initiatives de développement émanant de particuliers, de groupes, d'entreprises et d'organismes sans but lucratif, et qui répondent aux véritables besoins du Tiers-Monde, resteront une priorité absolue du gouvernement.

Des politiques adaptées à notre époque

La situation dans beaucoup de pays en développement a changé radicalement au cours des trente dernières années. Le gouvernement agira en conséquence en veillant à ce que ses politiques commerciales, financières et d'aide se complètent les unes les autres. Pour la majorité des pays en développement, les recettes des exportations et les entrées de capitaux sont plusieurs fois supérieures aux montants d'aide qu'ils reçoivent. En 1985, les exportations des pays en développement dépassaient 450 milliards de dollars U.S., et les entrées d'investissements commerciaux atteignaient 62 milliards de dollars U.S., tandis que l'aide publique totale fournie par les pays de l'OCDE s'élevait à 41 milliards U.S., l'équivalent des dépenses nationales du Canada en matière de santé, d'éducation et de bien-être. Une réduction des barrières commerciales, une augmentation des recettes des exportations, des investissements accrus, ou une amélioration de la situation de la dette profiteraient au moins autant à la plupart des pays en développement qu'une augmentation de l'aide au développement. Le gouvernement continuera de favoriser un environnement international plus libre pour les échanges commerciaux ainsi que des arrangements acceptables concernant la dette internationale. En ce qui concerne le problème de la dette, le gouvernement a récemment transformé son programme d'aide au développement en un programme constitué entièrement de subventions et a annoncé un moratoire sur la dette de l'APD pour les pays africains situés au sud du Sahara.

Le Canada reconnaît que la situation très grave d'endettement dans laquelle se trouvent certains pays en développement exigera des efforts spéciaux tant de la part des pays débiteurs que des pays créanciers. Dès lors, le gouvernement continuera d'appuyer toute nouvelle initiative qui favorisera des taux de croissance satisfaisants dans les pays débiteurs. Le gouvernement continuera de veiller à ce que ses politiques économiques et financières générales soient en harmonie avec ses objectifs d'aide au développement.

Aider les pauvres

Le principal objectif du Programme canadien d'aide au développement sera de continuer d'aider les démunis. Il est clair aux yeux du gouvernement que le Parlement et la majorité des Canadiens désirent que notre programme d'aide ait comme principal objectif le soulagement de la pauvreté. En 1979, les Nations Unies ont fixé un objectif de 0,15 % du PNB pour l'aide versée par les pays industrialisés aux plus pauvres des pays en développement. Ces dernières années, le Canada a approché et même atteint cet objectif. Le gouvernement continuera de répondre aux besoins des pays les plus pauvres et d'en faire les cibles prioritaires de son aide. Le soulagement de la pauvreté implique une action dans tous les secteurs de leur économie. L'éradication de la pauvreté ne peut venir qu'avec une transformation marquée des pays en cause. Bien que le programme d'aide ait un certain nombre d'objectifs importants, l'éradication de la pauvreté reste le principal.

Améliorer l'efficacité des programmes

Le gouvernement poursuivra ses efforts afin d'améliorer l'efficience des programmes d'aide du Canada et insistera sur l'efficacité accrue de certaines des institutions multilatérales de développement. L'aide du Canada fait partie d'un effort conjoint déployé dans l'ensemble du monde par les pays donateurs et les pays bénéficiaires, ainsi que par les organisations multilatérales, pour accélérer la croissance économique et le développement social. Les pays en développement eux-mêmes ont toujours supporté la partie la plus lourde de ce fardeau. Malheureusement, certains pays en développement ont poursuivi des politiques économiques qui, en fait, gênent leur développement. En coordination avec d'autres pays donateurs et des organisations comme le FMI et la Banque Mondiale, le Canada continuera donc d'encourager ces pays à modifier ces politiques improductives. Le Canada continuera aussi d'oeuvrer pour une plus grande efficacité des organisations multilatérales dans les cas où cela est nécessaire; elles ont en effet un rôle unique et important à jouer en mobilisant des ressources financières, en fournissant des ressources spécialisées dans des domaines particuliers et en coordonnant les efforts d'aide de tous les donateurs.

D'autres mesures peuvent contribuer à rehausser l'efficacité du programme d'aide du Canada. La participation des femmes au développement est l'une des plus hautes priorités du gouvernement. Les programmes peuvent comporter une extension du rôle joué par les organisations canadiennes privées dans l'aide au développement et, de ce fait, avoir recours au secteur privé.

Rôle du secteur privé

Le gouvernement s'efforcera de mieux répondre aux besoins du secteur privé dans les pays en développement. Nombre de ces pays doivent compter sur la participation de ces secteurs pour créer des emplois et produire des revenus, ainsi que pour atteindre leurs objectifs en matière de développement et de commerce. En outre, une dette extérieure trop lourde contraint un grand nombre d'entre eux à rechercher davantage un afflux de capitaux à participation pour pouvoir réaliser les investissements nécessaires. Par ailleurs, la privatisation de nombreuses entreprises nationalisées ou semi-nationalisées dans un grand nombre de pays du Tiers-Monde nécessite une relance des activités dans le secteur privé. Les investisseurs locaux ne sont pas prêts, la plupart du temps, à se lancer en affaires à cause d'un manque de capitaux, de technologie ou de main-d'oeuvre spécialisée. Il s'est également avéré difficile d'intéresser des investisseurs étrangers à établir des entreprises en participation avec des associés dans les pays en développement en raison des risques importants que cela présente. Le gouvernement veillera en conséquence à ce que le programme d'aide du Canada fasse une plus grande place à l'aide au secteur privé dans les pays en développement, et particulièrement au sous-secteur agricole. Les pays en développement qui en font la demande peuvent obtenir de l'aide en matière de technologie et de formation ainsi que les services de conseillers en gestion, notamment en ce qui a trait à la privatisation d'organismes paragouvernementaux et à la déréglementation, de même que des conseils sur les mesures permettant d'améliorer le climat économique.

Mise en valeur des ressources humaines

Le programme d'aide du Canada accordera plus d'importance à la mise en valeur des ressources humaines dans les pays en développement. L'une des principales leçons de trente années d'expérience a été que les pays en développement manquent souvent des moyens institutionnels voulus pour s'occuper de tâches importantes. Le service d'encadrement agricole ne peut augmenter la productivité des fermes; les chemins de fer

ne peuvent transporter efficacement les récoltes; les comptables ne peuvent canaliser les paiements avec exactitude. Il est difficile de renforcer les institutions, et cela prend de nombreuses années, mais il faut commencer par la mise en valeur des ressources humaines, c'est-à-dire produire des gens formés à des tâches particulières. Cela mérite qu'on y consacre du temps et des efforts, car un programme d'aide qui transfère surtout des marchandises et de l'équipement sans qu'il soit accompagné des compétences nécessaires en gestion et en entretien est voué à l'échec.

Le gouvernement fera en sorte que le programme d'aide canadien consacre des moyens accrus à tous les aspects de la mise en valeur des ressources humaines. Le gouvernement entamera bientôt des pourparlers avec les provinces afin de conclure des arrangements qui augmenteront fortement le nombre d'étudiants des pays en développement qui viennent dans nos établissements d'enseignement post-secondaire. L'ACDI élabore des plans qui auraient pour résultat d'augmenter sensiblement le nombre de stagiaires et d'étudiants étrangers parrainés par le programme d'aide canadien dans les collèges et universités. Le gouvernement élargira aussi les programmes qui transfèrent des compétences techniques, des compétences en gestion et de la technologie aux pays en développement par d'autres moyens que l'enseignement régulier.

La promotion des droits de la personne

La protection des droits fondamentaux des personnes et des groupes fait partie intégrante de la société canadienne et du patrimoine historique du Canada. Dans la Charte des droits et libertés et dans les lois provinciales relatives aux droits de la personne, les Canadiens se sont fixés des normes élevées en la matière.

Il est juste et logique que les normes que nous cherchons à promouvoir au Canada trouvent leur expression intégrale dans la politique étrangère canadienne. Par exemple, la détermination à défendre les droits de la personne et les valeurs démocratiques influe sur l'intérêt que le Canada porte à la promotion de l'ordre mondial et guide notre programme d'aide au développement dans le Tiers-Monde.

Qui plus est, beaucoup de Canadiens conservent des liens familiaux, religieux ou d'autres plus directs avec leur ancienne patrie. Le souci du bien-être de ceux qui sont restés là-bas et le désir de garder des contacts avec eux poussent ces Canadiens à demander à leur gouvernement d'intervenir lorsque les droits de la personne sont violés à l'étranger. Pour ces raisons, les droits de l'homme sont et resteront l'un des éléments fondamentaux de la politique étrangère du Canada.

Promouvoir le respect des droits de la personne

Le rapport du Comité mixte spécial a permis de mieux comprendre la complexité des problèmes liés au respect des droits de la personne, tels que définis dans les textes universellement acceptés qui traitent de cette question. La tâche qui consiste à faire respecter intégralement ces droits représente un défi majeur. Beaucoup de pays ont une opinion différente quant à la priorité à donner aux divers aspects des droits de la personne – droits politiques, civils ou économiques, sociaux et culturels. En dépit d'une large ratification des conventions adoptées par l'ONU sur les droits de la personne, les moyens déployés au niveau international pour assurer le respect de ces droits exigent beaucoup de temps et sont généralement inefficaces. Même lorsque des documents aussi utiles que l'Acte final d'Helsinki et le document de clôture de Madrid recueillent l'adhésion, cela ne garantit en rien l'application de leurs dispositions.

Néanmoins, il existe des normes fondamentales en matière de droits de la personne, et c'est un principe fermement ancré que ceux-ci constituent un objet légitime de débats et d'action sur le plan international. Le Canada n'a pas hésité à faire entendre sa voix et, au besoin, à user de son influence politique et économique pour essayer de corriger de graves violations des droits de l'homme, chaque fois qu'il y avait lieu de le faire. Par l'intermédiaire de l'ONU et du Commonwealth, il a cherché à faire pression sur l'Afrique du Sud pour qu'elle mette fin à l'apartheid. Tant au sein des forums multilatéraux qu'à l'occasion de rencontres bilatérales avec l'Union soviétique, il a dénoncé les graves violations des droits les plus fondamentaux de la personne commises en Afghanistan. Le Canada s'est élevé contre la répression des droits civils et religieux et des droits des minorités en URSS et en Europe de l'Est. Il a condamné la persécution des Bahaïs en Iran. Il a fait entendre sa voix au sujet des violations des droits de la personne en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Les voyages officiels, tels que ceux du Premier ministre en Corée et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Union soviétique, ont permis d'exposer directement les problèmes des droits de la personne au niveau des plus hauts dirigeants de ces pays. Les ambassadeurs du Canada sont, à l'occasion, en mesure de jouer un rôle discret mais efficace en matière de protection des droits de la personne.

Le Canada a cherché à renforcer le dispositif multilatéral encore modeste qui existe pour la protection des droits de la personne. Il a exercé plusieurs mandats en tant que membre de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, et il a travaillé à améliorer les mécanismes de rapport, de surveillance, d'enquête et de protection dont dispose cet organisme. Le Canada ne fait pas actuellement partie de la Commission, mais suit, à titre d'observateur, l'étude de la question des droits de la personne et participe, en tant que membre à part entière, aux débats du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale de l'ONU. Il briguera de nouveau un siège à la Commission lors de prochaines élections.

Le gouvernement continuera de proposer des solutions constructives pour faire cesser les violations graves et persistantes des droits de la personne. Il profitera de toutes les occasions pour inviter les autres gouvernements à respecter les obligations internationales qu'ils ont assumées de plein gré. Il profitera des visites de haut niveau, des réunions internationales, des démarches bilatérales et d'autres moyens pour faire part des préoccupations canadiennes touchant les droits de la personne et leurs violations et pour demander avec insistance des mesures correctives.

Les organisations non gouvernementales jouent un rôle de plus en plus important dans la défense des droits de la personne à l'étranger. Tenant compte notamment de cette évolution, le gouvernement a multiplié ses contacts avec les organisations canadiennes non gouvernementales sur les questions des droits de la personne. Des consultations officielles se tiennent désormais une fois par an, avant la réunion annuelle de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. Diverses organisations non gouvernementales ont été encouragées à établir et à maintenir des contacts suivis avec les directions géographiques et administratives concernées du ministère des Affaires extérieures, de l'ACDI et d'autres ministères.

On ne doit pas en conclure toutefois que le rôle dévolu au gouvernement et celui des citoyens en ce qui a trait aux droits de la personne ne seront plus ou ne devraient plus être différenciés. Le gouvernement doit assumer, en dernier ressort, la responsabilité de décider de la politique canadienne et de parler pour tous les Canadiens à l'occasion de rencontres à caractère officiel. Les groupes privés, quant à eux, ne tiennent pas en principe à être assimilés à l'administration gouvernementale.

Néanmoins, il y a matière à établir une collaboration plus étroite et un dialogue plus suivi entre le gouvernement et les citoyens sur une question aussi cruciale que celle des droits de la personne. Le gouvernement se réjouit en particulier des possibilités qu'offrira à cet égard le nouveau Comité permanent de la Chambre des communes sur les droits de la personne. Lorsque les objectifs et les activités de ce comité auront été clarifiés, le gouvernement sera mieux à même d'étudier la recommandation du Comité mixte spécial concernant la création d'une commission consultative sur les droits de la personne.

L'avancement des droits de la personne

Les Canadiens ont contribué à l'élaboration d'instruments internationaux relatifs aux droits de la personne, depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme jusqu'aux dispositions de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Le Canada a ratifié tous les grands instruments internationaux des Nations Unies en la matière et la plupart des instruments importants de l'OIT et de l'UNESCO. Ces dispositions couvrent la gamme complète des obligations, depuis les droits civils et politiques jusqu'aux droits économiques, sociaux et culturels. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se partagent la responsabilité de veiller à ce que les lois et usages canadiens soient conformes aux obligations internationales du pays.

Le Canada continuera d'oeuvrer par l'intermédiaire des Nations Unies, du Commonwealth, de la réunion de suivie de Vienne de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et d'autres instances,à rehausser les normes relatives aux droits de la personne. Comme le suggérait le Comité mixte spécial, le gouvernement est prêt à collaborer activement avec les pays en développement à la mise en place de leurs propres institutions démocratiques et mécanismes de promotion des droits de la personne. Pour cette raison, il est en faveur de la création d'un Institut international des droits de l'homme et de l'avancement démocratique, que le Comité mixte spécial recommandait dans son rapport; il a déjà entrepris une recherche sur les meilleurs moyens de procéder pour y parvenir.

Droits de la personne et aide au développement

Par une approche équilibrée en matière de droits de la personne et de développement, on fera en sorte que les régimes répressifs ne soient pas récompensés ni reconnus pour légitime par le biais des politiques de l'aide canadienne. Mais il faut veiller aussi à ce que les victimes des violations des droits de la personne, qui sont souvent les membres les plus pauvres de la société, ne subissent pas un double préjudice en étant privés, outre de leurs droits, d'une aide de l'extérieur dont ils ont si grand besoin. Cette politique est fondée sur la conviction du gouvernement que c'est en favorisant le développement économique et social, processus à long terme, que l'on permettra la jouissance de la gamme complète des droits de la personne.

Le gouvernement continuera donc de chercher avec soin à harmoniser son aide au développement et ses autres objectifs en matière de droits de la personne. Là où les violations des droits de l'homme sont devenues massives et persistantes au point de rendre impossible une aide efficace au développement, l'aide du Canada a été suspendue ou le sera. Dans d'autres situations moins graves, la prestation de l'aide se fait parfois le plus efficacement par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales ou par des voies multilatérales. Dans d'autres cas, où les violations des droits de la personne n'empêchent pas d'organiser avec succès des projets de développement au profit de ceux qui ont besoin d'aide, le gouvernement a maintenu son aide bilatérale et continuera de le faire. Lorsque des pays ont amélioré leur conduite en matière de droits de la personne ou que l'évolution des circonstances justifie un encouragement, le gouvernement a cherché à rehausser le niveau de l'aide au développement qui leur est accordée.

Les relations canado-américaines

Le gouvernement est déterminé à encourager des relations étroites et empreintes de coopération avec les États-Unis. Son approche à cet égard est à la fois positive et réaliste. Elle vise à maximiser les avantages de l'interdépendance tout en conservant les moyens qu'exige l'édification de la nation canadienne. Elle est donc ancrée dans la tradition et orientée vers l'avenir.

Le Canada et les États-Unis ont tous deux recueilli d'énormes bénéfices de leur association. Tout en évoluant séparément et dynamiquement, les deux voisins nord-américains reconnaissent depuis longtemps les avantages qu'il y a à travailler ensemble là où leurs intérêts coïncident. Il en est résulté des liens d'interdépendance qui constituent probablement les relations bilatérales les plus complexes, et pourtant les plus mutuellement avantageuses du monde.

Cela ne veut pas dire que ces relations sont sans problèmes. L'interdépendance à cette échelle ne peut l'être. Des voisins, même très rapprochés, conservent leur individualité; ils veulent mener leurs propres vies et rester maîtres de leurs destinées. Le Comité mixte spécial a fait observer avec justesse que des difficultés sont inévitables dans ces circonstances. Ces problèmes peuvent donner lieu, avec raison, à des débats publics. Il est important, toutefois, qu'ils ne détournent pas l'attention du fait que l'ensemble des relations continue de se dérouler harmonieusement et efficacement.

Gérer les relations avec les États-Unis a toujours comporté divers aspects reliés entre eux: solution de problèmes à court terme, par exemple celui du bois d'oeuvre résineux, et collaboration comme dans le cas de la station spatiale; et établissement de cadres de gestion à plus longue échéance, par exemple le Pacte de l'automobile, NORAD, la Commission mixte internationale et les négociations commerciales actuelles. D'autres cadres importants où se traitent des aspects clé des relations entre nos deux pays sont d'ordre multilatéral, comme le GATT, l'OTAN et l'OCDE.

Une bonne partie des relations ont lieu en dehors du mandat courant du pouvoir exécutif de chaque gouvernement, particulièrement dans le domaine économique. La diplomatie n'intervient souvent qu'à la suite des activités des deux secteurs privés, par exemple lorsque des centrales électriques du Midwest américain sont responsables de pluies acides au Canada ou lorsque l'exportation de certains produits canadiens aux États-Unis fait naître des inquiétudes dans les industries américaines.

La solution des problèmes exige de la bonne volonté de part et d'autre. L'ampleur des relations témoigne du degré d'intérêt commun et de confiance qui existe entre Canadiens et Américains. L'asymétrie de ces relations constitue cependant une ombre au tableau. Les États-Unis sont une superpuissance et ils ont dans le monde des intérêts bien plus étendus. Une gestion efficace exige donc non seulement que les Canadiens se fassent une juste idée des responsabilités mondiales des États-Unis, mais que les États-Unis, pour leur part, reconnaissent que l'existence d'un Canada fort et confiant est dans leur propre intérêt à long terme.

Stratégie

La stratégie du gouvernement durant les deux dernières années a été de chercher à rétablir l'harmonie dans les relations canado-américaines et, à long terme, de donner plus de stabilité aux relations bilatérales. La première mesure pratique dans l'harmonisation des relations a été de rétablir la confiance mutuelle au niveau le plus élevé et de renforcer les mécanismes de consultation. À l'heure actuelle, les principales questions à l'ordre du jour de l'agenda bilatéral reçoivent la plus haute attention de l'histoire des relations canado-américaines. En plus des rencontres trimestrielles entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le secrétaire d'État américain, le premier ministre et le président ont maintenant des réunions annuelles au Sommet où ils font l'examen des relations bilatérales. D'autres ministres qui s'occupent de divers aspects des relations canado-américaines gardent d'étroits contacts avec leurs homologues américains. Les hauts fonctionnaires canadiens et américains qui sont chargés de la gestion courante des relations ont des contacts plus fréquents que jamais auparavant. Des efforts ont également été déployés pour que les rapports entre les deux pouvoirs législatifs soient plus fréquents et portent sur des questions plus précises.

Afin d'améliorer la coordination nationale, le gouvernement a favorisé des contacts beaucoup plus nombreux des ministres et des hauts fonctionnaires avec les provinces et le secteur privé. Les Conférences des Premiers ministres, les réunions fédérales-provinciales des ministres du Commerce, le Comité consultatif du commerce extérieur et les Groupes sectoriels de consultation sur le commerce extérieur ont été des instruments efficaces de coordination des politiques vis-à-vis des États-Unis.

Dans la conduite de ses relations avec les États-Unis, le gouvernement s'est concentré sur les secteurs prioritaires suivants:

Commerce

L'une des grandes initiatives du gouvernement a été d'ouvrir des négociations avec les États-Unis en vue de la conclusion d'un accord commercial global. Le Comité mixte spécial a offert d'utiles conseils à cet égard. L'initiative tient compte de l'importance critique des relations commerciales bilatérales pour le développement économique actuel et futur du Canada. Elle vise à tirer parti des immenses possibilités inhérentes à une libéralisation plus poussée de ce qui constitue les relations commerciales bilatérales les plus importantes du monde. Un accord bilatéral qui renforcerait les échanges commerciaux augmenterait sensiblement l'emploi et l'investissement dans les deux pays. La compétitivité du Canada et des États-Unis sur les marchés mondiaux s'en trouverait renforcée.

L'initiative tient également compte des dangers créés par la montée du protectionnisme. Certains faits récents ont amplement démontré la nécessité de rendre plus stables les relations commerciales canado-américaines, qui sont aussi interdépendantes que vastes. Les actions qui visent des tierces parties ont le plus souvent des répercussions bilatérales, tandis que les mesures prises contre les exportations de l'autre partenaire ont un effet de ricochet pour l'ensemble des relations commerciales et même dans d'autres secteurs. Aussi longtemps que la compétitivité américaine continuera de baisser dans certains secteurs et que persisteront de graves déséquilibres dans le système du commerce international et des paiements, les relations commerciales Canada-États-Unis seront particulièrement vulnérables aux pressions protectionnistes. Et il n'y a aucune garantie que ces pressions, même si elles diminuent bientôt, ne s'exerceront pas de nouveau avec autant de force dans l'avenir. Un accord commercial bilatéral offre la meilleure solution. Il apporterait un cadre plus sûr dans lequel les deux pays pourraient gérer leurs relations commerciales, à leur avantage mutel, dans le monde hautement compétitif du commerce des années 90.

Les négociations bilatérales avec les États-Unis se poursuivent parallèlement à la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales (NCM). Les deux processus se renforcent mutuellement. Tandis que les NCM devraient conduire à une libéralisation plus poussée des échanges avec la plupart de nos partenaires commerciaux, dont les États-Unis, les négociations bilatérales offrent la possibilité d'éliminer plus rapidement et plus efficacement les entraves au commerce entre les deux pays. Bien que les NCM doivent aussi améliorer en général les règles commerciales, il se peut que celles-ci n'assurent pas une défense aussi complète contre le protectionnisme que le ferait un traité bilatéral.

Quoi qu'il advienne, le gouvernement continuera de résister énergiquement aux mesures protectionnistes des États-Unis. Récemment celles-ci se sont multipliées, allant des frais d'utilisation des douanes aux droits sur le bois d'oeuvre résineux. En même temps, le gouvernement a fait comprendre qu'il n'y aura aucun accord bilatéral s'il n'est pas aussi avantageux pour le Canada que pour les États-Unis. Cet accord devra donc conduire à une atténuation notable des mesures exceptionnelles de protection américaines. Avant tout, cet accord devra laisser intacts tous les moyens dont le Canada a besoin pour continuer de façonner son destin.

Défense

Le gouvernement a accordé une attention particulière à l'évolution des relations de défense avec les États-Unis. Les deux gouvernements ont renouvelé l'accord du NORAD et ont décidé de remplacer la ligne avancée de préalerte dans l'Arctique, devenue désuète, par un Système d'alerte du Nord ultra-moderne. D'une façon plus générale, le gouvernement a renforcé la capacité canadienne de défense de l'Amérique du Nord. C'est en partie le résultat des grandes mesures qui sont prises pour rééquiper les forces armées. Le Canada a aussi fortement accru les contingents militaires fournis à l'OTAN en Europe occidentale, qui demeure une première ligne d'une importance vitale pour la défense de l'Amérique du Nord. En collaboration avec les États-Unis, le Canada a poursuivi un programme actif qui vise à assurer la défense commune du continent.

Le Comité mixte spécial a fait un examen particulièrement utile de l'Initiative de défense stratégique (IDS). Tout en décidant de ne pas entreprendre une participation directe, de gouvernement à gouvernement, à la recherche liée à l'IDS, le Canada a accepté que le secteur privé y participe et, vu les efforts soviétiques dans ce domaine, il a reconnu le bien-fondé de la recherche américaine qui relève de la prudence.

Environnement, pêches et Arctique

Dans le domaine de l'environnement, la question du projet de dérivation de Garrison et celle d'un lieu de dépôt de déchets nucléaires aux États-Unis près de la frontière canadienne ont été laissées de côté. Toutefois, la question environnementale primordiale, qui constitue pour beaucoup de Canadiens le test critique de la manière dont le gouvernement des États-Unis envisage ses relations avec le Canada, est celle des pluies acides. En 1985, le premier ministre Mulroney et le président Reagan ont nommé des envoyés spéciaux chargés d'examiner ce problème et de faire des recommandations. Ils ont depuis entériné le rapport des envoyés, brisant ainsi une impasse de cinq ans sur la question. Beaucoup de choses dépendent maintenant de la quantité d'efforts et de fonds que le gouvernement des États-Unis consacre en fait à la mise en oeuvre des recommandations du rapport. Le Canada, pour sa part, a adopté, en collaboration avec les provinces, un programme intensif qui devrait réduire les émissions d'anhydrides sulfureux de 50 % d'ici 1994.

La question de la souveraineté sur les eaux de l'archipel Arctique a pris de nouveau une grande place dans les relations canado-américaines. Le voyage du brise-glace américain Polar Sea à travers ces eaux en 1985 a suscité de vives préoccupations de la part des Canadiens. En réponse, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures, dont l'établissement de lignes de base droites autour du périmètre de l'archipel. En même temps, le Canada a entrepris des pourparlers avec les États-Unis sur une coopération dans les eaux arctiques qui respecterait la souveraineté canadienne.

La conclusion d'importants accords a marqué les relations canado-américaines dans le domaine des pêches. Le traité sur le saumon du Pacifique a été signé le 28 janvier 1985 et est entré en vigueur le 18 mars 1985. En octobre 1984, la Chambre de la Cour internationale de justice a rendu son jugement qui fixait la frontière maritime unique dans le Golfe du Maine, ce qui jetait les bases d'une coopération future en matière de pêches dans cette région.

Questions politiques et économiques mondiales

Le Canada et les États-Unis se consultent régulièrement sur les questions politiques et économiques mondiales. Les deux pays examinent souvent les relations Est-Ouest, incluant le contrôle des armements et le désarmement. Ils ont collaboré étroitement au lancement de la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales du GATT. Aux Nations Unies, à l'OTAN, aux Sommets économiques, aux pourparlers commerciaux quadrilatéraux et dans d'autres forums multilatéraux, les deux pays ont souvent l'occasion de se consulter sur les questions internationales les plus pressantes de l'heure.

Le gouvernement a cherché à exercer une influence positive sur les politiques mondiales et régionales des États-Unis. Comme le Comité mixte spécial l'a recommandé, le Canada a choisi avec soin les moyens d'exprimer ses différences d'opinions là où elles existent. Le corollaire à cet égard est que le Canada a cherché et continuera de chercher à faire oeuvre constructive dans les nombreux secteurs où nous sommes d'accord et où nous pouvons collaborer. Dans la poursuite d'une politique d'internationalisme constructif, les multiples liens bilatéraux et multilatéraux du Canada avec les États-Unis sont un atout incomparable.

Conclusion

À l'avenir, le gouvernement continuera de se concentrer sur quatre domaines dans ses relations avec les États-Unis. Il défendra les intérêts canadiens menacés par les mesures protectionnistes des États-Unis, tout en poursuivant les négociations en vue d'un accord commercial bilatéral qui éliminerait progressivement les barrières tarifaires et non tarifaires actuelles. Le gouvernement recherchera une action ferme des États-Unis concernant les questions environnementales, notamment celle des pluies acides. Il continuera d'assurer l'entière contribution du Canada à la défense commune de l'Amérique du Nord ainsi que des autres régions de l'OTAN. Enfin, le gouvernement cherchera à maintenir un haut niveau de consultations avec Washington sur les questions économiques, politiques et de sécurité mondiales, en particulier sur les relations Est-Ouest et le contrôle des armements. Ces consultations seront un élément important de la politique d'internationalisme constructif.

Une politique étrangère pour le Nord

Le Canada est un pays arctique. Les terres arctiques du Canada ne le cèdent en dimensions qu'à celles de l'Union soviétique, et notre littoral arctique est le plus long du monde. Jusqu'à ces dernières décennies, le Nord semblait n'avoir que peu d'incidences sur la politique étrangère du Canada. Mais la situation s'est mise à changer lorsque les progrès de la technologie militaire ont conféré à l'Arctique une importance stratégique croissante pour les superpuissances et, plus tard, lorsque l'exploitation des ressources nordiques, à une vaste échelle, s'est révélée possible et que la coopération entre résidents des pays circumpolaires s'est intensifiée.

Le voyage du Polar Sea, brise-glace de la Garde côtière des États-Unis, à l'été de 1985, a fait ressortir les vives préoccupations des Canadiens touchant la souveraineté dans l'Arctique. Dans sa déclaration à la Chambre des communes, le 10 septembre 1985, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a affirmé que la souveraineté canadienne s'étendait à toutes les eaux de l'archipel arctique. Il a annoncé des règlements qui établissaient des lignes de base tout autour de l'archipel. Il a aussi annoncé la levée, par le Canada, de la réserve qui empêchait la Cour internationale de justice d'entendre les différends qui pourraient surgir concernant la juridiction exercée par le Canada pour la prévention de la pollution des eaux arctiques; il a ajouté que des pourparlers auraient lieu avec les États-Unis au sujet de la coopération dans les eaux arctiques. Il a annoncé en outre la construction d'un brise-glace de classe 8 qui, jointe à d'autres mesures, rendrait le Canada beaucoup plus en mesure d'exercer un contrôle efficace sur ces eaux.

Ces récents engagements du gouvernement et leur mise en oeuvre doivent maintenant être intégrés dans un vaste contexte politique. Une politique étrangère globale pour le Nord aura quatre thèmes dominants:

a) affirmer la souveraineté du Canada;

b) moderniser les défenses nordiques du Canada;

c) préparer l'utilisation commerciale du passage du Nord-Ouest; et

d) promouvoir une coopération circumpolaire accrue.

Ces thèmes sont liés entre eux et ils s'apportent mutuellement équilibre et soutien. Ensemble, ils constituent la base d'une politique étrangère intégrée et globale pour le Nord.

Souveraineté

Le plan d'action annoncé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en septembre 1985, qui représente l'un des principaux engagements du gouvernement, est mis en oeuvre. Des pourparlers au sujet d'une coopération dans l'Arctique qui reconnaisse sans réserve la souveraineté canadienne se poursuivent avec les États-Unis. Les ministres étudient attentivement les options possibles pour la conception et la construction du brise-glace polaire de classe 8. On met au point une série de mesures supplémentaires destinées à renforcer la souveraineté dans l'Arctique. Le projet de loi sur l'application extra côtière des lois canadiennes a été déposé au Parlement.

Les Inuit, qui ont toujours occupé et utilisé les terres et les glaces de l'Arctique, ont un rôle clé à jouer dans l'affirmation de la présence du Canada dans le Nord. Leurs intérêts doivent être entièrement pris en compte dans la formulation d'une politique étrangère pour le Nord. Le gouvernement réaffirme son engagement à l'endroit des revendications territoriales dans le Nord et de politiques régionales de développement qui bénéficient directement aux habitants du Nord canadien.

Défense

La nature de l'activité militaire dans l'Arctique ayant évolué et cette région ayant pris une nouvelle importance stratégique, il est vital pour le Canada d'acquérir "les yeux et les oreilles" qui lui permettront de surveiller efficacement si des activités militaires se déroulent dans l'espace aérien, sur les terres, dans les eaux de surface et les eaux profondes.

Après la déclaration de septembre 1985, les patrouilles aéroportées et l'activité navale dans l'Arctique de l'Est se sont intensifiés. Des décisions d'une plus vaste portée pour la défense de l'ensemble du continent nord-américain avaient trait à la modernisation de notre capacité radar dans l'Arctique, en collaboration avec les États-Unis, grâce à l'implantation du nouveau Système d'alerte du Nord, à l'amélioration de certains aéroports dans le Nord à l'appui des opérations d'avions de combat et au renouvellement de l'accord du NORAD pour cinq ans. Parmi les options à l'étude se trouve l'acquisition de sous-marins capables d'opérations sous la couverture de glace qui remplaceront les navires canadiens de classe Oberon qui vieillissent. Les forces terrestres et les Rangers canadiens continuent d'assurer une présence dans la région. À l'avenir, les choix relatifs à la défense de l'Arctique canadien seront envisagés à la lumière de l'importance stratégique croissante de cette région.

En raison de cette importance militaire stratégique, il est fort peu probable que l'Arctique puisse bientôt devenir une zone démilitarisée. L'URSS maintient la plus grande concentration de forces navales, aéronavales et de missiles du monde dans la presqu'île de Kola, dans la partie occidentale de l'Arctique soviétique. Le gouvernement s'efforcera cependant de limiter la militarisation excessive de l'Arctique dans le cadre de son effort de contrôle des armements et de désarmement, dans l'intérêt de la stabilité stratégique. À cet égard, le gouvernement recherchera aussi de nouveaux moyens de renforcer la confiance dans le Nord circumpolaire.

Préparer l'utilisation commerciale du passage du Nord-Ouest

La politique du gouvernement est d'encourager la navigation internationale dans le passage du Nord-Ouest en tant que facteur clé du développement économique à longue échéance de l'Arctique. La prévention de la pollution et les autres mesures visant à régler la circulation des navires sont conçues pour faciliter, et non pour gêner la navigation. L'ouverture du passage du Nord-Ouest en tant que voie maritime soumise aux lois canadiennes exprime clairement la souveraineté du Canada et souligne notre détermination à protéger le milieu naturel et la faune marine de l'Arctique, ainsi que notre souci de préserver les intérêts des Inuit du Canada.

La mise en valeur des eaux de l'Arctique dépend d'une planification perspicace à long terme, étant donné surtout les longs délais qu'exige la mise au point de l'infrastructure et des capacités opérationnelles requises. Conscient de la nécessité pour le Canada d'être prêt, le gouvernement a pris la décision d'acquérir le brise-glace polaire de classe 8 et de mettre au point d'autres moyens qui rendront le pays plus en mesure d'occuper et de

contrôler ses espaces maritimes dans l'Arctique. Ces mesures préparatoires traduisent la détermination du gouvernement d'exercer une entière souveraineté sur les eaux de l'archipel de l'Arctique. D'ici la fin de la décennie, elles nous auront rapproché de notre objectif qui est de pouvoir gérer le passage en tant que voie navigable canadienne sûre et ouverte.

Coopération circumpolaire

Le Canada collabore très étroitement avec les États-Unis pour la défense et dans bien d'autres domaines reliés à l'Arctique. Il s'est efforcé en outre de mettre au point des arrangements de coopération avec l'URSS dans des secteurs appropriés. L'objectif précis est d'échanger des renseignements utiles sur les sciences reliées à l'Arctique; l'objectif plus général est de contribuer à une réduction des tensions Est-Ouest. Le Protocole Canada-URSS de 1984 sur la coopération bilatérale dans le domaine des sciences de l'Arctique a été le premier accord de ce genre.

Le Canada a cherché à augmenter progressivement la coopération et les échanges avec d'autres pays circumpolaires. Le renforcement des relations avec ces États se poursuivra en fonction des ressources disponibles. Le Canada est maintenant prêt à nommer un consul honoraire à Nuuk, siège du gouvernement autonome du Groenland. Le gouvernement envisage un certain nombre d'initiatives concrètes destinées à renforcer la coopération avec les pays septentrionaux, dont des délégations ou des symposiums de haut niveau.

Les Inuit ont également un rôle important à jouer dans les relations circumpolaires. Les Inuit de l'Alaska, du Canada et du Groenland participent à la Conférence circumpolaire Inuit, qui est un mécanisme de coopération entre les Inuit de l'Amérique du Nord et qui réunira peut-être aussi, un jour, leurs homologues d'URSS. Le Canada continue d'appuyer cette conférence.

Conclusions

L'Arctique change. La politique étrangère du Canada change avec lui. Les défis auxquels nous faisons face dans l'Arctique sont d'une ampleur et d'une diversité telles que nous devons mettre en oeuvre une politique étrangère intégrée pour le Nord. Les points que nous venons d'exposer sont les éléments fondamentaux de cette politique. Celle-ci affirmera sans équivoque notre souveraineté dans l'Arctique; elle renforcera notre sécurité et nos moyens de transport maritime dans le Nord, tout en favorisant un environnement circumpolaire propice à des échanges fructueux pour tous les septentrionaux et tous les Canadiens.

PARTIE II

Réponse détaillée aux recommandations contenues dans le rapport du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada

N.B.: Les numéros de page apparaissant à la fin de chaque conclusion/ recommandation renvoient à la page d'origine du rapport du Comité mixte spécial.

Conclusion/Recommandation

1. Le Canada a des moyens considérables qui lui permettent de jouer un grand rôle dans les affaires internationales et d'assumer d'importantes responsabilités dans la recherche de solutions à beaucoup de problèmes internationaux. (page 31)

Réponse

En vertu de son expérience politique et diplomatique, de ses affiliations, de ses réalisations économiques et des intérêts qu'il défend, le Canada juge qu'il est à la fois essentiel et réaliste de maintenir son attachement au principe de l'internationalisme constructif.

Conclusion/Recommandation

2. Le Canada peut maximiser son influence et l'utilisation des ressources dont il dispose en travaillant de concert avec d'autres États. Il jouit toutefois d'un pouvoir suffisant pour agir de façon unilatérale dans certains cas et jouer un rôle de chef de file dans l'établissement de coalitions internationales. Comme les moyens dont dispose le pays sont limités, le gouvernement doit s'efforcer de voir quel rôle positif le Canada peut jouer dans chaque cas et concentrer ses efforts là où il peut être le plus utile, au lieu de gaspiller des ressources en tentant d'intervenir dans des situations où il ne peut compter jouer un rôle très utile. (page 31)

Réponse

Le gouvernement convient qu'il peut atteindre ses objectifs internationaux par l'action concertée, l'intervention unilatérale, ou encore en jouant le rôle de chef de file et de formateur de coalitions internationales. Ces coalitions, qui se forment aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur d'organisations multilatérales, prennent d'autant plus d'importance que les relations internationales deviennent plus complexes. Le Canada cherche à harmoniser ses politiques multilatérales et bilatérales, celles-ci devant idéalement se compléter.

Conclusion/Recommandation

3. Les pays de la région du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est sont ceux dont l'économie a progressé le plus rapidement au cours des deux dernières décennies. Ils sont, après les États-Unis, le marché d'exportation le plus important du Canada. Si le Canada veut accroître ses échanges commerciaux, il a tout intérêt à essayer de pénétrer ces marchés. En matière de sécurité, cependant, les ressources militaires du Canada ne lui permettent pas de contribuer directement au maintien de la sécurité dans cette région. En revanche, l'Europe demeure au coeur de l'affrontement Est-Ouest, et le Canada continue de contribuer activement à la défense militaire de l'Europe centrale. Le continent européen demeure un marché important pour toute une gamme de produits canadiens, même s'il n'a pas connu le même essor que la région du Pacifique. Les pays du tiers monde, et ceux d'Afrique en particulier, sont les principaux bénéficiaires de l'aide canadienne au développement, mais, par rapport aux pays industrialisés, ils n'offrent jusqu'ici que peu de débouchés pour les exportations canadiennes. L'Afrique du Sud était un débouché important pour les produits canadiens, mais la justice sociale dans ce pays est devenue un objectif prédominant pour les Canadiens. Quant au Moyen-Orient, il a été pendant longtemps un marché d'exportation fort attrayant que le Canada n'a cependant pas vraiment exploité. L'apport du Canada à la sécurité de cette région qui a connu de nombreux conflits, a surtout consisté à y envoyer des forces de maintien de la paix. (page 38)

Réponse

Le gouvernement convient que nos stratégies régionales doivent être pragmatiques et adaptées. Le Canada doit éviter une approche trop diffuse qui rendrait difficile la prise en compte des priorités régionales. Le Canada cherche à s'assurer que ses ressources diplomatiques limitées peuvent répondre efficacement aux demandes croissantes par une application plus judicieuse de ces ressources en faveur des intérêts nationaux les plus prioritaires et dans les domaines où le Canada a les meilleurs espoirs d'exercer une influence positive.

Conclusion/Recommandation

4. Nous recommandons que le ministère des Affaires extérieures envisage la possibilité de créer des centres régionaux de ressources et de soutien qui pourraient desservir les missions diplomatiques d'une région donnée. (page 40)

Réponse

Le gouvernement a déjà adopté le principe de la régionalisation dans le cas de l'Afrique où l'importance accrue de nos programmes d'aide au développement, la nécessité d'augmenter notre visibilité politique et les possibilités commerciales ont conduit à l'instauration de Bureaux d'ambassade qui reçoivent l'appui des missions adjacentes. La tendance actuelle en faveur d'une réduction croissante des dépenses pourrait mener à une application plus étendue de ce principe dans les cas où les circonstances s'y prêteraient. Des études ont cependant démontré qu'il y a des limites quant au champ d'application pratique du concept notamment en ce qui a trait au support logistique ainsi qu'à la représentation commerciale et politique qui doivent avoir "pignon sur rue" pour être efficaces.

Conclusion/Recommandation

5. Nous proposons que le gouvernement, par l'intermédiaire du comité du Cabinet chargé des Affaires extérieures et que le Parlement, grâce à son Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Chambre des communes, procèdent régulièrement à un examen du processus de planification par pays. Selon nous, il est particulièrement important que les gouvernements provinciaux, les gens d'affaires, les organisations non-gouvernementales et le milieu universitaire participent à la définition et à l'examen des objectifs stratégiques. (page 40)

Réponse

Le gouvernement favorise la continuation du dialogue entamé avec le Parlement et le grand public. Le ministère des Affaires extérieures estime qu'il serait utile de faire une présentation annuelle au Comité permanent des Affaires extérieures et du Commerce international. Le ministère s'offre à le faire et souhaite par ailleurs que le Comité lui fasse part de ses vues sur les objectifs stratégiques et fonctionnels du gouvernement. En revanche, un engagement plus généralisé de la part du Comité permanent pourrait s'avérer inopportun car il y a une limite au-delà de laquelle les députés ne gagneraient rien à s'immiscer davantage dans les rouages d'un mécanisme déjà fort complexe. Le gouvernement consulte activement les provinces, les organisations non-gouvernementales ainsi que les milieux universitaires et le monde des affaires sur les questions touchant le commerce et d'autres sujets reliés à ses politiques. Il accueillerait volontiers des propositions précises du Comité permanent quant à d'autres moyens de renforcer le processus consultatif avec les groupes intéressés et de procéder à l'examen de nos priorités.

Renforcer l'ordre international et accroître l'influence du Canada

Conclusion/Recommandation

6. Nous recommandons que le Canada appuie les travaux du Groupe d'experts de haut niveau créé par le secrétaire général des Nations Unies pour étudier ces questions. A long terme, le Canada devrait étudier la possibilité d'établir, de concert avec d'autres puissances moyennes, un nouveau barème de contributions à l'ONU, selon lequel aucun État ne fournirait plus qu'un montant déterminé, afin que l'Organisation ne dépende pas trop d'un seul membre. (page 44)

Réponse

Le Canada fait partie des nations qui ont versé leur contribution à l'Organisation des Nations Unies et qui essaient de trouver une solution à la crise financière que traverse cet organisme. Lors de la 40ème Assemblée générale, en avril 1986, le Canada proposait d'ailleurs un projet de réforme financière. Le Canada a donné son accord de principe au rapport que le Groupe d'experts de haut niveau a présenté le 15 août 1986 comme première étape vers un règlement de la crise. De concert avec d'autres États membres, le Canada est résolu à participer activement à l'élaboration d'un nouveau barème de contributions.

Conclusion/Recommandation

7. Nous recommandons que le Canada recherche un accord international sur la création d'un organisme ou d'un comité compétent qui aiderait à simplifier tous les rouages du système de développement multilatéral. Nous appuyons d'ailleurs tout effort déployé pour réduire le double emploi et la centralisation excessive qui existent actuellement à l'ONU. Il faudrait également étudier la possibilité de créer de nouvelles institutions et d'abandonner celles qui ne sont plus utiles. (page 45)

Réponse

La crise financière et la réforme de l'Organisation des Nations Unies ont été les grands thèmes de l'allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Assemblée générale en septembre 1986. Le Canada appuie les efforts qui sont consentis à plusieurs niveaux en vue de réformer l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, surtout en ce qui a trait à la réduction du double emploi et l'instauration de meilleurs contrôles budgétaires. Le gouvernement ne croit cependant pas qu'il soit avantageux de créer une nouvelle structure, que ce soit une agence ou un comité, pour procéder à la simplification des mécanismes de fonctionnement des institutions multilatérales.

Conclusion/Recommandation

8. Nous pensons que le gouvernement devrait exercer des pressions pour que la Commission préparatoire pour le droit de la mer termine rapidement ses travaux, afin de dissiper

les incertitudes qui pèsent sur l'Administration des fonds hauturiers. Il devrait ensuite entreprendre une analyse détaillée des coûts et des avantages du Traité sur le droit de la mer. Comme ce Traité nous a déjà procuré des avantages importants même s'il n'est pas encore en vigueur, le comité estime que le Canada devrait le ratifier. (page 45)

Réponse

Le Canada tire des avantages substantiels des dispositions de la Convention et il participe activement aux travaux de la Commission préparatoire en vue de promouvoir l'élaboration d'un régime minier des fonds marins qui encouragerait une adoption universelle de la Convention. Ce n'est que lorsque la Commission préparatoire aura terminé sa tâche complexe que le Canada sera en mesure de décider s'il doit ratifier ou non la Convention.

Conclusion/Recommandation

9. Le comité recommande que le gouvernement du Canada étudie la possibilité de faire du Programme des Nations Unies pour l'environnement un organisme financé de la même façon que les autres organismes spécialisés de l'ONU, et d'une manière générale, qu'il tente par tous les moyens d'augmenter l'efficacité de cet organisme. Le gouvernement devrait également continuer à sensibiliser la communauté internationale à la détérioration de l'environnement et à collaborer avec les autres États qui reconnaissent la gravité du problème afin d'obtenir que des mesures correctives soient prises. (page 46)

Réponse

Le Canada est convaincu que la protection de l'environnement nécessite des interventions efficaces, et il redoute tout particulièrement les conséquences de l'érosion des sols, du déboisement et de la désertification pour les habitants du Tiers-Monde. La proposition visant à regrouper le Programme des Nations Unies pour l'environnement avec les autres institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies sera examinée par les membres de ce Programme et par les responsables de l'Organisation des Nations Unies; cependant, une telle mesure risque de réduire le budget du Programme étant donné les difficultés financières que l'Organisation des Nations Unies connaît actuellement. En attendant, le Canada essaie d'accroître l'efficacité de ce Programme en concentrant ses efforts sur une meilleure coordination des initiatives prises dans ce domaine. Le ministre des Relations extérieures veut accentuer la dimension environnementale des programmes de l'Agence canadienne de Développement international notamment par le biais d'initiatives tels des projets de reboisement ou des études d'impact dans le cadre de projets de grande envergure.

Conclusion/Recommandation

10. Nous considérons que le gouvernement du Canada a le devoir de demander instamment que tous les États concernés adoptent, par l'entremise de l'Agence internationale de l'énergie atomique, un ensemble de mesures de sécurité relatives à l'énergie nucléaire. Au nombre de celles-ci devraient se trouver un examen de toutes les normes de sécurité des centrales atomiques civiles, la création d'un système international d'inspection, l'élaboration de méthodes pour l'élimination des déchets radioactifs, et un accord international qui prévoirait l'annonce rapide de tout accident nucléaire et l'organisation de secours immédiats. (page 46)

Réponse

Sur la scène internationale, le Canada s'emploie à promouvoir le fonctionnement des centrales nucléaires selon des normes de sécurité adéquates principalement par l'entremise de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Agence pour l'énergie nucléaire. Le 26 septembre 1986, le Canada ainsi que cinquante autres pays ratifiaient deux conventions internationales portant sur l'alerte immédiate et l'assistance mutuelle en cas d'accident nucléaire après leur adoption au cours d'une session spéciale de l'Agence internationale de l'énergie atomique. C'est à l'instigation de certains États-membres, y compris le Canada, que l'Agence internationale de l'énergie atomique a adopté un programme de longue haleine destiné à accroître ses activités dans le domaine de la sécurité nucléaire. La mise sur pied d'un système international d'inspection n'apparaît pas, pour l'instant, comme une solution pratique compte tenu de la nécessité pour les inspecteurs d'être familiers avec tous les types de réacteurs et du peu de temps disponible pour l'inspection.

Conclusion/Recommandation

11. Nous recommandons que le Canada propose des candidats pour remplir des fonctions à la Cour internationale de justice et dans les autres grandes institutions juridiques internationales comme la Commission du droit international et la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international. A notre avis, le Canada devrait également encourager les autres États à reconnaître la compétence de la Cour internationale de justice et à souscrire à la clause facultative avec le moins de réserves possible. (page 47)

Réponse

Nous nous proposons de présenter des candidats aux différentes fonctions qui seront libérées dans les grandes institutions juridiques internationales, et ce de concert avec d'autres pays amis. Le gouvernement encouragera les États à reconnaître la compétence de la Cour internationale de justice et à souscrire à la clause facultative sans ou avec le moins de réserves possible.

Conclusion/Recommandation

12. Le Canada devrait, par ses déclarations et sa politique, défendre le principe général du règlement pacifique des différends. Il doit pour ce faire être prêt à offrir ses services de médiateur et à demander si possible l'intervention active d'une tierce partie, par exemple des Nations Unies ou du Commonwealth, dès le début des conflits. Nous devrions aussi encourager un recours plus rapide et plus généralisé à des missions d'enquête et d'observation menées de façon régulière par le secrétaire général des Nations Unies et les personnes qu'il nomme à cette fin. (page 47)

Réponse

Par ses initiatives, ses déclarations et ses politiques, le Canada favorise le règlement pacifique des différends. Il appuie, selon les circonstances, l'utilisation de diverses techniques, (négociations bilatérales et multilatérales, bons offices, établissement des faits, arbitrage et règlement judiciaire). Le Canada s'efforce activement d'apaiser les conflits régionaux et participe aux opérations de maintien de la paix dans le monde, lesquelles devraient idéalement être menées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

La sauvegarde de la paix et de la sécurité mondiale

Conclusion/Recommandation

13. À notre avis, une des priorités du gouvernement en matière de sécurité doit consister à adopter un point de vue qui lui soit propre sur les questions de stratégie, de contrôle des armements et de désarmement. À cette fin, le gouvernement doit d'abord acquérir les capacités d'analyse qui constitueront l'assise d'une participation plus active du Canada dans ce domaine. Le comité note les progrès déjà réalisés à ce chapitre grâce à la création du nouvel Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiale et à l'apparition d'autres centres de recherche, notamment dans les universités. Ces établissements contribueront vraisemblablement à accroître la compétence canadienne à cet égard. Le gouvernement doit ensuite se former une opinion sur les grandes questions relatives à la stratégie et au contrôle des armements. Il pourra alors défendre plus vigoureusement ses positions auprès d'autres gouvernements dans les tribunes internationales. En dernier lieu, il doit établir un dialogue permanent avec la population sur la politique de sécurité, en commençant par faire connaître ses opinions à ce sujet et les arguments sur lesquels il s'appuie. (page 50)

Réponse

Au sujet des questions d'ordre stratégique, du contrôle des armements et du désarmement, le gouvernement attache un haut degré de priorité à l'élaboration d'une perspective canadienne qui soit à la fois claire et pragmatique. Le Canada est l'un des quelques pays ayant pris une part active au sein des forums multilatéraux où sont débattues ces questions. Conscient de la nécessité, pour maintenir le présent niveau d'activisme, d'accroître l'expertise canadienne en ce domaine, le gouvernement a consacré des ressources considérables à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité, il a encouragé les initiatives émanant du secteur privé en accordant un appui financier au Centre canadien pour le désarmement ainsi qu'au Fonds canadien pour le désarmement; il apporte un soutien aux universités et aux autres centres de recherche; il a déployé, au sein des ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale des ressources analytiques importantes en matière de contrôle des armements et de désarmement et il a contribué financièrement à l'effort de recherche pour le développement de méthodes de vérification ainsi qu'à la modernisation du Centre de contrôle des séïsmes à Yellowknife comme contribution canadienne à la surveillance d'un traité d'interdiction générale des essais nucléaires.

Le gouvernement continuera à développer ses propres positions dans ce domaine. Le 31 octobre 1985, le Premier ministre du Canada énonçait les principaux éléments et objectifs d'une politique canadienne en matière de désarmement et de contrôle des armements. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a, quant à lui, été à l'avant-plan des négociations et des consultations tant au sein de l'Alliance que des autres forums et il a fait de nombreuses déclarations sur les questions stratégiques, le contrôle des armements, le désarmement, l'adhésion aux traités (SALT II et ABM) ainsi que sur l'initiative de défense stratégique. Le Canada a été l'un des artisans de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de la dernière session, d'une résolution sur la question de la vérification. En octobre 1986, le Canada a été l'hôte d'une conférence majeure portant sur la surveillance seïsmique des traités d'interdiction générale des essais nucléaires. Le rôle énergique et constructif joué par la délégation canadienne a contribué au dénouement heureux de la Conférence de Stockholm à laquelle participaient 35 pays.

Le gouvernement a promis d'engager le public dans un dialogue permanent sur la politique de sécurité. Il cherche à améliorer ses contacts avec le public, notamment par le biais du Groupe consultatif sur le désarmement, par les consultations publiques de l'Ambassadeur au désarmement et par la diffusion du Bulletin du désarmement, qui a récemment été révisé et jouit d'une plus large diffusion.

La politique de défense

Conclusion/Recommandation

14. D'après nous, le gouvernement doit réduire l'écart entre nos engagements et nos possibilités pour éviter qu'il n'en résulte des conséquences désastreuses. Nous proposons une étude immédiate de nos besoins à long terme dans le domaine de la défense, afin de déterminer exactement le montant supplémentaire qui serait nécessaire pour renouveler l'équipement de nos forces armées au cours des dix prochaines années. Si le gouvernement n'est pas en mesure de trouver ce montant, il devra alors tenter de renégocier ou de restructurer certains de nos engagements en matière de défense, en consultation avec nos alliés, afin de combler le fossé entre nos engagements et nos possibilités. Les forces armées canadiennes pourraient ainsi ne se voir confier que des tâches qu'elles sont capables d'accomplir de façon satisfaisante. (page 52)

Réponse

Le gouvernement partage le souci du comité d'établir un équilibre entre nos engagements et nos capacités. L'actuel examen de nos rôles de défense comprend une étude des coûts et des conséquences liés à la réalisation de nos engagements. Le gouvernement examine la question de nos capacités de défense et de leurs incidences sur les ressources à la lumière de nos intérêts en matière de sécurité et de nos obligations envers nos alliés.

Le contrôle des armements et le désarmement

Conclusion/Recommandation

15. Nous croyons qu'il est nécessaire d'améliorer la stabilité stratégique en recherchant le désarmement et que la voie à suivre est pavée d'ententes mutuelles, de mesures équilibrées visant à réduire considérablement les stocks d'armements et de moyens de vérification efficaces. (page 54)

Réponse

Le gouvernement se réjouit de ce que le comité appuie les efforts considérables qu'il consacre aux diverses négociations sur le contrôle des armements. Grâce à la Section de la recherche et de la vérification, le gouvernement pourra faire des propositions concrètes relativement aux procédures de vérification.

Conclusion/Recommandation

16. Nous recommandons que le Canada multiplie ses efforts multilatéraux au sein de l'OTAN, des Nations Unies et dans d'autres tribunes où il est question du désarmement,

de même que ses négociations bilatérales avec les États-Unis et l'Union soviétique ainsi qu'avec d'autres pays, afin de faire accepter un ensemble complet de mesures de contrôle des armements. Ces mesures, qui ont été approuvées par le gouvernement, sont les suivantes:

Réponse

Le gouvernement se réjouit de ce que le comité appuie ses six objectifs en matière de contrôle des armements et de désarmement, et il se propose de les poursuivre énergiquement en se servant de toutes les voies diplomatiques appropriées.

Conclusion/Recommandation

16a. Une réduction mutuelle et vérifiable des arsenaux nucléaires, ainsi que des mesures connexes visant à améliorer la stabilité stratégique. Ces dernières doivent comprendre en particulier une réaffirmation du Traité ABM sur les missiles antimissiles, interprété strictement comme interdisant tous les travaux sur les systèmes défensifs, sauf la recherche fondamentale.

Réponse

Le gouvernement croit que la toute première priorité de la communauté internationale devrait être une réduction radicale, mutuelle et vérifiable des arsenaux nucléaires. Le gouvernement va continuer d'exercer des pressions sur les États-Unis et l'Union soviétique pour que ces deux pays respectent le Traité ABM jusqu'à la signature d'un nouveau traité.

Conclusion/Recommandation

16b. Le maintien et le renforcement du régime de non-prolifération des armes nucléaires.

Réponse

Le gouvernement se réjouit de ce que le comité reconnaisse avec lui la nécessité de maintenir et de renforcer le régime de non-prolifération. L'apparition de nouveaux fournisseurs et de nouvelles technologies nucléaires rend d'autant plus urgente la nécessité de trouver une solution pour contenir cette prolifération. Sur les plans politique et technique, le Canada s'est efforcé à la fois d'empêcher la dissémination des armes nucléaires d'un pays à l'autre, ce que l'on appelle la "prolifération horizontale", et de réduire l'accumulation croissante d'armes nucléaires de plus en plus sophistiquées par les puissances nucléaires, ce que l'on appelle la "prolifération verticale".

Conclusion/Recommandation

16c. La négociation d'une interdiction totale des armes chimiques.

Réponse

Le Canada a toujours participé activement à toutes les initiatives internationales visant à interdire l'usage des armes chimiques, et il continuera à le faire, notamment à la Conférence de Genève sur le désarmement.

Conclusion/Recommandation

16d. L'élaboration d'un traité global d'interdiction des essais nucléaires dont l'application serait mutuellement vérifiable.

Réponse

La négociation d'un traité global d'interdiction complète des essais nucléaires, dont l'application serait adéquatement vérifiable, reste un objectif fondamental de la politique canadienne. Entre-temps, le Canada soumet des propositions aux diverses tribunes chargées de préparer un tel traité, et il travaille à mettre au point les techniques de vérification qui seront nécessaires.

Conclusion/Recommandation

16e. La prévention de la course aux armements dans l'espace.

Réponse

Le Canada apporte une contribution substantielle à la discussion qui se poursuit sur ce sujet à la Conférence sur le désarmement. Notre Section de la vérification et de la recherche a fait faire des études sur la vérification dans l'espace pour étayer les futures propositions canadiennes.

Conclusion/Recommandation

16f. La négociation de mesures destinées à accroître suffisamment la confiance pour permettre la réduction des forces militaires classiques en Europe et ailleurs. (page 54 et 55)

Réponse

Le gouvernement s'intéresse activement à la réduction des forces militaires conventionnelles. Il a participé à toutes les séances des Pourparlers sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces depuis qu'ils ont commencé à Vienne, en 1973, et il a fait plusieurs propositions visant à faire avancer les négociations. Le Canada a participé activement aux négociations visant à accroître la confiance et la sécurité, et s'est réjoui des résultats de la Conférence de Stockholm. À notre avis, Stockholm représente une réalisation notable dans le domaine du contrôle des armements, qui donnera une ouverture sans précédent à la conduite des affaires militaires en Europe. Les mesures visées par la Conférence de Stockholm et leur mise en application rapide stimuleront grandement les délibérations de la réunion de Vienne sur les suites à donner à la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe et celles du Groupe de travail de haut niveau de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord sur le contrôle des armes conventionnelles en Europe.

Conclusion/Recommandation

17. Nous voyons d'un bon oeil les propositions visant à instaurer un système international d'enregistrement des exportations et des importations d'armes et de munitions pour contrôler l'expansion du commerce des armes classiques et nous estimons que le Canada doit chercher à rallier d'autres pays à ce concept. (page 55)

Réponse

L'utilité d'un système international d'enregistrement des exportations et des importations d'armes et de munitions est remise en question par bon nombre de ceux qui militent en faveur d'une réduction du commerce excessif et improductif des armes conventionnelles. Le commerce international des armements est déjà bien documenté. L'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm, par exemple, publie chaque année un document faisant le point pour ce secteur du commerce international sur la base de données compilées à partir de sources publiques d'information. Le dernier rapport de l'Institut chiffre à 11 584 000 000 de dollars les revenus des principaux pays exportateurs. De plus, rien ne nous permet d'affirmer que la divulgation des données relatives à ce commerce réfrénera les activités des pays importateurs ou exportateurs. Bien au contraire, il est d'usage courant pour certains gouvernements, pour diverses raisons, de rendre publiques les données concernant la vente ou l'achat d'armes et de munitions. Compte tenu de l'importance du commerce international des armements et des conséquences qui en découlent, le gouvernement continuera d'exercer une extrême vigilance en ce domaine et, conformément à l'esprit de la recommandation, il invitera l'Institut canadien pour la paix et la sécurité à s'assurer que les Canadiens sont bien informés ainsi qu'à mener plus avant l'étude du concept d'un système international d'enregistrement.

Conclusion/Recommandation

18. Nous exhortons le gouvernement à faire tout son possible pour encourager les superpuissances à s'engager dans des négociations constructives sur la limitation et la réduction des armes nucléaires. (page 55)

Réponse

Comme dans le passé, le Canada continuera d'intervenir à un haut niveau auprès de ces deux pays, sur cette question.

Conclusion/Recommandation

19. Les décisions militaires auxquelles le Canada participe à titre de membre de l'OTAN ne doivent pas être prises sans qu'on ait dûment pesé les conséquences qu'elles auront sur le contrôle des armements. La politique sur le contrôle des armements et le désarmement, d'un côté, et la politique de défense, de l'autre, doivent fonctionner en tandem. (page 56)

Réponse

Tout examen de la politique de défense tient pleinement compte de la politique du gouvernement en ce qui a trait au contrôle des armements et au désarmement. Ce sont là deux composantes essentielles de la politique canadienne en matière de sécurité qui ne pourraient être prises en considération indépendamment l'une de l'autre.

Conclusion/Recommandation

20. Nous avons conclu qu'il conviendrait d'améliorer les moyens dont dispose le gouvernement pour formuler une politique sur le contrôle des armements et le désarmement. Nous ne sommes pas en mesure de préciser comment on pourrait améliorer ces moyens mais il faudrait au moins un nouveau mécanisme d'élaboration de la politique qui permette de con-

cilier les vues du ministère des Affaires extérieures et celles du ministère de la Défense nationale. Nous pensons également que la politique étrangère est élaborée de façon plus coordonnée et plus énergique si les grandes orientations que le gouvernement entend lui donner sont régulièrement soumises à la population. Le nouveau service devrait être tenu de faire périodiquement rapport au Parlement. (page 56)

Réponse

C'est le comité du Cabinet chargé de la politique étrangère et de la défense qui, en dernière analyse, coordonne cette politique, mais le gouvernement reconnaît la nécessité d'un dialogue étroit avec le Parlement. Par conséquent, si les parlementaires le désirent, les deux ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale pourraient faire des présentations périodiques conjointes à une réunion mixte du Comité permanent des Affaires extérieures et du Commerce extérieur, et du Comité permanent de la Défense nationale. Cette initiative, qui s'ajouterait aux mécanismes de liaison interministérielle existants, devrait permettre de répondre aux objectifs de la recommandation. Une participation du public à l'élaboration de la politique dans ces domaines est prévue, notamment par le biais du travail de l'Ambassadeur au désarmement et du Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements ainsi qu'une plus grande disponibilité des ministres en Chambre. En dernière analyse, il appartient aux ministres d'assurer un examen adéquat de la politique de sécurité nationale et de défendre cette politique devant le Parlement.

Conclusion/Recommandation

21. Nous appuyons le principe d'échanges avec l'URSS et nous recommandons de prévoir, dans les dépenses futures, une multiplication progressive de ces échanges. (page 58)

Réponse

Le gouvernement a convenu de reconduire le programme d'échanges avec l'Union soviétique prévu par l'Accord général, et de consacrer à ce programme les crédits nécessaires. La visite récente du ministre des Affaires étrangères soviétique témoigne de l'intérêt du gouvernement pour le renouvellement de ce programme.

Les conflits régionaux

Conclusions/Recommandations

22. Nous sommes certains que le Canada est le pays tout indiqué pour servir de tiers désintéressé dans un conflit. Lorsqu'il agit en qualité de médiateur, le Canada doit, d'après nous, bien étudier les sources du conflit, l'utilité éventuelle d'une médiation et les atouts et moyens de pression dont il dispose. (page 60)

23. Lorsque le Canada est en mesure d'assumer la tâche et qu'il a de bonnes chances de favoriser un règlement, nous recommandons que le Canada se tienne prêt à offrir ses bons offices, qu'il s'agisse de la médiation ou de l'envoi de missions d'étude ou de forces de maintien de la paix, pour aider les parties à résoudre leur différend et à trouver la paix. (page 60)

Réponse

Le Canada est disposé à utiliser ses bons offices ou à mettre à profit son expérience des opérations de maintien de la paix, selon les besoins, pour faciliter le règlement des conflits régionaux. Il a récemment participé aux négociations touchant la Namibie, et il a appuyé et conseillé le groupe de Contadora; il a également poursuivi ses efforts de maintien de la paix à Chypre et au Moyen-Orient. Le gouvernement veillera à examiner toute possibilité d'agir positivement à ce titre, partout où elles surgiront dans le monde et chaque fois que ses ressources le lui permettront, lorsque cela pourrait servir les intérêts du Canada et qu'une présence canadienne s'avère acceptable.

Le maintien de la paix

Conclusion/Recommandation

24. Le comité estime néanmoins que la participation du Canada à la Force des Nations Unies pour le maintien de la paix à Chypre contribue effectivement à prévenir les combats dans l'île et à maintenir la stabilité du flanc sud de l'OTAN. (page 62)

Réponse

Le gouvernement partage les conclusions du comité à l'effet que le maintien de la contribution canadienne favorise l'instauration d'un climat pouvant permettre le règlement pacifique du différend. Cette mission contribue également à la stabilité du bassin oriental de la Méditerranée.

Conclusion/Recommandation

25. Nous recommandons que le gouvernement envisage d'utiliser davantage les forces de réserve canadiennes aux fins du maintien de la paix, que les réservistes soient affectés à ces tâches individuellement ou, à titre expérimental, en petites unités. (page 63)

Réponse

Cette recommandation est intéressante et elle sera étudiée en rapport avec les plans d'amélioration des forces de réserve qui sont actuellement en voie d'élaboration.

Conclusion/Recommandation

26. Le comité recommande donc que le Canada continue à faire profiter les forces armées d'autres pays de son expérience dans le domaine des opérations de maintien de la paix. Le gouvernement devrait également continuer à financer les colloques organisés sur le sujet dans diverses universités canadiennes et à aider l'Académie internationale de la paix, qui a notamment produit un guide sur le maintien de la paix que les forces armées canadiennes utilisent. (page 63)

Réponse

Le Canada continuera d'offrir son expérience du maintien de la paix aux forces armées d'autres pays. Bien que le Canada ait dû limiter sa participation à certains colloques, en raison de contraintes budgétaires, il n'en continue pas moins d'appuyer le colloque de l'Académie internationale pour la paix qui se tient annuellement à l'université York ainsi que la production des manuels de l'Académie internationale pour la paix et les travaux du Comité spécial des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies.

Conclusion/Recommandation

27. Selon le comité, la meilleure attitude à adopter, si le Canada est invité à participer à des opérations de maintien de la paix, consiste à appliquer les principes fixés cas par cas, tout en accordant la préférence aux opérations menées sous les auspices des Nations Unies. (page 64)

Réponse

Le gouvernement est d'accord que les demandes de participation canadienne à des opérations de maintien de la paix doivent continuer à être étudiées au cas par cas, en fonction des critères établis à la lumière de plus de trente années d'expérience dans ce domaine. Le Canada continuera à favoriser les opérations menées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Le terrorisme

Conclusion/Recommandation

28. Le comité recommande que l'on applique des contrôles plus stricts aux points d'entrée au Canada et aux postes frontières. (page 66)

Réponse

Le Canada favorise l'adoption de mesures plus sévères pour contrôler l'accès aux points d'entrée et il en étudie les possibilités de mise en application.

Conclusion/Recommandation

29. Nous recommandons que Transports Canada fixe des normes minimales pour la sécurité des aéroports et les applique strictement. Nous recommandons en outre que, si l'on se rend compte après une certaine période que les services des sociétés privées laissent encore à désirer, le gouvernement envisage d'assumer lui-même la responsabilité de tous les aspects de la sécurité dans les aéroports, soit en confiant cette tâche à Transports Canada, soit en faisant appel à la GRC, en vertu d'un contrat avec Transports Canada. (page 67)

Réponse

Le Canada a pris l'initiative pour le développement de nouvelles normes internationales en ce qui a trait à la sécurité des aéroports, lesquelles furent adoptées à la 26ème Assemblée de l'Organisation de l'Aviation civile internationale. Les accords bilatéraux de services

aériens qu'il a signés avec 20 nations comportent des clauses sur la sécurité aérienne. Au cours des derniers mois, de nouvelles mesures ont permis de renforcer considérablement la sécurité des aéroports canadiens, ce qui a amené le président de l'Organisation de l'Aviation civile internationale à déclarer, le 1er août 1986 à Vancouver, que le Canada était désormais un chef de file pour la sécurité des aéroports. Si des lacunes apparaissent, le gouvernement devra étudier des solutions de rechange. Le ministère fédéral des Transports s'occupe toujours de l'évaluation et de l'amélioration des mécanismes d'inspection, d'accréditation, de réglementation et d'exécution.

Conclusion/Recommandation

30. Le comité préconise d'avoir recours aux Nations Unies, afin d'obtenir l'appui de tous les pays du monde. Le Canada pourrait, par exemple, s'efforcer d'obtenir les appuis nécessaires pour que le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une résolution refusant aux pays qui offrent un asile aux terroristes le droit d'invoquer leur souveraineté pour refuser l'intervention de la communauté internationale. (page 67)

Réponse

Le gouvernement est absolument convaincu que la lutte contre le terrorisme exige la concertation internationale. L'Organisation des Nations Unies est parfois l'instance appropriée pour organiser de telles mesures, bien que la lourdeur de sa sa structure lui enlève parfois son efficacité dans ce domaine. Le gouvernement entend poursuivre des initiatives appropriées avec des pays qui partagent ses vues; à titre d'exemple, les mesures sur la sécurité des aéroports que le Canada a proposées à diverses instances multilatérales comme l'Organisation de l'Aviation civile internationale ou l'action entreprise au sein de l'Organisation Maritime internationale, se sont révélées efficaces pour contrer certaines formes de terrorisme international. Le 23 septembre 1986, le gouvernement annonçait que l'Agence canadienne de Développement international consacrerait 10 millions de dollars aux pays en développement désireux d'améliorer la sécurité de leurs aéroports.

Conclusion/Recommandation

31. Comme la conjoncture qui a permis à notre économie de se développer depuis la Seconde Guerre mondiale a changé, le Canada doit s'adapter pour pouvoir conserver sa prospérité actuelle. Il a d'ailleurs déjà perdu du terrain dans ce domaine. (page 69)

Réponse

Le gouvernement voit l'adaptation de l'économie canadienne à l'évolution de la concurrence sur les marchés extérieurs comme l'un des grands défis posés au pays. Répondre à ce défi est un objectif fondamental qui sous-tend nombre des aspects de ses politiques extérieures et intérieures. De récentes études internationales montrent une certaine amélioration de la position concurrentielle du Canada dans le monde; il n'y a pas lieu cependant de nous laisser aller à la complaisance.

Conclusion/Recommandation

32. Nous croyons que le gouvernement, par l'entremise de ses délégués commerciaux, devrait être bien représenté dans les domaines où le commerce croît rapidement, particulièrement dans celui des techniques de pointe et des services. (page 70)

Réponse

Le gouvernement reconnaît la nécessité de diriger ses ressources en personnel vers les secteurs d'exportation qui sont en expansion. Il continuera à recruter activement pour son service extérieur du personnel ayant des antécédents dans les domaines des sciences et du génie, y compris de l'informatique, des mathématiques et des entreprises de service. De plus, l'addition de personnel en provenance d'autres ministères ou du secteur privé contribue à développer au sein du ministère un noyau d'expertise scientifique et technologique.

La libéralisation des échanges

Conclusion/Recommandation

33. Le comité recommande que le gouvernement s'efforce de promouvoir activement une libéralisation équilibrée et ordonnée des échanges commerciaux. (page 71)

Réponse

Le gouvernement fait de vigoureux efforts pour promouvoir – dans l'intérêt des Canadiens – un système commercial international ouvert et libre, caractérisé par la réciprocité des concessions commerciales entre les pays et par l'introduction graduelle et ordonnée de mesures d'adaptation de l'industrie nationale à l'évolution de la concurrence internationale.

Le gouvernement poursuivra ces objectifs pendant la prochaine série de négociations commerciales multilatérales ainsi que dans ses négociations bilatérales avec les États-Unis.

Conclusion/Recommandation

34. Le comité pense qu'il est important d'entamer une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales dans les meilleurs délais. (page 72)

Réponse

Le gouvernement canadien a joué un rôle de chef de file dans la décision prise en septembre 1986 de lancer une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales globales.

Conclusion/Recommandation

35. Il est essentiel que tout accord éventuel entre le Canada et les États-Unis respecte entièrement les obligations que le GATT impose aux deux pays. Pour ce faire, il faudrait que les responsables de l'application du GATT soient avertis des conditions de toute entente conclue entre les deux parties et qu'ils créent un groupe de travail pour étudier la conformité de cette entente avec les obligations contractées dans le cadre du GATT. (page 73)

Réponse

Le gouvernement confirme que tout accord commercial bilatéral sera conforme à ses obligations en vertu du GATT.

Conclusion/Recommandation

36. La conclusion d'un accord entre le Canada et les États-Unis ne réglerait donc qu'une partie des problèmes du Canada en matière de commerce international. (page 73)

Réponse

Le gouvernement poursuivra ses efforts, aux niveaux multilatéral et bilatéral, pour améliorer les débouchés canadiens sur des marchés autres que les États-Unis.

L'augmentation de la compétitivité du Canada

Conclusion/Recommandation

37. Nous recommandons donc au gouvernement de reconnaître les possibilités d'exportation des petites et moyennes entreprises canadiennes et d'en tenir compte dans l'élaboration et la mise en oeuvre de sa stratégie de mise en marché des exportations. (page 74)

Réponse

Les petites et moyennes entreprises constituent une clientèle cible prioritaire pour les activités gouvernementales de promotion du commerce, y compris le Programme de développe-

ment des marchés d'exportation (PDME) et le Programme des projets de promotion (PPP). Le Programme croissant de coopération industrielle de l'Agence canadienne de Développement international et son mécanisme d'appui aux projets, par exemple, fournissent de l'aide aux petites et moyennes entreprises dans des domaines comme la formation, les services professionnels et la fourniture de matériel destiné aux projets. Certains ministères tels Agriculture Canada et Pêches et Océans offrent chacun, dans leur secteur d'intérêt, une variété de programmes destinés à aider les petites et moyennes entreprises aux prises avec des problèmes techniques et commerciaux. Le ministère des Affaires extérieures poursuivra ses programmes de sensibilisation à l'exportation, tels Carrefour Export (dans le cadre duquel des délégués commerciaux viennent au Canada pour informer les entreprises des débouchés qui s'offrent à l'étranger) et le Mois canadien de l'exportation (qui comprend des séminaires et des ateliers destinés aux nouveaux exportateurs).

Conclusion/Recommandation

38. Nous reconnaissons qu'un certain nombre d'éléments, au Canada même, nuisent aux exportateurs canadiens; nous recommandons par conséquent que toute politique commerciale future tienne compte de ces éléments. (page 74)

Réponse

Comme près de 30% de notre produit intérieur brut sont générés par nos exportations de biens et de services, le gouvernement s'est fermement engagé en faveur de politiques macroéconomiques visant à instaurer un environnement dans lequel le secteur privé pourra planifier et investir avec confiance, et maintenir sa concurrence au plan international. Le gouvernement reconnaît que le renforcement de la compétitivité de l'industrie canadienne au plan international exige que la stratégie et les instruments de politique commerciale renforcent et complètent les instruments de politique intérieure, y compris leurs dimensions budgétaires, monétaires, financières et réglementaires.

Conclusion/Recommandation

39. Nous recommandons que le gouvernement prenne toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que l'achat de brevets et la commercialisation des brevets à l'étranger puissent être financés en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises ou que les modifications nécessaires soient apportées au Programme de développement industriel et régional. (page 75)

Réponse

Le ministère de l'Expansion industrielle régionale continuera d'étudier des moyens de favoriser l'intégration rapide des nouvelles technologies dans l'industrie. Il est possible de financer l'achat d'un brevet par le biais du Programme de développement industriel et régional si le coût d'achat est capitalisable et s'il s'agit d'un projet admissible d'établissement ou d'expansion dans les secteurs manufacturier ou de la transformation. Le ministère des Affaires extérieures est prêt à dispenser ses services pour la promotion de brevets canadiens à l'étranger. La promotion des transferts technologiques comme partie intégrante des politiques domestiques visant à améliorer la compétitivité est l'une des principales priorités du gouvernement.

Conclusion/Recommandation

40. En raison de ses structures et de son orientation, la SEE a des préoccupations trop souvent éloignées de celles des petites entreprises, et ce fossé est difficile à combler. Pour

que la SEE soit plus à l'écoute des besoins de ces sociétés, il faudrait modifier de fond en comble son orientation et son fonctionnement, et rien ne garantit que cela pourrait se faire efficacement. Afin de tirer un meilleur parti des possibilités d'exportation des petites entreprises, le gouvernement devrait donc songer à créer un nouvel organisme qui serait chargé expressément de ce secteur et qui travaillerait en étroite collaboration avec les institutions financières privées. (page 75)

Réponse

Le gouvernement étudiera cette proposition en fonction de sa valeur propre et de concert avec des représentants des petites entreprises d'exportation. Récemment, les petites et moyennes entreprises au Canada ont retiré des bénéfices substantiels, et toujours croissants, de la mise en application des politiques et programmes de la Société pour l'expansion des exportations. En 1985, les petites et moyennes entreprises ont compté pour 80% de toutes les sociétés utilisant des services d'assurance de la Société pour l'expansion des exportations, et pour 47% de celles qui utilisaient ses capacités de financement. La recherche de moyens mieux adaptés pour venir en aide aux petites entreprises se poursuivra.

L'expansion des exportations

Conclusion/Recommandation

41. Le comité est d'avis qu'il faut encourager le secteur privé à collaborer avec le gouvernement à la diffusion de renseignements sur les débouchés à l'étranger. (page 79)

Réponse

Le ministère coopère étroitement avec des organismes privés comme la Chambre de commerce du Canada, l'Association canadienne d'exportation, le Conseil économique du bassin du Pacifique et l'Association des manufacturiers canadiens, et contribue à la préparation des documents qu'ils distribuent. Le ministère des Affaires extérieures a établi une Direction générale des communications commerciales pour renforcer cette coopération. D'autres ministères, y compris ceux de l'Expansion économique régionale, des Pêches et Océans, des Communications, et Agriculture Canada coopèrent avec le ministère des Affaires extérieures et l'Agence canadienne de Développement international à la propagation de l'information sur les marchés étrangers par l'entremise de programmes destinés à leurs interlocuteurs du secteur privé.

Conclusion/Recommandation

42. Le comité recommande que soit établie une ligne téléphonique spéciale pour recueillir les suggestions du public sur les possibilités commerciales qui peuvent se présenter. (page 79)

Réponse

Un moyen efficace de transmettre l'information et de faire connaître les débouchés à l'exportation est actuellement mis en place avec le système automatisé d'information com-

merciale WIN-Export. Le Centre Info Export reçoit, sur ses lignes téléphoniques gratuites, plus de 150 appels par jour de sociétés demandant de l'information. De façon plus générale, le ministère reçoit volontiers les renseignements sur les débouchés transmis par des Canadiens voyageant à l'étranger.

Conclusion/Recommandation

43. Nous sommes d'accord avec les témoins selon lesquels c'est surtout dans les pays où les débouchés sont nombreux que nous avons besoin de délégués commerciaux, quand ils peuvent aider les exportateurs à surmonter les obstacles culturels et linguistiques. En conséquence, nous recommandons d'affecter davantage de délégués commerciaux dans la région de l'Asie et du Pacifique, quitte à réduire au besoin leur nombre en Europe. (page 79)

Réponse

Dans le cadre de la stratégie nationale du commerce, un plus grand nombre de délégués commerciaux et de membres du personnel de soutien ont été et seront affectés à la région Asie-Pacifique; de plus, quatre nouveaux bureaux commerciaux ont été récemment ouverts dans la région, à Shanghai, Bombay, Auckland et Osaka. Comme l'Europe demeure notre troisième débouché en importance après les États-Unis et la région de l'Asie et du Pacifique, nous maintiendrons un nombre approprié de délégués commerciaux dans nos missions européennes pour pouvoir profiter des marchés importants qu'offre cette région.

Conclusion/Recommandation

44. Le Programme de développement des marchés d'exportation doit être conservé et il conviendrait même de prendre des mesures spéciales pour en élargir le champ d'application afin qu'il s'applique aux entreprises d'experts-conseils, aux sociétés d'ingénierie et aux sociétés de services qui, en général, ne peuvent pas en bénéficier à l'heure actuelle. (page 79)

Réponse

Le Programme pour le Développement des marchés d'exportation est un programme qui a bien su répondre aux attentes du secteur des services. Les bureaux d'ingénieurs-conseils et les entreprises de service ont reçu le tiers des montants alloués par l'entremise de ce programme. Les restrictions budgétaires ont occasionné des réductions de l'ordre de 33% des budgets du programme. Dans les décisions qui seront prises touchant l'avenir de ce programme à la lumière des rapports du Groupe de travail Nielsen et du Vérificateur général, le gouvernement ne manquera pas de tenir compte des besoins de ce secteur.

Conclusion/Recommandation

45. Selons nous, si le Canada veut consolider sa position sur les marchés d'exportation, le gouvernement doit offrir aux exportateurs canadiens des programmes de financement concurrentiels par rapport à ceux d'autres pays. (page 80)

Réponse

L'intense concurrence entourant l'attribution des projets dans les pays en développement a créé une situation par laquelle le financement concessionnel est devenu la norme sur un

certain nombre de marchés. La politique canadienne qui consiste à assurer un équilibrage judicieux des modalités consenties par les concurrents a été élaborée pour aider nos exportateurs à demeurer concurrentiels dans cette situation spécifique, et elle est appliquée avec souplesse compte tenu des conditions locales. Il n'est pas dans l'intérêt du Canada d'"acheter" des projets par le biais du financement concessionnel. Le gouvernement a ouvertement préconisé une plus grande transparence et une meilleure réglementation internationale dans l'octroi des crédits à l'exportation, tant dans le cadre du Consensus de l'Organisation de coopération et de développement économiques qu'au sein d'autres mécanismes.

Conclusion/Recommandation

46. Pour les aider à résorber un peu le problème de devises des pays du Tiers-Monde, le Canada pourrait envisager de lever certaines des barrières qui limitent leurs exportations au Canada. Il y a aussi une deuxième voie, le commerce de contrepartie. (page 80)

Réponse

Le Canada a fait davantage que la plupart des autres pays développés pour éliminer les obstacles posés au commerce des pays en développement. Quelque 60% de nos importations depuis les pays en développement sont admises en franchise. Nos restrictions quantitatives ne visent que quelques secteurs sensibles qui ont connu des difficultés particulières au Canada.

La pratique du commerce de contrepartie (qui consiste à effectuer le paiement des importations par une expédition correspondante de produits d'exportation) est parfois utilisée par les pays qui manquent de devises. Quant elle est imposée par le gouvernement, cette pratique peut fausser les échanges multilatéraux et compliquer inutilement les transactions commerciales, souvent au détriment du pays importateur lui-même. Cette pratique n'est donc généralement pas dans le meilleur intérêt du système international du commerce et des paiements.

Face aux pressions croissantes que l'exigence du commerce de contrepartie exerce sur les exportateurs canadiens, le ministère a établi en décembre 1984 une Direction des maisons de commerce et de la compensation pour aider les exportateurs qui sont confrontés à cette pratique. Le ministère a publié une brochure intitulée "Les exportateurs canadiens et le commerce de contrepartie", organisé des séminaires et offert des conseils, des renseignements et des services de consultation aux entreprises intéressées. Le Canada cherchera, de concert avec d'autres pays partageant ses vues, pendant les prochaines NCM (négociations commerciales multilatérales) et dans d'autres instances, à obtenir une entente sur des règles appropriées touchant l'utilisation des pratiques du commerce de contrepartie.

Conclusion/Recommandation

47. Le comité recommande que le gouvernement continue d'étudier les modalités de financement des exportations à des conditions de faveur pour que les exportateurs canadiens ne soient pas défavorisés, sur le plan de la concurrence, par les mécanismes de financement des autres pays. (page 81)

Réponse

(Voir la réponse au numéro 45) Le gouvernement continuera à revoir ses politiques de financement des exportations pour s'assurer que nos exportateurs ne sont pas désavantagés en raison des pratiques de financement des autres pays. Des crédits continueront d'être offerts pour répondre aux besoins de nos exportateurs compétitifs sur les marchés des pays en développement et ce, en vertu du Compte du Canada (Article 31) de la Loi sur l'expansion des exportations.

Conclusion/Recommandation

48. Il conviendrait donc que le gouvernement fédéral et les provinces coordonnent mieux leurs activités de promotion des échanges commerciaux. Ce type de collaboration est déjà prévu dans un accord conclu entre le Québec et le gouvernement fédéral au sujet de l'immigration. En vertu d'un régime de partage des coûts, des fonctionnaires de la province travaillent dans certaines ambassades. Dans leurs activités, ils tiennent compte des intérêts du gouvernement fédéral, mais ils relèvent des autorités provinciales. Le comité, recommande que des accords analogues soient conclus entre le gouvernement fédéral et les provinces au sujet de la promotion et de l'expansion du commerce extérieur. (page 82)

Réponse

Le gouvernement est d'accord que le dédoublement des services doit être évité. La valorisation de la collaboration fédérale-provinciale pour la promotion du commerce est une partie intégrante du plan d'action de la stratégie nationale du commerce. Au nombre des activités engagées, mentionnons: un système d'information en direct sur les foires, missions et visites de haut niveau, un programme élargi d'échanges de personnel et l'affectation de représentants commerciaux des provinces dans les missions fédérales à l'étranger.

Conclusion/Recommandation

49. Nous sommes convaincus que les liens commerciaux les plus importants se forgent au niveau où des accords commerciaux peuvent être conclus. Nous estimons que les liens entre villes sont une dimension des relations commerciales internationales offrant des perspectives nouvelles et passionnantes qu'il faut activement explorer. (page 82)

Réponse

Les jumelages de municipalités canadiennes et étrangères se font de plus en plus nombreux. Le gouvernement, par le biais de l'Agence canadienne de Développement international a, aussi récemment qu'en juin 1986, accordé son appui à plusieurs d'entre eux. La Fédération des municipalités canadiennes et le ministère des Affaires extérieures coopèrent à l'examen de tels liens au niveau municipal. Le ministre des Relations extérieures explore d'autres possibilités de soutien en faveur de la coopération entre municipalités du Canada et de pays en développement.

Conclusion/Recommandation

50. Les sociétés qui décrochent de gros contrats à l'étranger et qui bénéficient de l'aide du gouvernement devraient employer de nouveaux diplômés afin d'augmenter, chez elles et dans tout le Canada, le nombre des personnes bien au fait des échanges internationaux. De son côté, le gouvernement devrait faire son possible pour aider à compiler un recueil des possibilités d'emploi à l'étranger pour les jeunes Canadiens. Il existe en effet une réserve inexploitée de jeunes que ce genre d'emplois intéresserait. Un emploi à l'étranger pourrait inciter de jeunes Canadiens à faire carrière dans le commerce international et permettre ainsi au Canada de devenir un pays commerçant plus dynamique. (page 82)

Réponse

Le gouvernement convient qu'il faudrait faire de nouveaux efforts pour trouver à nos jeunes des possibilités d'emploi à l'étranger. Nous appuyons la recommandation voulant que les entreprises canadiennes donnent à nos jeunes une expérience de travail qui les orientera vers des carrières dans le domaine des affaires internationales. Le ministère a récemment mis sur pied un programme de travail-loisirs qui permet à de jeunes Canadiens de prendre des vacances au Japon tout en y travaillant. Il administre aussi des programmes d'échanges pour universitaires canadiens avec la France, la Suisse, l'Allemagne fédérale et le Mexique. De plus, le gouvernement procédera à la mise à jour du recueil de possibilités d'emploi à l'étranger dans le cadre de programmes d'échanges pour les jeunes Canadiens. L'Agence canadienne de Développement international maintient des listes d'organismes qu'elle appuie et qui ont des programmes d'échanges ou qui envoient des coopérants canadiens à l'étranger. Le ministre des Relations extérieures entreprendra une série d'initiatives destinées à la jeunesse.

La diversification des échanges commerciaux

Conclusion/Recommandation

51. Selon le comité, c'est vers la région de l'Asie et du Pacifique que doivent être orientés la plupart des efforts des secteurs public et privé. (page 83)

Réponse

Le gouvernement recherche de nouveaux marchés partout où ils s'offrent. Étant donné l'importance de la région de l'Asie et du Pacifique, le gouvernement a pris certaines mesures pour amener le secteur privé à s'y intéresser davantage et à mieux le connaître. Ces mesures répondent également aux besoins de nos exportateurs. Par exemple: la conférence "Ouverture sur le Pacifique", les réunions ministérielles de l'Association des États du Sud-Est asiatique, la Fondation de l'Asie et du Pacifique, le lancement de l'initiative commerciale pour la réalisation d'études de marché et de faisabilité dans la région Asie-Pacifique, l'ouverture de nouvelles missions commerciales et l'affectation de plus de 40% de l'Aide publique bilatérale à cette région. L'aide au développement contribue à relever les niveaux de coopération économique dans la région par le biais de techniques et de biens canadiens.

Conclusion/Recommandation

52. Pour réussir à pénétrer le marché de l'Asie et du Pacifique, il faudra faire des efforts à plusieurs niveaux. Premièrement, les entreprises canadiennes devront développer des liens personnels avec des clients possibles de l'Asie et du Pacifique. Les immigrants et les étudiants étrangers pourraient jouer un rôle important dans la promotion des liens commerciaux entre le Canada et la région de l'Asie et du Pacifique puisqu'ils ont à la fois des liens avec cette région et une expérience directe des produits et des compétences que peut offrir le Canada. (page 83 et 84)

Réponse

Le gouvernement convient que l'établissement de liens humains avec les pays de la région de l'Asie et du Pacifique est un élément important d'une bonne approche du développement des marchés. Les activités du Canada en matière d'aide au développement et des organismes appuyés par le gouvernement comme la Fondation Asie-Pacifique sont d'importants moyens de renforcer les liens humains et commerciaux avec cette région.

Conclusion/Recommandation

53. Deuxièmement, le gouvernement canadien devra travailler en étroite collaboration avec les entreprises canadiennes afin d'établir des liens commerciaux avec les pays de l'Asie et du Pacifique. Il devra notamment accorder un financement concurrentiel aux exportateurs et appuyer leurs efforts de commercialisation en faisant appel à ses délégués commerciaux et à ses ambassadeurs, et en prévoyant à l'occasion des visites de ministres dans cette région. (page 84)

Réponse

Les politiques et programmes actuels du gouvernement à l'endroit de la région Asie-Pacifique rejoignent les propositions contenues dans la recommandation et témoignent du caractère prioritaire de ce secteur dans la stratégie nationale du commerce.

Conclusion/Recommandation

54. Sans oublier pour autant l'importance des liens économiques et politiques, il faudra aussi déployer des efforts à un troisième niveau, c'est-à-dire sur le plan culturel, si nous voulons asseoir solidement nos rapports avec cette région. Il est important d'améliorer la compréhension entre notre société et les diverses cultures de la région du Pacifique. (page 84)

Réponse

Les activitées canadiennes de coopération en faveur du développement de l'Asie contribuent à bien des égards à améliorer la compréhension mutuelle. Sur un autre plan, le ministère entend plus que doubler les crédits alloués à la promotion artistique ainsi qu'aux programmes d'échanges et de relations universitaires avec les pays du Pacifique pour l'année à venir. De nouveaux accroissements seront prévus par la suite.

Conclusion/Recommandation

55. Le comité demande instamment au gouvernement de mettre sur pied, de concert avec le Japon et d'autres pays d'Asie, un programme permettant aux diplômés des universités canadiennes d'aller enseigner l'anglais dans ces pays, sur une base volontaire. (page 85)

Réponse

Le gouvernement considère que cette proposition élargie pour englober l'enseignement du français et possiblement de sujets techniques est intéressante. Il tâchera d'identifier, de concert avec les provinces, des sources de financement. Le Canada et le Japon ont déjà entamé des discussions préliminaires pour étudier la possibilité d'envoyer quelques 50 universitaires canadiens au Japon, à compter d'août 1988, pour enseigner l'anglais dans de petits centres urbains. Nombre de Canadiens utilisent l'accord Canada-Japon de travail-loisirs, en vigueur depuis mars 1986, pour enseigner l'anglais pendant leur séjour au Japon.

Recommandation

56. Le comité recommande au gouvernement d'encourager le secteur privé canadien à ouvrir un bureau à Taiwan afin d'aider les entreprises canadiennes à établir des liens commerciaux

dans ce pays. Cela peut et devrait se faire de façon à ne pas nuire à nos excellentes relations avec la République populaire de Chine. (page 86)

Réponse

La Chambre de commerce du Canada a récemment annoncé qu'elle ouvrirait un bureau à Taiwan. Pour sa part, le gouvernement réaffirme explicitement que sa politique d'une seule Chine n'est aucunement touchée par cette initiative privée.

Conclusion/Recommandation

57. De l'avis du comité, le gouvernement devrait chercher plus énergiquement à tirer parti des liens entre le Canada et l'Inde pour accroître les échanges et les investissements bilatéraux. (page 87)

Réponse

L'Inde a été désignée "marché prioritaire" en vertu de la stratégie nationale du commerce. De nouveaux secteurs d'exportation sont actuellement explorés par des missions de promotion commerciale et de transfert technologique, et on prévoit une participation à la foire commerciale indienne en 1987. Des "Semaines du Canada" se tiendront à Delhi, Calcutta, Madras et Bangalore. Le gouvernement a récemment ouvert un bureau commercial à Bombay, et des réunions ministérielles annuelles seront bientôt lancées. Un mémoire d'entente Canada-Inde sur la coopération industrielle sera probablement signé cette année. Ce pays reçoit une assistance canadienne bilatérale plus importante que tout autre pays du monde. L'Agence canadienne de Développement international et la Société pour l'expansion des exportations ont récemment introduit une ligne de crédit concessionnel pour élargir le financement offert aux exportateurs. Le programme d'aide du Canada facilite le travail des exportateurs dans les domaines de l'exploitation pétrolière et gazière, de l'hydro-électricité, des oléagineuses et des télécommunications.

L'endettement et le commerce

Conclusion/Recommandation

58. Nous craignons que les conditions souvent difficiles imposées à de nombreux pays débiteurs pour régler le problème de la dette ne provoquent une crise grave. Les difficultés économiques auxquelles se heurtent de nombreux pays en développement exercent des pressions intolérables sur la population et les gouvernements démocratiques. Nous croyons qu'il faut de toute urgence adopter des mesures visant à mettre les pays débiteurs sur la voie de la reprise économique. (page 92)

Réponse

Le gouvernement partage la préoccupation du comité pour les problèmes d'endettement des pays en développement et convient que nous devons continuer à rechercher des moyens efficaces qui prennent en compte le fragile tissu politique et économique de nombre de ces pays. Certains éléments sont absolument essentiels au rétablissement de la croissance économique soutenue dans les pays débiteurs: poursuite de saines politiques économiques par ces pays pour rétablir leur solvabilité ainsi que pour attirer et garder les capitaux d'investissement requis; promotion de la croissance économique, de la stabilité et du commerce au plan global, pour donner l'environnement international nécessaire à un relèvement des exportations des pays en développement; et ressources financières suffisantes pour permettre à ces pays de traverser la période d'ajustement, pour permettre des politiques axées sur la croissance et pour favoriser à nouveau les investissements dans le développement à plus long terme. La réalisation de progrès satisfaisants sur ces éléments s'est avérée difficile. Nous croyons qu'il faut appuyer les progrès récemment réalisés en vue d'accroître et d'assouplir les prêts consentis pour appuyer les efforts des pays débiteurs, ainsi que les améliorations apportées à l'environnement économique - y compris l'abaissement des taux d'intérêt. Il faudra explorer en profondeur de nouvelles approches, comme celles récemment avancées à la Session extraordinaire des Nations Unies sur l'Afrique. Le Canada continuera à promouvoir de plus en plus activement ces objectifs multilatéralement et bilatéralement.

Conclusion/Recommandation

59. Le comité est d'avis qu'il faut organiser de toute urgence une conférence intergouvernementale à laquelle participeraient des représentants des pays débiteurs, des pays créanciers, des banques et des institutions financières internationales. Afin de montrer le sérieux de la crise, qui touche aussi bien les pays en développement que les pays développés, le gouvernement canadien doit encourager les pays membres de l'OCDE et d'autres pays à se prononcer en faveur d'une telle conférence. (page 93)

Réponse

Le Canada a pris une part active à toutes les conférences internationales sur les problèmes d'endettement de plusieurs pays en développement. En plus d'effacer la dette reliée à l'aide

publique au développement pour les pays les moins développés à l'occasion de la Conférence sur la coopération économique en 1977, le gouvernement a joué un rôle de chef de file lorsqu'il a décrété un moratoire sur le remboursement de la dette des pays de l'Afrique sub-saharienne dans le cadre de la Session spéciale des Nations Unies sur l'Afrique au printemps dernier. Le gouvernement continuera de lutter pour l'adoption de modalités de remboursement acceptables et appuiera toute nouvelle initiative visant à dispenser une aide concrète aux pays débiteurs. Pour être efficaces, les conférences sur la dette doivent pouvoir offrir une base réaliste pour la négociation de solutions pratiques. Or pour l'instant, il semble n'y avoir aucun consensus sur l'existence de cette base à la négociation, en particulier à l'échelle globale, entre les pays créditeurs, les banques commerciales et même plusieurs pays débiteurs. Le gouvernement continuera à jouer un rôle actif tant sur le plan régional qu'international et il répondra positivement aux propositions – y compris pour de nouvelles conférences – qui pourraient offrir une occasion réelle de faire progresser l'entente, l'endiguement et la réduction du fardeau de la dette des pays en développement. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures examinera des mécanismes moins formels qui pourraient favoriser l'élargissement du débat sur l'économie internationale, au niveau ministériel, entre pays développés et en développement.

Conclusion/Recommandation

60. Nous demandons au gouvernement d'être particulièrement attentif aux besoins des pays africains et, au sein du Club de Paris et ailleurs, de souscrire aux mécanismes de gestion de la dette qui aideront ces derniers à se relever de la famine. Nous sommes heureux que le gouvernement ait annoncé à la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies de mai 1986 qu'il avait déclaré un moratoire de 15 ans sur le remboursement des prêts du gouvernement aux pays les plus pauvres de l'Afrique sub-saharienne. Nous croyons aussi qu'il serait bon que le gouvernement envisage de prolonger le moratoire sur les prêts accordés à ces mêmes pays par la Société pour l'expansion des exportations. (page 93)

Réponse

Le gouvernement continuera à coopérer avec d'autres gouvernements ainsi qu'avec les institutions financières internationales pour trouver de meilleurs moyens d'aider les pays de l'Afrique sub-saharienne. Au sein du Club de Paris, le Canada considère favorablement les demandes de rééchelonnement de la dette publique à des conditions généreuses. Il serait cependant difficile d'envisager l'élargissement du moratoire de 15 ans sur le remboursement des prêts du gouvernement aux prêts de la Société pour l'expansion des exportations. Une telle mesure détruirait la base commerciale sur laquelle se fonde la Société pour l'expansion des exportations, imposerait au gouvernement le fardeau des intérêts différés aux taux du marché (pas aussi concessionnels que les taux de l'aide), et affaiblirait sérieusement notre participation à la gestion multilatérale de la dette publique et aux décisions de politique macro-économique.

Conclusion/Recommandation

61. Le comité note avec approbation que le gouvernement canadien a indiqué qu'il songeait à verser des crédits supplémentaires au Fonds monétaire international. Il souscrit également à l'objectif d'une meilleure coordination entre le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, de manière à ce que les ajustements à court terme favorisent la reprise économique et le développement à long terme. (page 93)

Réponse

Le Canada appuie la reprise à long terme dans les pays en développement. Nous continuerons à inviter les autres pays créanciers à prendre des mesures concrètes à cet effet, y compris une meilleure coordination Fonds monétaire international-Banque mondiale, l'étude prochaine d'un accroissement général du capital de la Banque mondiale, et une reconstitution de $ 12 milliards U.S. pour l'Association internationale de développement.

Conclusion/Recommandation

62. Nous exhortons le gouvernement canadien à insister pour que les pays en développement les plus pauvres obtiennent des quotas supérieurs en vertu de l'Accord multifibres. En même temps, il faut absolument que le Canada prévoit des programmes de recyclage efficaces, de nouvelles possibilités d'emploi pour les travailleurs et des mesures visant à restructurer et à moderniser l'industrie, de manière à pouvoir éliminer graduellement l'accord et faire en sorte que le commerce du textile et du vêtement soit régi par les règles normales du GATT. (page 94)

Réponse

Le nouveau protocole de prorogation de l'Accord multifibres (juillet 1986), que le Canada a signé, prévoit un traitement particulièrement favorable pour les pays moins développés. Cela permettra une augmentation régulière des débouchés offerts aux petits fournisseurs nouveaux venus sur le marché. Vingt-deux arrangements bilatéraux de limitation des exportations de textiles et de vêtements seront également renégociés cette année.

Le gouvernement s'est engagé à favoriser la restructuration des industries du textile et du vêtement en aidant les industries, les collectivités et la main d'oeuvre à s'adapter. Cela nécessitera un meilleur équilibrage des niveaux d'importation pour permettre un rythme d'ajustement plus ordonné que dans les dernières années.

Le Canada est disposé à discuter de l'élimination éventuelle de l'Accord multifibres dans le cadre des Négociations commerciales multilatérales. Dans la situation actuelle cependant, il y a un danger réel qu'en l'absence de l'Accord multifibres, les pays ne recourent à des quotas globaux d'importation en vertu de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce comme moyen ultime de protéger leurs industries du textile et du vêtement.

Conclusion/Recommandation

63. Nous préconisons l'adoption d'une politique visant à encourager les pays nouvellement industrialisés qui le peuvent à renoncer aux régimes préférentiels destinés aux pays les plus pauvres et à accepter le régime du GATT. (page 95)

Réponse

Le Canada favorisera, à l'occasion des prochaines Négociations commerciales multilatérales, une meilleure intégration des pays nouvellement industrialisés au système commercial mondial.

L'aide au développement

Conclusion/Recommandation

64. La plupart des membres du comité ont estimé qu'il fallait rétablir l'objectif de 0,7% du PNB consacré à l'aide publique au développement d'ici 1990. Certains ont dit que le

gouvernement ne devrait rétablir cette aide que si ses recettes le lui permettent. D'autres ont même souhaité qu'on adopte un objectif de 1% après 1990. (page 96)

Réponse

Alors que les programmes nationaux sont sérieusement compromis, le gouvernement ne peut soutenir les précédents taux d'accroissement de l'aide publique au développement, qui se situaient autour de 12% par année. Le gouvernement s'est néanmoins engagé à maintenir la croissance réelle de l'aide au développement. Pour le reste de la décennie, l'aide étrangère sera maintenue à 0,5% du produit national brut. Ce qui veut dire que l'aide publique au développement du Canada augmentera approximativement de 8,7% par année, en moyenne. Notre objectif sera d'atteindre un rapport aide/produit national brut de 0,6% d'ici le milieu de la prochaine décennie.

Conclusion/Recommandation

65. Le comité recommande que l'objectif premier du programme d'aide canadien demeure de répondre aux besoins des pays et des populations les plus pauvres. (page 98)

Réponse

Le gouvernement convient que notre programme d'aide devrait se concentrer principalement sur les pays et les populations les plus pauvres. Près de 80% de notre aide bilatérale sont destinés aux pays à faible revenu. Nous avons accepté l'objectif de l'Organisation des Nations Unies qui consiste à consacrer 0,15% du produit national brut aux pays les moins avancés, et nos décaissements en 1985 se sont rapprochés de cet objectif.

Conclusion/Recommandation

66. Comme les femmes sont les plus défavorisées sur le plan économique, nous recommandons d'accorder une plus grande importance à l'aide directe aux femmes des pays en développement. On ne peut aborder la question de l'efficacité des programmes d'aide sans parler du rôle essentiel des femmes dans le processus du développement. Il n'y a pas très longtemps qu'on a pris conscience de cela. Les spécialistes du développement prétendent que l'aide liée ne permet pas vraiment de venir en aide aux pauvres gens et d'intégrer les femmes au processus de développement. Bien souvent ce sont les femmes qui cultivent la terre, qui donnent les soins médicaux et qui sont les chefs de la famille. Il faut absolument les consulter sur les techniques de développement qui conviennent le mieux. L'ACDI a commencé à faire appliquer une directive-cadre intitulée Les femmes et le développement. Le comité recommande que le gouvernement affecte suffisamment de fonds et de personnel à l'ACDI pour lui permettre de mettre en place cette directive-cadre et de réaliser ses objectifs. (page 98)

Réponse

Le gouvernement s'est engagé à accorder une haute priorité au rôle clé joué par les femmes dans le processus de développement et à assurer que cette dimension soit intégrée au processus de planification globale de l'aide canadienne. Comme le souligne le rapport, les femmes sont souvent les principaux agents de développement dans les secteurs de la santé, de l'alimentation, de l'agriculture et de l'éducation. Des ressources suffisantes seront affectées à

ce secteur afin d'assurer un impact réel. Le ministre des Relations extérieures a établi un plan d'action quinquennal touchant le rôle de la femme à tous les niveaux du processus du développement. L'initiative Afrique 2000 prévoit aussi l'allocation de 25 millions $ à l'appui de projets qui avantageront directement les femmes dans le Tiers-Monde.

Conclusion/Recommandation

67. L'assistance publique au développement est encore déficiente parce que les programmes d'aide nationaux sont parfois axés sur les intérêts des pays donateurs. Cela aboutit à des situations typiques comme celle-ci: il y a maintenant environ quinze sortes de pompes d'irrigation différentes et incompatibles au Kenya. Nous recommandons que le Canada réclame une collaboration plus étroite entre les pays donateurs, et qu'il continue d'appuyer fortement les méthodes et les institutions multilatérales qui favorisent cette attitude. Nous tenons à réaffirmer l'opinion généralement admise au Canada selon laquelle l'aide bilatérale et l'aide multilatérale sont complémentaires. (page 99)

Réponse

Le Canada est à l'avant-garde des pays donateurs en ce qui concerne l'amélioration de la coordination des programmes d'aide. En coopération avec d'autres, nous avons persuadé la Banque mondiale d'apporter un certain nombre d'améliorations au processus de coordination et de coopération avec le Fonds monétaire international. Le financement canadien a aidé le Programme des Nations Unies pour le développement à améliorer son mécanisme de "tables rondes" pour les petits pays en développement. Le gouvernement suit ces développements et cherche à assurer leur constante amélioration. Il appuie les voies d'aide multilatérales, reconnaissant leur capacité à régler d'importants problèmes et il les considère comme complémentaires des compétences que nous pouvons déployer par le biais de nos programmes bilatéraux.

Conclusion/Recommandation

68. Nous n'avons pas fait d'évaluation en profondeur du programme d'aide du Canada, car le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur s'en charge. Cependant, nous recommandons vivement que ce comité, quant il établira son plan de travail, étudie de près plusieurs questions dont nous avons été saisis. Comment alléger le fardeau administratif découlant de l'aide au développement? Dans quelle mesure et comment décentraliser les effectifs et les pouvoirs? Comment réduire les coûts de l'aide liée et rendre l'aide plus utile aux pays bénéficiaires? Comment la population en général, qu'il s'agisse des gens ordinaires ou des experts, peut-elle jouer un rôle dans l'amélioration de l'aide au développement offerte par le Canada? (page 99)

Réponse

Le gouvernement accueillerait favorablement un examen de ces importantes questions, et d'autres, par le Comité permanent des Affaires extérieures et du Commerce extérieur au cours des audiences qu'il mène sur l'aide publique au développement.

Conclusion/Recommandation

69. Les organismes non-gouvernementaux, qu'ils soient bénévoles ou à but lucratif, doivent participer le plus possible à la planification et à l'exécution des programmes canadiens

d'aide publique au développement. Ils doivent en fait constituer le coeur de programmes d'aide technique élargis et revitalisés. (page 100)

Réponse

Le Canada dispense déjà une plus grande proportion de l'aide publique au développement par l'entremise du secteur bénévole que n'importe quel autre des principaux pays donateurs. Le gouvernement à l'intention de continuer à favoriser le plus possible l'implication des organisations non gouvernementales, qu'elles soient à vocation charitable ou commerciale, dans le processus de développement. Cette grande orientation politique est déjà manifeste dans l'importance accrue accordée au secteur privé pour l'exécution des programmes de l'Agence canadienne de Développement international, et dans la forme d'association qui s'est constituée avec la communauté des organisations non gouvernementales pour répondre à la crise en Afrique.

Conclusion/Recommandation

70. Pour favoriser la collaboration sur place, il a été proposé que le gouvernement et les organisations bénévoles créent des bureaux de développement dans les pays en développement où le Canada réalise des programmes d'aide sans y posséder d'ambassade, ou dans les régions de pays en voie de développement qui sont éloignées de la capitale et de l'ambassade du Canada. Les bureaux de développement constitueraient des bases de soutien fonctionnelles et non diplomatiques, tant pour l'assistance publique au développement que pour les activités des organisations bénévoles. Nous prions instamment le gouvernement et les organisations bénévoles d'étudier ensemble cette proposition, ainsi que d'autres mesures pratiques visant à renforcer leur collaboration. (page 100)

Réponse

Le Canada a établi dans les pays en développement quelque 15 services locaux de soutien, dont le rôle s'apparente aux bureaux de développement proposés. Ces services fournissent un soutien technique et administratif aux programmes d'aide du Canada et, à l'occasion, des services aux organisations non gouvernementales intéressées. Le gouvernement étudie la possibilité d'implanter d'autres services du genre lorsque les circonstances locales le justifieront. Le gouvernement encourage toutes les suggestions visant à favoriser l'association avec les organisations non gouvernementales intéressées par le développement international, et il espère que le Comité permanent étudiera cette question au cours de son examen de la politique d'aide du Canada.

Conclusion/Recommandation

71. Nous recommandons que le gouvernement et le Comité permanent des Affaires extérieures et du Commerce extérieur en fassent une étude approfondie. Cette agence permettrait aux petites et moyennes entreprises canadiennes d'aider celles du Tiers-Monde de diverses façons, notamment par la conclusion de contrats de gestion et d'ententes techniques et par la création de coentreprises. L'agence pourrait par exemple financer des programmes analogues à celui qui est administré par le Fanshawe College de London (Ontario). (page 101)

Réponse

Le gouvernement considère que ce domaine pourrait faire l'objet d'une étude approfondie de la part du Comité permanent des Affaires extérieures et du Commerce extérieur. L'Agence

canadienne de Développement international étudie actuellement divers moyens d'améliorer ses activités de coopération industrielle, et le Conference Board du Canada a également lancé une grande étude sur cette question. Le mandat de l'organisme proposé contient un certain nombre d'éléments communs avec le Programme de coopération industrielle de l'Agence canadienne de Développement international, et il pourrait être préférable de réaliser l'objectif proposé par des changements aux programmes existants plutôt que par l'établissement d'un nouvel organisme.

Les étudiants étrangers

Conclusion/Recommandation

72. Nous pensons que les étudiant étrangers sont pour le Canada un atout important dont on n'a pas assez tenu compte jusqu'à présent en ce qui concerne l'augmentation des échanges commerciaux, l'accroissement des contacts culturels et la politique étrangère en général. (page 104)

Réponse

Le gouvernement reconnaît les avantages que retirent le Canada, en tant que pays hôte, et les pays d'origine des étudiants étrangers qui viennent entreprendre des études au Canada. L'importante question des étudiants étrangers est actuellement révisée par le gouvernement en tentant compte des responsabilités respectives du gouvernement fédéral et des provinces. Le nombre des étudiants parrainés par l'Agence canadienne de Développement international a plus que quadruplé dans les cinq dernières années, et des programmes sont à l'étude pour accroître substantiellement ce nombre. Le gouvernement a aussi l'intention d'aider les réfugiés sud-africains par l'entremise d'un programme de bourses spéciales en coopération avec le Fonds de coopération technique du Commonwealth.

Conclusion/Recommandation

73. Nous recommandons que le gouvernement fédéral prépare un énoncé des buts et objectifs nationaux à propos des étudiants étrangers et nous encourageons les provinces à en faire autant. Ces énoncés devront ensuite être discutés lors d'une conférence des premiers ministres afin d'en arriver à une ligne de conduite aussi cohérente que possible. (page 104)

Réponse

Conscient de l'importance de cette question, le gouvernement a déjà entrepris une étude approfondie à partir de laquelle il pourra faire un énoncé définitif de ses buts et objectifs en la matière, comme le recommande le comité. Les principales questions à aborder avec les provinces ont déjà été identifiées, et les discussions devraient commencer dès que les responsables provinciaux auront terminé leur propre étude de la question.

Recommandation

74. Nous avons écouté d'une oreille sympathique les témoins qui ont affirmé que les pays du Tiers monde devraient pouvoir créer leurs propres établissements d'enseignement supérieur. Cependant, ces pays ne peuvent pas offrir un éventail complet d'études supérieures. Nous recommandons que le Canada concentre son aide surtout dans le domaine des études du deuxième et du troisième cycle. (page 104)

Réponse

Une telle politique ne servirait pas nécessairement les intérêts des pays en développement. Une formation technique est aussi cruciale. La politique du gouvernement n'accorde pas présentement de priorité spéciale aux études supérieures, elle consiste plutôt à déterminer quels sont les niveaux et les établissements les plus appropriés compte tenu des besoins des pays en question et des projets envisagés. À l'heure actuelle, 63% sont parrainés au niveau des études supérieures et 37% au niveau du premier cycle ou du collège communautaire. S'il est vrai que les pays du Tiers monde ont besoin d'avoir leurs propres établissements d'enseignement supérieur, ils ont encore plus souvent besoin d'écoles primaires et secondaires et de formation technique. Dans certains domaines bien spécialisés, ces pays ont encore intérêt à envoyer quelques étudiants et stagiaires à l'étranger.

Conclusion/Recommandation

75. Nous tenons à affirmer, comme tant de Canadiens nous l'ont répété, que la défense des droits de la personne dans le monde est un élément fondamental de la politique étrangère du Canada. (page 107)

Réponse

Le gouvernement déclare que la promotion internationale des droits de la personne est une composante fondamentale et intégrale de la politique extérieure du Canada.

La protection des droits de la personne

Conclusion/Recommandation

76. Le comité estime qu'il existe un critère fondamental qui doit guider la politique du Canada en matière de droits de la personne, à savoir la tendance apparente à des violations systématiques, flagrantes et soutenues des droits de la personne. (page 108)

Réponse

Le gouvernement prend en considération le critère fondamental des violations systématiques, flagrantes et soutenues des droits fondamentaux de la personne dans l'élaboration des orientations globales de sa politique étrangère ainsi que dans sa mise en oeuvre.

Conclusion/Recommandation

77. Le comité se joint aux témoins pour recommander que le Canada cherche à être réélu à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et que, dans l'intervalle, il suive activement le déroulement de ses travaux. Le Canada devrait notamment s'employer à protéger et à renforcer la position de la Commission dans la structure onusienne. Le comité recommande également que le Canada cherche à affirmer l'assise du Groupe de travail des Nations Unies pour les autochtones. Les peuples autochtones sont depuis fort longtemps au nombre des victimes les plus malmenées des violations des droits de la personne. (page 109)

Réponse

Le Canada se portera candidat à la réélection à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies ainsi qu'aux autres organismes de défense des droits de la personne.

Grâce à sa Mission permanente à Genève et à sa délégation d'observateurs, le Canada collabore avec le Groupe de travail de l'Organisation des Nations Unies pour les populations autochtones, et il s'est particulièrement intéressé à l'établissement de normes. Le Canada se propose de contribuer au Fonds volontaire destiné à aider certains représentants autochtones de pays pauvres à participer aux activités du Groupe de travail.

Conclusions/Recommandations

78. Le comité recommande vivement au gouvernement du Canada de faire en sorte que la collaboration avec les organisations bénévoles demeure un élément central de sa politique sur les droits de la personne. (page 109)

79. Nous recommandons que le gouvernement recherche sans délai les moyens les plus efficaces de créer une Commission consultative des droits de la personne. (page 110)

Réponse

Au cours des dix dernières années, le gouvernement a intensifié sa collaboration avec les organisations non gouvernementales qui oeuvrent dans des domaines connexes et complémentaires. Cette collaboration se traduit notamment par des conférences et des rencontres consultatives annuelles en vue d'arrêter la position de la délégation canadienne à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies; le gouvernement collabore également avec Amnistie internationale pour préparer la position de la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies. À ces rencontres s'ajoutent de nombreuses réunions informelles. Grâce au nouveau Comité permanent des droits de la personne, cette collaboration devrait s'intensifier davantage. Le gouvernement considérera la recommandation en faveur de la création d'une Commission consultative des droits de la personne lorsque le Comité permanent aura précisé ses intérêts et ses méthodes de liaison avec les organisations canadiennes concernées.

Conclusion/Recommandation

80. Nous recommandons que le ministère des Affaires extérieures suive l'exemple du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas en organisant pour tous ses agents des séances de formation et des cours d'appoint sur les droits de la personne. (page 110)

Réponse

Le ministère des Affaires extérieures va organiser des séances régulières de formation dans le domaine des droits de la personne à l'intention des agents envoyés à l'étranger, de ceux qui reviennent comme responsables d'un secteur géographique et de ceux qui administrent la politique sur le contrôle des exportations.

Conclusion/Recommandation

81. Un comité permanent des droits de la personne vient d'être créé à la Chambre des communes. Nous recommandons que ce comité, au moment d'entamer le volet international de ses travaux, accorde une attention particulière aux violations flagrantes et systématiques des droits de la personne qui sont signalées, notamment dans les pays où le Canada a d'importants programmes d'aide au développement ou avec lesquels il fait beaucoup de commerce, et qu'il travaille en étroite collaboration avec le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur. De plus, nous demandons instamment aux Comité des Affaires extérieures du Sénat et de la Chambre des communes de garder cette question à l'ordre du jour et de la placer dans le contexte plus général de la politique extérieure du Canada. Les conclusions et recommandations de ces comités pourront être un facteur important dans les décisions du Cabinet lorsqu'il dresse la liste des pays admissibles à l'aide publique au développement, si les comités demandent au gouvernement de donner une réponse globale à leurs rapports, comme les comités de la Chambre des communes peuvent le faire en vertu de l'article 99(2) du Règlement. (page 110)

Réponse

Le gouvernement s'inspirera des rapports de ces comités sur les droits de la personne lorsqu'il examinera ses programmes d'aide au développement et les autres aspects de sa politique étrangère. Ces rapports pourront aussi jouer un grand rôle lorsque le Cabinet reverra sa liste de pays admissibles à une aide publique au développement.

Conclusion/Recommandation

82. Les visites à l'étranger du Premier ministre, de ministres du Cabinet et de parlementaires sont de précieuses occasions d'exprimer des inquiétudes au sujet du respect des droits de la personne pour qui sait doser judicieusement les pressions en public et la persuasion en privé. Nous encourageons le gouvernement à saisir ces occasions, comme ont su le faire le Premier ministre durant son récent séjour en Chine et en Corée du Sud, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures lorqu'il s'est rendu en Union soviétique et le ministre des Relations extérieures lors de son voyage en Amérique centrale à l'automne de 1985. En incorporant la question des droits de la personne à des discussions portant sur le commerce, la diplomatie et l'aide, le Canada peut arriver à faire comprendre que les droits de la personne ne sont pas une question accessoire, mais font partie intégrante de ses relations extérieures. (page 110 et 111)

Réponse

Le gouvernement continuera à utiliser un mélange judicieux de pression publique et de persuasion en privé pour exprimer ses préoccupations en ce qui concerne la protection des droits de la personne lors de visites à l'étranger et lorsqu'il y aura des possibilités que de telles démarches donnent des résultats.

Conclusions/Recommandations

83. Nous appuyons les recommandations contenues dans le rapport du Sous-comité sur les Relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles:

83a. Le Canada devrait réduire substantiellement ou interrompre les programmes canadiens d'aide au développement, ou encore ne pas en lancer de nouveaux, dans les pays où les violations flagrantes et systématiques des droits de la personne empêchent la réalisation de l'objectif fondamental que constitue l'aide aux pauvres.

83b. Dans les pays qui violent systématiquement les droits de la personne ou qui, pour d'autres raisons, ne sont pas admissibles à l'aide au développement, le Canada devrait tenter, par l'entremise des organisations internationales, d'accorder une aide humanitaire à ceux qui luttent pour la protection des droits de la personne.

83c. Dans les pays ou les violations des droits de la personne existent, mais ne justifient pas l'interruption de l'aide consentie, le Canada devrait offrir son assistance essentiellement par le truchement du secteur privé, et particulièrement des organisations non-gouvernementales qui oeuvrent directement auprès des pauvres. En outre, le gouvernement canadien devrait accorder une partie de son aide aux organismes qui luttent pour maintenir et protéger les droits civils et politiques.

83d. Le Canada devrait accroître considérablement l'aide qu'il accorde aux pays admissibles à l'aide canadienne qui ont effectué des progrès dans le secteur du respect des droits de la personne. (page 111)

Réponse

Le gouvernement convient que les violations flagrantes ou systématiques des droits de la personne doivent être adéquatement prises en compte dans sa politique de l'aide au développement. Il croit également que le développement économique est un élément fondamental de la promotion des droits des populations défavorisées des pays en développement. Par conséquent, lorsqu'il tiendra compte de la situation des droits de la personne, le gouvernement voudra se garder d'accorder une importance démesurée aux cas de violations des droits de la personne qui ne compromettent pas fondamentalement la prestation d'une aide à ceux qui en ont besoin. Le gouvernement a par le passé suspendu ou annulé son aide lorsque des violations flagrantes s'accompagnaient de sérieux problèmes de sécurité, comme en Ouganda et au Guatemala. Il continuera à suivre cette approche. Le gouvernement cherchera également à appuyer les victimes de violations des droits de la personne par le biais des organismes internationaux appropriés; lorsque cela lui semblera plus efficace, le gouvernement continuera d'acheminer son aide par le biais des organisations non gouvernementales canadiennes.

Le gouvernement devra étudier soigneusement comment il pourrait collaborer de façon productive avec les organisations non gouvernementales qui oeuvrent pour maintenir et protéger les droits civils et politiques. Le gouvernement reconnaît que des pays admissibles, comme les Philippines, qui respectent aujourd'hui davantage les droits de la personne devraient être encouragés par une aide au développement accrue.

Conclusion/Recommandation

84. Le comité recommande que le Canada profite de sa voix aux réunions des institutions financières internationales pour s'élever contre les violations systématiques, flagrantes et soutenues des droits de la personne. (page 112)

Réponse

Le gouvernement étudie soigneusement cette recommandation. La question clé est de savoir comment promouvoir les intérêts fondamentaux en matière de droits de la personne sans entraver sérieusement, par une plus grande politisation, l'efficacité des institutions financières multilatérales dans l'exercice de leur tâche essentielle qui est de favoriser l'ajustement auquel doivent procéder les pays en développement. Toutefois, ces institutions, tout en respectant le cadre apolitique et technique dans lequel elles évoluent devront attacher plus d'importance à l'impact des droits de la personne sur les développements socio-économiques ainsi qu'aux bénéfices que peuvent retirer des projets de développement les groupes les plus vulnérables. Le gouvernement accueillerait favorablement un examen détaillé de ces questions par le Comité permanent des Affaires extérieures et du Commerce extérieur ainsi que par le Comité permanent des droits de la personne.

L'avancement des droits de la personne

Conclusions/Recommandations

85. Le comité est convaincu que le Canada doit continuer dans cette voie, mais qu'il doit aussi prendre les devants en créant un programme positif d'avancement des droits de la personne. En mettant sur pied des programmes d'aide financière, d'échange, de recherche et d'assistance technique en coopération avec les pays concernés, le Canada peut espérer favoriser l'avancement à long terme des droits politiques, civils et culturels, comme il contribue maintenant à l'essor économique et social à long terme de certains pays au moyen de son programme d'aide. (page 112)

86. Le Canada n'exporte pas ses propres institutions et il doit s'abstenir de le faire. En revanche, il peut et doit pouvoir partager son expérience avec les autres et les aider à mettre sur pied leurs propres institutions. De tels programmes recevraient l'appui effectif ou tout au moins l'assentiment des gouvernements et de la population des pays participants. (page 113)

Réponse

Le gouvernement reconnaît que certains pays du Tiers-Monde pourraient être intéressés à obtenir l'avis de pays comme le Canada pour la création d'institutions qui protègent les droits de la personne, et il serait, dans ces cas, disposé à offrir son appui. Ainsi, le Canada répondra favorablement à une demande de la part d'Haïti pour l'établissement de procédures appropriées en vue d'élections démocratiques. Les programmes bilatéraux de l'Agence canadienne de Développement international et des organisations non gouvernementales fournissent des crédits pour des initiatives dans certains pays. Toutefois, la mise sur pied de programmes plus élaborés nécessitera une étude détaillée étant donné la difficulté d'établir des critères adéquats pour consentir un appui. Le gouvernement voudrait également réduire ou minimiser les apparences d'ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays, problème que relève le rapport du comité.

Conclusion/Recommandation

87. Nous recommandons que le gouvernement envisage de créer un Institut international des droits de la personne et de l'avancement démocratique qui serait régi par des lignes directrices judicieusement élaborées, en vue d'appuyer les efforts déployés par des organisations non-gouvernementales. Pour que cet institut tienne compte des diverses perspectives nationales sur l'avancement démocratique, notamment dans le Tiers-Monde, nous recommandons que son conseil d'administration comprenne des représentants étrangers, un peu comme l'a fait le Centre de recherches pour le développement international. Une faible part des crédits de l'aide au développement pourrait servir à financer cet institut. (page 114)

Réponse

Le gouvernement adopte la recommandation concernant la création d'un institut qui aurait pour objectif le renforcement des institutions démocratiques et des droits de la personne dans les pays en développement. Beaucoup d'attention devra être accordée à la conception aussi bien qu'à la mise sur pied d'un tel institut pour en assurer l'efficacité. Le gouvernement se propose donc de créer un mécanisme consultatif pour déterminer la meilleure façon de procéder. Un financement sera consenti à même les crédits de l'aide publique au développement pour appuyer les activités de l'Institut qui devraient se concentrer sur le Tiers-Monde.

L'aide aux réfugiés

Conclusion/Recommandation

88. Il est particulièrement important que le Canada continue d'accueillir généreusement les réfugiés d'Amérique centrale victimes d'actes de répression et de violence. Nous félicitons le gouvernement d'avoir pris la décision d'accorder à tous les requérants le droit à une audition. (page 116)

Réponse

Le Canada a la réputation d'accueillir généreusement les réfugiés et les victimes d'actes de répression et de violence en provenance d'Amérique centrale; il entend maintenir cette politique. Le gouvernement a lui-même parrainé 3 000 réfugiés en 1986. Le nouveau système de détermination du statut de réfugié, qui entrera bientôt en vigueur, prévoit une entrevue orale pour tous les candidats.

Conclusion/Recommandation

89. Le gouvernement devrait faire des pressions pour que des Canadiens soient nommés à des postes de direction du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Il pourrait alors participer à la mise à jour des programmes internationaux à l'intention des réfugiés et à la résolution de questions de politique. Il faudrait notamment définir ce que l'on entend par "réfugié" en vertu des accords internationaux, ainsi que les droits et les responsabilités des pays hôtes. (page 116)

Réponse

Le Canada présentera sa candidature dès qu'un poste se libérera à la direction du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, afin que notre pays soit adéquatement représenté au sein de cet organisme. Quoi qu'il advienne, le Canada se propose de participer activement aux travaux du Haut commissariat et notamment à la mise à jour des programmes internationaux à l'intention des réfugiés, ainsi qu'au règlement des questions en suspens.

Conclusion/Recommandation

90. Nous souhaitons vivement que le Canada appuie les projets visant à assurer une source de revenu aux réfugiés, comme celui qui existe pour les réfugiés afghans au Pakistan; nous y voyons un excellent exemple de projet destiné à aider les réfugiés à être aussi autonomes et productifs que possible, pendant qu'ils attendent leur rapatriement ou leur installation en permanence dans un pays d'accueil. (page 116)

Réponse

Le Canada appuie les projets visant à assurer une source de revenu aux Afghans réfugiés au Pakistan; il encouragera la réalisation de projets semblables dans d'autres pays, avec le consentement du pays d'accueil.

L'Afghanistan

Conclusion/Recommandation

91. Le comité recommande que le Canada continue de considérer la prestation d'une aide humanitaire et médicale aux réfugiés afghans au Pakistan comme une priorité et qu'il appuie fortement les initiatives de la Croix-Rouge internationale et celles du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en particulier. Par ailleurs, dans ses relations bilatérales avec l'Union soviétique, le Canada doit, chaque fois que l'occasion se présente, soulever la question de l'Afghanistan et bien faire savoir que l'occupation et la destruction de ce pays constituent un obstacle sérieux à une amélioration des relations. (page 117)

Réponse

Le Canada continuera d'appuyer les programmes organisés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Croix-rouge internationale à l'intention des réfugiés Afghans au Pakistan. Pour le présent exercice, l'Agence canadienne de Développement international a versé $ 4 millions au Haut Commissariat des Nations Unies et 475 000 dollars à la Croix-Rouge internationale. De plus, $ 14 millions d'aide alimentaire ont été offerts aux réfugiés afghans. Par ailleurs, le Canada n'hésite pas à rappeler à l'Union soviétique son point de vue quant à l'intervention soviétique en Afghanistan. Le Canada l'a fait notamment à l'occasion du discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1986 et lors de la visite du ministre soviétique des Affaires étrangères en octobre 1986.

L'Afrique du Sud

Conclusions/Recommandations

92. Si le Groupe des sages du Commonwealth avait fait savoir que les progrès accomplis en vue de mettre fin à l'apartheid étaient insuffisants, le comité aurait recommandé que le Canada prépare un autre plan d'action pour le Commonwealth, avec des sanctions bien précises, comme celles qui apparaissent à l'article 7 de l'Accord du Commonwealth d'octobre 1985. (page 119)

93. Comme le Groupe des sages a fait savoir – comme on le craignait – que le démantèlement de l'apartheid n'a fait aucun progrès, le Canada devrait imposer immédiatement toute la gamme des sanctions économiques, chercher à obtenir l'appui du plus grand nombre possible de pays du Commonwealth et encourager les autres pays à prendre des mesures semblables. (page 119)

Réponse

Le gouvernement est à l'avant-garde des pays industrialisés en ce qui concerne l'imposition de sanctions économiques contre ce pays; il pourrait considérer la possibilité d'imposer, seul, un embargo total s'il n'y a pas de progrès significatifs vers l'élimination de l'apartheid et si l'ensemble des pays ne se décide pas à prendre une action concertée plus efficace. En attendant, le gouvernement préfère la politique de l'étapisme pour l'imposition de sanctions limitées, car il estime que cette tactique nuira à l'apartheid sans pour autant détruire l'économie sud-africaine dont les Noirs dépendent eux aussi. Cela nous donne également le temps de considérer d'autres initiatives avec nos alliés et le public, tout en nous conférant auprès des autres pays occidentaux une influence que nous n'aurions pas si nous décidions d'imposer unilatéralement et immédiatement des sanctions économiques totales.

Conclusion/Recommandation

94. Dans les deux cas, il conviendrait de créer un programme des droits de la personne et de l'avancement démocratique des Noirs d'Afrique du Sud. Le Canada a créé un programme de bourses d'études en 1983 et a depuis augmenté les fonds qu'il lui réserve. Nous sommes tout à fait en faveur de ce genre d'initiative et nous souhaitons que d'autres mesures soient prises pour favoriser la constitution d'institutions sociales, économiques et politiques noires en prévision du jour où les Noirs d'Afrique du Sud exerceront leurs pleins droits de citoyens. (page 119)

Réponse

Le gouvernement a mis sur pied un programme d'aide à l'éducation - 7 millions de dollars répartis sur trois ans - qui devrait favoriser la formation d'une nouvelle génération de dirigeants noirs. Le gouvernement offre également un programme de soutien (1 million de dollars) aux familles de détenus politiques, et un programme de 350 000 dollars pour la promotion du développement économique des Noirs; il appuie les groupes oeuvrant pour le démantèlement pacifique de l'apartheid ainsi que les différentes organisations non gouvernementales qui travaillent dans ce but. Le gouvernement envisage également d'autres mécanismes qui pourraient permettre de renforcer les institutions sociales, économiques et politiques des Noirs, notamment par le truchement d'une aide technique et financière et des programmes d'échanges.

Conclusion/Recommandation

95. Nous encourageons le gouvernement à multiplier les contacts directs avec les dirigeants d'organisations politiques noires d'Afrique du Sud. Comme la levée de l'interdiction frappant le Congrès national africain et la libération de son chef, M. Nelson Mandela, sont deux des revendications prévues dans l'Accord du Commonwealth, des contacts de haut niveau doivent de toute évidence être établis avec le CNA. (page 119)

Réponse

Le gouvernement est convaincu que l'intensification du dialogue avec les dirigeants d'organisations politiques noires d'Afrique du Sud, y compris le Congrès national africain, devrait s'intégrer dans la stratégie arrêtée par le Canada en vue de favoriser le remplacement de l'apartheid par un régime qui permettra à tous les Sud-Africains de vivre dans la liberté, l'égalité et l'harmonie. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déjà rencontré des représentants du Congrès national africain et s'est déclaré disposé à les rencontrer de nouveau. Un tel dialogue devrait notamment permettre de trouver une solution non violente à cette crise et de convaincre les dirigeants noirs de la sincérité et de la résolution des pays occidentaux qui cherchent à provoquer le démantèlement de l'apartheid.

Conclusion/Recommandation

96. Le Canada doit continuer de leur accorder une aide généreuse et d'appuyer les efforts internationaux qui visent, comme à l'occasion de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, à aider les pays voisins de l'Afrique du Sud à pallier les difficultés économiques résultant des sanctions internationales et à contrer les mesures de représailles que le gouvernement d'Afrique du Sud pourrait prendre contre eux. (119 et 120)

Réponse

Chaque année, le Canada, par la voie de ses programmes bilatéraux et par le truchement de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, achemine près de 100 millions de dollars vers les pays les plus vulnérables. Des fonds sont aussi distribués par l'entremise de groupes privés ou d'organismes internationaux. Notre objectif est de réduire la dépendance de ces pays envers l'Afrique du Sud. Le gouvernement se propose d'augmenter ses contributions à la Conférence au cours des cinq prochaines années et il est en consultation avec ses partenaires du Commonwealth afin de déterminer la façon la plus efficace de venir en aide aux pays de première ligne.

Conclusion/Recommandation

97. La majorité des membres du comité estime nécessaire de souligner que la politique américaine est conçue en partie pour contrer l'intervention d'autres puissances militaires étrangères en Amérique centrale et soutient que le Canada doit pour sa part s'opposer à toute intervention extérieure en Amérique centrale, par quelque pays que ce soit. (page 121)

Réponse

Le gouvernement désapprouve l'exportation de la révolution et l'ingérence des tierces parties en Amérique centrale. Il a fermement appuyé l'initiative de Contadora. Le Canada appuie l'idée d'un dialogue entre le Honduras et le Nicaragua, ainsi que la reprise du dialogue entre les États-Unis et le Nicaragua, tout comme les entretiens entre le gouvernement du Nicaragua et son opposition.

Conclusion/Recommandation

98. La majorité des membres du comité s'oppose pour l'instant à l'ouverture d'une ambassade du Canada à Managua, mais demande instamment au gouvernement de surveiller les occasions qui pourraient surgir. (page 123)

Réponse

Le gouvernement continuera d'évaluer la nécessité d'accroître sa représentation au Nicaragua en fonction de l'évolution de la situation et du besoin d'y promouvoir les intérêts du Canada. Pour l'instant, il est plus rentable de desservir le Nicaragua à partir de l'ambassade de San José, au Costa Rica, où un personnel maintenant plus nombreux permettra l'augmentation de la fréquence des visites dans ce pays.

Conclusion/Recommandation

99. L'influence que le Canada exerce sur les mesures que prennent d'autres pays pour assurer leur sécurité est évidemment limitée, mais nous avons par contre la possibilité d'offrir une aide directe et concrète aux centaines de milliers de réfugiés de cette région qui en ont désespérément besoin. Le comité voudrait que le gouvernement prenne deux initiatives: premièrement qu'il mette sur pied, en collaboration avec d'autres pays et des organisations non-gouvernementales, un programme de surveillance des réfugiés visant à rehausser la sécurité dans les camps de réfugiés et, deuxièmement, qu'il soutienne activement les programmes d'autosuffisance et de développement économique à l'intention des réfugiés. Le gouvernement doit également prendre des mesures pour permettre au Canada de mieux surveiller la situation des droits de la personne en Amérique centrale, en accordant une attention particulière aux conditions qui existent dans chaque pays et aux opinions des ONG canadiennes qui y travaillent. Le Canada doit appuyer les programmes de coopération qui ont pour objet l'avancement de la démocratie et des droits de la personne, ainsi que les gens et les organismes de ces pays qui militent en faveur du respect des droits de la personne. (page 124)

Réponse

Le Canada approuve et donne son appui aux activités du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et ne voudrait pas en réduire la portée ou les rendre inutiles. Il estime cependant qu'elles pourraient être renforcées; les fonctionnaires responsables discuteront avec les organisations multilatérales et les organisations non gouvernementales concernant la possibilité de mettre en place un programme de surveillance des réfugiés afin d'améliorer le sort de ces derniers.

Le Canada appuie les programmes d'autosuffisance et de développement économique mis sur pied à l'intention des réfugiés.

Au sujet des droits de la personne, nous surveillons d'encore plus près la situation en Amérique centrale, notamment par l'entremise de nos missions et par des contacts plus fréquents avec les organisations non gouvernementales qui oeuvrent dans la région. Ainsi, dans le cas du Guatemala, les liens que nous avons établis avec les Brigades internationales pour la paix nous permettent d'obtenir des informations sur les activités du Grupo de Apoyo; le nouveau médiateur guatémaltèque des droits de la personne est venu au Canada, et des consultations se poursuivent avec le Comité inter-églises pour les droits de la personne en Amérique latine. Le reportage sur la situation des droits de la personne et des libertés civiques dans le cas des principaux contrevenants est une partie intégrante du programme des relations politiques de nos missions à l'étranger.

La promotion de programmes coopératifs pour l'avancement des droits démocratiques et humains est un objectif louable, mais sa mise en oeuvre nécessite une étude attentive lorsqu'elle suppose l'appui des organisations non gouvernementales de pays bénéficiaires.

Conclusion/Recommandation

100. Le comité recommande que le gouvernement, chaque fois qu'il en aura l'occasion, rappelle au gouvernement des États-Unis l'importance de consultations préalables. Pour sa part, le Canada doit lui-même s'imposer de consulter les États-Unis. Dans les deux sens, les consultations ne doivent pas simplement consister à informer les intéressés à l'avance, mais doivent laisser le temps de discuter, de réfléchir et d'apporter les modifications qui s'imposent. (page 131)

Réponse

Les deux gouvernements reconnaissent qu'ils doivent se consulter sur toutes les questions appropriées, et ils se sont engagés à le faire. Les efforts se poursuivent dans le but d'améliorer ces consultations, soit par le truchement des sommets annuels entre le Président et le Premier ministre, de rencontres trimestrielles entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le secrétaire d'État américain, ainsi que des réunions ministérielles et de contacts quotidiens entre les fonctionnaires.

Conclusion/Recommandation

101. On n'entretiendra des relations efficaces avec les États-Unis que si toutes les parties intéressées s'efforcent de présenter une politique canadienne cohérente. (page 132)

Réponse

Il existe des mécanismes de coordination bien établis et des consultations ponctuelles se tiennent à tous les paliers des gouvernements fédéral et provinciaux tant aux niveaux des ministres, des sous-ministres que des fonctionnaires. Des mécanismes de consultation et de coordination avec le secteur privé sont également en place. Le gouvernement s'est engagé à assurer l'efficacité de ces mécanismes.

Conclusion/Recommandation

102. Il est extrêmement important de faire valoir les vues du Canada auprès de chaque palier du système américain et de faire preuve d'imagination dans la recherche d'alliés. La meilleure méthode consiste à s'efforcer de persuader par la voie diplomatique tandis que des pressions sont exercées par le secteur privé. La clé du succès: une bonne coordination, de la patience dans la persuasion, des exemples frappants et la mention constante du problème. (page 132)

Réponse

Le gouvernement fait un effort soutenu pour identifier des interlocuteurs américains avec lesquels il pourrait collaborer, tant au sein du gouvernement que dans le secteur privé, dans le but d'influencer à tous les niveaux les décisions américaines qui affectent le Canada.

Conclusion/Recommandation

103. Nous concluons que le gouvernement devrait faire preuve de souplesse dans le choix des moyens à prendre pour exprimer son désaccord avec la politique des États-Unis. Il peut bien sûr doser le retentissement d'un tel désaccord par le choix tant de son porte-parole que des termes utilisés et du mode de présentation. Les mesures à prendre devraient être décidées en fonction de la question en litige, mais en tenant compte aussi de l'importance qu'elle a pour le Canada et pour les États-Unis. (page 134)

Réponse

Le gouvernement convient que la position qu'adopte le Canada sur des questions internationales devrait refléter la totalité des intérêts canadiens en jeu, y compris ceux qui se rattachent à sa relation avec les États-Unis. Le gouvernement convient également qu'il doit, comme dans le passé, faire preuve de souplesse dans la façon dont il réagit aux politiques américaines sur des questions internationales.

Conclusion/Recommandation

104. Nous recommandons au gouvernement d'entreprendre des négociations avec les États-Unis pour arriver à une entente sur les trois frontières maritimes qui sont toujours en litige.(page 135)

Réponse

Tant que le climat ne sera pas plus propice à un règlement de ces conflits, le Canada s'efforcera d'administrer les zones maritimes en cause de façon à éviter tout incident et à préserver le statu quo, sans toutefois affaiblir sa position juridique. Étant donné les autres questions qui figurent actuellement à l'ordre du jour et les appréhensions de certaines provinces, le moment ne semble pas opportun pour la négociation d'un règlement pour les frontières maritimes contestées de la côte Ouest. Le gouvernement continuera cependant à étudier la situation en ce qui touche tous les autres différends en suspens sur les frontières maritimes, et il se réservera la possibilité d'engager ultérieurement des négociations lorsque les circonstances seront plus propices.

Conclusion/Recommandation

105. Nous recommandons d'organiser régulièrement des colloques à l'intention des fonctionnaires subalternes des gouvernements de nos deux pays et, si possible, des fonctionnaires des différents États et provinces. (page 136)

Réponse

Bien qu'une meilleure sensibilisation d'un certain nombre de fonctionnaires subalternes travaillant dans le domaine des relations canado-américaines serait tout à fait souhaitable, le gouvernement aurait du mal à justifier, en période d'austérité budgétaire, la mise sur pied et le financement d'un programme de colloques pour atteindre cet objectif. Le ministère des Affaires extérieures va cependant s'efforcer de multiplier ses contacts avec les associations qui organisent des conférences sur les relations canado-américaines, afin qu'un plus grand nombre de fonctionnaires puissent y assister. Le ministère se chargera également

d'informer les autorités fédérales et provinciales intéressées de la tenue de conférences sur les relations canado-américaines. Nombre de fonctionnaires canadiens et américains participent déjà aux nombreuses conférences et colloques qu'organisent des universités ou d'autres institutions pour discuter de nos relations bilatérales. De plus, le Programme d'études canadiennes que le ministère administre aux États-Unis permet d'accorder une aide directe et indirecte à bon nombre de ces événements.

Conclusion/Recommandation

106. Chaque fois que le Canada négociera avec les États-Unis un accord qui devra ensuite être ratifié par le Congrès, nous recommandons que l'ambassade du Canada à Washington continue à effectuer ses propres sondages de l'opinion du Congrès. (page 137)

Réponse

Le gouvernement reconnaît qu'il est important de maintenir des contacts avec le Congrès sur les questions exigeant une négociation officielle avec les États-Unis, et, si les ressources le permettent, le gouvernement continuera d'en confier la tâche à des agents de l'ambassade à Washington. Cependant, les négociations officielles doivent nécessairement se faire avec les représentants du gouvernement des États-Unis.

Conclusion/Recommandation

107. Le gouvernement fédéral devrait envisager la possibilité de désigner chaque année quelques fonctionnaires subalternes pour participer au Congressional Intern Program. (page 138)

Réponse

Selon les renseignements obtenus sur le Congressional Intern Office de Washington, ce programme ne conviendrait pas aux fonctionnaires subalternes canadiens. Aucun représentant d'un gouvernement étranger n'a encore participé à ce programme.

Conclusion/Recommandation

108. L'Arctique devient de plus en plus un point de convergence de l'attention internationale. Comme le Canada a d'énormes intérêts dans cette région, il doit élaborer une politique cohérente sur l'Arctique prévoyant expressément d'intégrer le Grand Nord à sa politique étrangère. (page 139)

Réponse

Le gouvernement reconnaît l'importance de développer un ensemble cohérent de politiques pour l'Arctique, notamment sur le plan de sa politique étrangère. Les grandes composantes interdépendantes de cette politique consisteront à: a) réaffirmer notre souveraineté sur les eaux de l'Arctique; b) moderniser nos moyens de défense dans le Grand Nord; c) préparer l'exploitation commerciale du passage du Nord-Ouest, et d) élargir nos relations circumpolaires, y compris les contacts entre habitants des régions septentrionales. L'homogénéité entre ces composantes de la politique étrangère et les objectifs de la politique intérieure du gouvernement touchant l'Arctique est nécessaire pour assurer le développement d'une politique globale qui soit véritablement cohérente.

Conclusion/Recommandation

109. Le Canada devrait chercher en priorité à conclure une entente acceptable sur les revendications territoriales dans le Nord et encourager les efforts déployés pour trouver des structures gouvernementales qui assureraient l'autonomie culturelle des Inuit au sein de la fédération canadienne. Il faudrait favoriser la mise en valeur des ressources renouvelables, en particulier dans le domaine de la pêche. A l'étranger, le Canada devrait tout faire en son pouvoir pour appuyer les efforts que déploie l'Organisation internationale de survie des autochtones, dont la section canadienne a comparu devant nous à Yellowknife, pour contrer toute campagne, surtout en Europe, visant à interdire l'importation des produits de la fourrure. (page 140)

Réponse

Le gouvernement convient qu'il est absolument nécessaire de parvenir à un règlement des revendications territoriales qui soit acceptable à toutes les parties en cause. Nous devons intensifier nos efforts pour préserver la culture autochtone et pour élaborer des options économiques à l'intention des peuples autochtones. L'affirmation de la souveraineté canadienne passe par le peuple Inuit dont il faut absolument assurer la stabilité sociale.

Le gouvernement reconnaît qu'il est nécessaire de protéger les ressources renouvelables du Nord mais son expérience des campagnes contre la chasse aux phoques a bien montré les limites de l'intervention gouvernementale. En se fondant sur cette expérience, le gouvernement reconnaît que les Inuit et les autres groupes autochtones sont bien souvent les meil-

leurs porte-parole pour la défense et la promotion de leur propre économie à base de ressources. Par conséquent, le gouvernement encouragera et aidera ces groupes à mieux faire connaître au public les intérêts et les pratiques traditionnelles de gestion des ressources des populations autochtones du Canada.

Conclusion/Recommandation

110. Le comité estime qu'un programme d'échanges sur l'Arctique avec l'Union soviétique est un bon moyen d'accroître les connaissances du Canada sur le Grand Nord et qu'il peut permettre une amélioration des relations Est-Ouest. Nous recommandons que le programme d'échanges actuel soit convenablement financé. (page 142)

Réponse

Le gouvernement est d'avis que son programme d'échanges sur l'Arctique est unique et hautement valable en ce sens qu'il favorise les contacts entre scientifiques des deux pays; de plus, il permet aux scientifiques canadiens d'avoir un meilleur accès aux programmes de recherche et d'expérimentation que les soviétiques mènent dans l'Arctique. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord est déterminé à renforcer les structures de financement du Programme d'échanges Canada-Union soviétique sur les sciences de l'Arctique. Des fonctionnaires des deux gouvernements vont se rencontrer cet automne pour passer en revue les programmes réalisés jusqu'à ce jour et envisager une nouvelle collaboration dans des domaines tels que le développement économique, la protection de l'environnement et des échanges entre autochtones engagés dans des activités traditionnelles.

Conclusion/Recommandation

111. Nous recommandons de façon plus générale de mettre sur pied un programme concerté en vue de conclure des accords de coopération avec tous les pays du Nord. (page 142)

Réponse

Le Canada continuera à rechercher des moyens d'élargir ses relations bilatérales et multilatérales avec tous les États septentrionaux dans des domaines d'intérêt mutuel: comme les populations autochtones, l'environnement, le développement économique, l'éducation, la santé, ainsi que la science et la technologie. Il réalisera cet objectif par le biais de visites, de discussions bilatérales et, si nécessaire, d'accords en bonne et due forme.

Le gouvernement étudie présentement certaines options visant à accroître l'étendue de ses relations avec les pays Nordiques y compris une délégation de haut niveau ou un symposium.

Conclusion/Recommandation

112. Nous recommandons que le Canada fasse des efforts particuliers pour développer de bonnes relations avec le Groenland. Sous réserve de l'accord du gouvernement du Danemark, nous recommandons d'ouvrir un consulat au Groenland. (page 142)

Réponse

Depuis quelques années, le gouvernement multiplie progressivement ses contacts avec le Groenland et il envisage de nouveaux moyens de promouvoir les relations, tel la nomination d'un consul honoraire à Nuuk. Pour le moment cependant, nous ne jugeons pas rentable d'y ouvrir un consulat.

La question de la souveraineté

Conclusions/Recommandations

113. Nous recommandons que le gouvernement canadien tente à nouveau de s'entendre avec les États-Unis pour que ces derniers reconnaissent la souveraineté du Canada sur le passage du Nord- Ouest. (page 144)

114. A moins que les États-Unis n'acceptent de reconnaître la souveraineté du Canada sur le passage du Nord-Ouest, le comité estime que le mieux est de laisser délibérément le temps passer plutôt que demander à la Cour internationale de justice de trancher la question. (page 145)

Réponse

Depuis le discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à propos de la souveraineté du Canada sur le Passage du Nord-Ouest le 10 septembre 1985, des discussions officieuses ont été entreprises avec les États-Unis. Il est encore trop tôt pour discuter des alternatives que nous pourrions envisager.

Questions relatives à la défense

Conclusion/Recommandation

115. Le comité recommande que le gouvernement envisage la possibilité de doter la marine canadienne de sous-marins diesel-électriques dans le cadre de l'examen général des forces navales du Canada et de l'ensemble de la politique canadienne en matière de défense. (page 147)

Réponse

Le gouvernement étudiera soigneusement la question de savoir quel type de sous-marin répond le mieux aux besoins nationaux de la politique de défense du Canada.

Conclusion/Recommandation

116. Nous recommandons que le Canada, en collaboration avec d'autres pays arctiques et nordiques, cherche à obtenir la démilitarisation de l'Arctique en exerçant des pressions en ce sens sur les États-Unis ainsi que sur l'Union soviétique et en favorisant d'une manière générale le contrôle des armements et le désarmement. (page 148)

Réponse

Le gouvernement s'efforcera de limiter la militarisation excessive de l'Arctique dans l'intérêt de l'équilibre stratégique et dans le cadre de nos initiatives en matière de contrôle des armements et de désarmement. Il explorera aussi de nouvelles avenues pour la promotion de la confiance mutuelle dans la zone circumpolaire. Cependant, étant donné que la flotte soviétique emprunte les mers polaires pour atteindre les océans et qu'elle stationne de nombreux bâtiments dans l'Arctique, il semble fort peu probable, pour l'instant, que l'Union soviétique accepte une telle proposition. Par conséquent, il semble que l'unique démilitarisation de l'Arctique ne soit pas un objectif réalisable.

Conclusions/Recommandations

117. Nous concluons que les activités du Canada à l'étranger doivent être guidées par le principe de l'internationalisme constructif, ce qui donnera à la politique étrangère du Canada une orientation et un idéal. (page 149)

118. Si l'internationalisme constructif nous apparaît tentant, ce n'est par parce qu'il évoque un âge d'or imaginaire de la politique étrangère du Canada, mais parce qu'il décrit le mieux l'attitude que le Canada doit adopter dans un environnement international difficile et incertain. (page 149)

119. Le Canada a tout intérêt à faire preuve d'un idéalisme confiant plutôt qu'à adopter une attitude mesquine et égoïste envers le reste du monde. (page 149)

120. La recherche de moyens permettant de rendre les institutions internationales plus efficaces doit figurer parmi les grands objectifs de la politique étrangère du Canada. (page 150)

121. L'internationalisme constructif permet de faire d'une pierre deux coups: donner aux Canadiens une ouverture sur le monde d'une façon qui paraisse servir leurs intérêts, et répondre aux aspirations des centaines de Canadiens qui sont venus déclarer devant le comité que le Canada devrait jouer un rôle international actif et productif. Pour que ces aspirations se réalisent pleinement, le gouvernement devra trouver le moyen de permettre aux Canadiens de participer à des activités internationales relevant du secteur non gouvernemental et de toucher la corde du bénévolat qui est toute prête à vibrer dans le coeur des Canadiens. (page 151)

Réponse

Le gouvernement adopte avec enthousiasme les recommandations du comité en ce qui a trait au principe de l'internationalisme constructif. Il poursuivra ses efforts en vue d'appuyer et, lorsque nécessaire, de réformer les institutions multilatérales. La priorité consiste avant tout à faire adopter les réformes dont l'Organisation des Nations Unies a besoin, mais les mêmes efforts seront consentis pour les groupes plus restreints comme le Sommet économique, le Commonwealth et la Francophonie.

Le gouvernement estime que dans le secteur privé les meilleures initiatives bénévoles naissent de jugements éclairés sur les intérêts canadiens. Par conséquent, le ministère des Affaires extérieures et l'Agence canadienne de Développement international s'efforceront de mieux informer les Canadiens sur les événements qui se produisent dans le monde. Cela pourrait se faire, par exemple, en améliorant nos programmes de liaison et d'information avec les établissements d'enseignement. Ainsi s'établira un meilleur dialogue entre le public, le Parlement, et le gouvernement.